



## Marchand et Provost : "... ni optimistes ni pessimistes !"

QUEBEC (DNC) — "Nous ne sommes ni optimistes ni pessimistes. Nous demeurons en état d'alerte jusqu'à ce que le projet soit de nouveau étudié en Chambre," ont déclaré hier soir, les chefs syndicaux à l'issue d'une réunion de trois heures avec le ministre du travail.

M. Carrier Fortin avait lui-même invité les chefs syndicaux à venir lui exposer leurs doléances concernant le bill 54. Il n'a voulu faire aucun commentaire avant de consulter le conseil des ministres.

Parmi la délégation syndicale on remarquait MM. Roger Provost, président de la Fédération des travailleurs du Québec, Jean Marchand, président de la Confédération des syndicats nationaux, Jean Gérin-Lajoie, vice-président de la F.T.Q.; Adrien Plourde, vice-président de la C.S.N.; Me Guy Desautels et Noël Pérusse.

Les chefs syndicaux ont déclaré qu'ils avaient répété devant le ministre les diverses objections au bill 54 qu'ils ont rendues publiques depuis deux ou trois semaines.

Ils ont abordé les questions de réforme du Conseil supérieur du Travail, du droit d'association, du droit d'affiliation et, plus particulièrement, les fameux articles 54 et 57 qui relèvent le code du travail au code civil.

"Ces articles se présentent, a dit M. Marchand, comme voulant protéger les droits de l'individu contre le syndicat. Or, tous les droits de l'individu en tant que syndiqué lui viennent de la convention collective."

"Selon l'article 57, a expliqué le président de la C.S.N., un individu pourrait passer par-dessus son syndicat pour aller devant les tribunaux civils."

Les chefs syndicaux n'ont pas présenté des textes d'amendements, mais se sont contentés de discuter d'une façon générale.

"Si c'est le ministre lui-même, a dit M. Marchand, qui fait les amendements, il aura sûrement dans l'esprit nos revendications; mais si c'est un autre, cela sera différent."

Voir page 2: Marchand

### Lesage n'a pas changé d'avis sur la statue!

QUEBEC (DNC) Me Yves Gabias a rappelé hier à l'Assemblée législative que le conseil municipal de Trois-Rivières, composé de libéraux et de membres de l'Union nationale, venait d'adopter une résolution pour l'érection dans cette ville d'une statue de M. Maurice Duplessis.

"Le premier ministre, a demandé le député de Trois-Rivières, a-t-il l'intention de suivre cet exemple en revoyant son jugement ou sa décision au sujet de l'érection du monument de M. Duplessis, prévue par une loi provinciale?"

"Non", a répondu le premier ministre.

### Johnson: nous ne voulons pas de salissage...

QUEBEC (DNC) — Le chef de l'opposition n'a jamais demandé au premier ministre de limiter le Comité des comptes publics à l'étude des dépenses des années courantes.

On sait que mardi soir, le premier ministre avait affirmé que M. Daniel Johnson avait fait une telle requête en affirmant qu'il espérait que serait terminée l'opération salissage.

"Je n'ai jamais dit, a déclaré le chef de l'opposition, les mots que le premier ministre met dans ma bouche. Je n'ai jamais demandé qu'on ne retourne pas en arrière pour quelques motifs que ce soit. Je lui ai dit notre intention en demandant la convocation du Comité des comptes publics; ce n'était pas le salissage, mais bien de garantir une meilleure administration de la province."

Voir page 2: Marchand

## À la lumière de l'enquête Laurendeau-Dunton FAVREAU: amender l'AABN, le rénover ou en créer un autre

L'un des effets importants de la commission Dunton-Laurendeau sera de nous guider vers l'une des possibilités suivantes: amender la constitution, la rénover totalement ou en créer une nouvelle.

C'est l'avis qu'a exprimé hier midi M. Guy Favreau au cercle Kiwanis-Maison-Neuve. Le ministre fédéral de la justice a dit que la commission Laurendeau-Dunton est l'une des cinq raisons qui l'amènent à croire que la Confédération survivra.

Les autres raisons sont: le climat qui règne aux conférences fédérales-provinciales auxquelles il a assisté; la formation d'un secrétariat permanent des relations fédérales-provinciales; la sobriété et l'honnêteté intellectuelle d'éditorialistes comme Gérard Pelletier et Claude Ryan; et, enfin, les mises en garde formulées contre le séparatisme par des chefs syndicaux comme Jean Marchand, Claude Jodoin et Roger Provost, et par des hommes d'affaires comme Guy Vanier.

Avec la commission Laurendeau-Dunton, a-t-il dit, nous sommes entrés tout de go dans une phase capitale de l'évolution d'une crise: l'inventaire de nos possibilités, de nos forces, de notre vouloir vivre collectif.

M. Favreau précise que le but de la commission Laurendeau-Dunton n'est pas de ré-écrire une nouvelle constitution, mais que l'une des conséquences importantes du rapport que soumettra cette commission sera de nous guider pour savoir si nous devons amender la constitution, la rénover totalement ou en créer une autre; le tout dans un régime fédéral.

La Confédération, a dit le ministre de la justice au début de son exposé, est la principale raison pourquoi j'ai accepté de venir sur la scène fédérale.

Le ministre a consacré une bonne partie de son exposé à dénoncer ceux qui veulent briser le Canada. Parlant du futur secrétariat permanent des affaires fédérales-provinciales, M. Favreau a dit que, s'il n'y a pas de communication directe entre Ottawa et les provinces, "c'est la surenchère politique qui s'emparera des sujets épineux et les discutera, à bruit et à vide, sur la place publique".

Mais, tant qu'il y a possibilité de ne pas interrompre les pourparlers, il y a une chance de s'entendre, d'arriver à une conclusion honorable pour toutes les parties concernées, a-t-il dit.

Au sujet du secrétariat permanent des affaires fédérales-provinciales ou "table ronde permanente", M. Favreau a dit qu'il est plus qu'urgent de suivre un conseil que Claude Ryan donnait il y a quelques mois et qui se lisait comme suit:

"A moins qu'on ne veuille étouffer la Confédération, une collaboration permanente s'impose de toute évidence entre Ottawa et les provinces. L'heure est venue d'institutionnaliser davantage les mécanismes qui ont été, jusqu'à maintenant, utilisés de manière occasionnelle. Il manque à la Confédération canadienne des organismes de collaboration et de consultation qui permettraient de mettre plus de souplesse et de compréhension dans les rapports entre Ottawa et les provinces."

M. Favreau a expliqué l'opinion que ce que l'on convient d'appeler la crise canadienne à l'heure actuelle ne se retrouve pas seulement au Québec, mais un peu partout au pays. Tout le monde, a-t-il dit, se demande où va la Confédération. Je crois pour ma part que les deux nations qui forment notre pays sont prêtes à affronter les données de la crise actuelle.

Selon le ministre de la justice, il n'existe qu'un danger à l'heure présente: celui de remettre notre destinée "aux mains de Don Quichotte politiques qui feraient miroiter aux yeux de la population des mythes, des attraits spéciaux ou encore de s'en remettre aux idées d'apprentis-sorciers avides de popularité ou inconscients de leurs responsabilités, qui tentent de déclencher des passions qu'ils ne pourront jamais assouvir."

M. Favreau a expliqué l'opinion que ce que l'on convient d'appeler la crise canadienne à l'heure actuelle ne se retrouve pas seulement au Québec, mais un peu partout au pays. Tout le monde, a-t-il dit, se demande où va la Confédération. Je crois pour ma part que les deux nations qui forment notre pays sont prêtes à affronter les données de la crise actuelle.

Selon le ministre de la justice, il n'existe qu'un danger à l'heure présente: celui de remettre notre destinée "aux mains de Don Quichotte politiques qui feraient miroiter aux yeux de la population des mythes, des attraits spéciaux ou encore de s'en remettre aux idées d'apprentis-sorciers avides de popularité ou inconscients de leurs responsabilités, qui tentent de déclencher des passions qu'ils ne pourront jamais assouvir."

## Les perspectives économiques de 1964 sont rassurantes et indiquent progrès

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — Les perspectives économiques de 1964, fondées sur les projets d'investissements des secteurs public et privé, sont rassurantes et indiquent un progrès sensible par rapport à l'an dernier sinon un retour à la prospérité de 1957. Les dépenses d'immobilisation dépasseront de huit pour cent le total de 1963, prévoit le ministre du commerce, M. Mitchell Sharp. Elles atteindront un sommet de \$10.1 milliards et entraîneront une hausse certaine de l'activité dans le secteur de la construction et dans l'industrie de fabrication de la machinerie et de l'outillage.



Portrait of a man, likely a politician or economist.

La comparaison avec 1957 retrace cependant un peu de lustre des prévisions du ministre. Elle révèle que, malgré la hausse des investissements, le niveau de prospérité sera encore inférieur à celui d'il y a sept ans. En excluant les dépenses du secteur de l'habitation, qui ne doivent pas figurer normalement parmi les dépenses d'immobilisation, on s'aperçoit que la somme des capitaux nouveaux investis par le secteur privé ne dépassera pas \$6.3 milliards, chiffre qui représente une hausse sensible (en dollars courants) par rapport au sommet de \$5.9 milliards enregistré en 1957, mais qui n'en indique pas moins une activité économique inférieure, compte tenu de la dépréciation du dollar.

C'est dans le Québec qu'on prévoit la plus forte augmentation des dépenses d'immobilisation, soit 18 pour cent. La Colombie Britannique vient en seconde place avec 15 pour cent, puis les provinces de l'Atlantique avec sept et l'Ontario avec cinq pour cent.

Suivant les projets actuels, les investissements commerciaux de 1964 dépasseront de \$400 millions ceux de l'an dernier, ce qui représente plus de la moitié de la hausse globale.

L'accroissement de ces investissements est surtout attribuable aux plus fortes dépenses dans les secteurs de l'agriculture et des entreprises commerciales, dont les investissements seront plus élevés. Seules les industries du pétrole et des communications prévoient une baisse de leurs dépenses en 1964.

Les immobilisations dans le secteur de la construction d'habitations et les dépenses à des fins de services sociaux devraient aussi augmenter. Les très grand nombre de maisons inachevées qu'il faudra terminer cette année contribuera à la hausse de l'activité dans le premier cas. L'accroissement des dépenses visant la construction de routes provinciales de même que de nouveaux bâtiments d'universités et d'hôpitaux est le principal élément du programme accru d'immobilisations à des fins de services sociaux.

Hier, avant d'en arriver à parler de cette pièce, M. Doyon a tenu un nombre d'autres sujets.

Il a tout d'abord, à l'invitation de Me Jules Deschenes, procureur juridique de la commission Brossard, évoqué l'affaire des notes trouvées dans la brousse gaspésienne. Il a entendu parler de ces notes, qui il a vu la note des Clapar par exemple, qui n'a jamais fait l'objet d'un litige et il a vu des bribes de papier qui

au dire de M. Henri Doyon, cette pièce faisait partie de l'arme de Jack Eagle sans contredit. En 1955, au cours de son enquête, il a rencontré à Montréal un certain Wilfrid Patterson, le fils de l'ancien propriétaire de cette arme qui, en 1953, était celle de Jack Eagle. Et ce M. Patterson a reconnu le levier de l'arme à cause d'un certain travail à la lime fait par son père il y a nombre d'années.

Hier, avant d'en arriver à parler de cette pièce, M. Doyon a tenu un nombre d'autres sujets.

Il a tout d'abord, à l'invitation de Me Jules Deschenes, procureur juridique de la commission Brossard, évoqué l'affaire des notes trouvées dans la brousse gaspésienne. Il a entendu parler de ces notes, qui il a vu la note des Clapar par exemple, qui n'a jamais fait l'objet d'un litige et il a vu des bribes de papier qui

favoriser l'une ou l'autre des communautés antagonistes et que c'était pour l'ensemble des Chypriotes que l'opération des Nations unies dans l'île se déroulerait.

Le mémorandum fait état aussi des efforts déployés pour faire accepter un médiateur par les parties au conflit. L'action de médiateur, une fois amorcée, serait appuyée dans toute la mesure du possible par l'influence morale des Nations unies dans l'île se déroulerait.

## La victoire de Cabot Lodge modifie sensiblement les données électorales aux EU

WASHINGTON — La victoire remportée aux élections primaires républicaines du New Hampshire par l'ambassadeur Henry Cabot Lodge dépasse tellement les prévisions les plus optimistes qu'elle fait du "candidat absent" un favori probable pour la nomination du parti républicain en juillet prochain à San Francisco.

On pourra formuler certaines réserves sur les motifs du succès remporté par M. Lodge: présenter sa victoire comme celle, logique, d'un "fils favori" de la Nouvelle-Angleterre, ou comme la récompense pour son action alors qu'il était délégué permanent des Etats-Unis à l'ONU sous l'administration républicaine, ou même encore comme la consolation que ses compatriotes ont voulu lui accorder pour sa défaite en 1960 à la vice-présidence des Etats-Unis.

Il n'en est pas moins vrai qu'il s'agit d'un vote dont les répercussions seront profondes tant au sein du parti républicain que sur l'ensemble de la politique intérieure américaine des prochains mois.

Le succès de l'ambassadeur des Etats-Unis au Vietnam, remporté sans même qu'il fasse acte de candidature dans le New Hampshire, constitue une défaite indéniable pour les deux candidats avoués: le sénateur Barry Goldwater de l'Arizona et le gouverneur Nelson Rockefeller de New York. Cette défaite est encore plus cuisante pour le premier qui, affirmait que la victoire ne pouvait lui échapper et qu'il remporterait environ 40,000 voix alors qu'il n'en a obtenu qu'un peu plus de 21,000.

Pour M. Rockefeller, qui était parti dans la campagne du New Hampshire loin derrière le sénateur de l'Arizona, la défaite est moins grave car elle le place à peu près au même niveau que son principal adversaire, ce qui indique tout le terrain qu'il a regagné depuis deux mois.

Ni l'un ni l'autre ne sont d'ailleurs éliminés de la course à la nomination républicaine. L'Oregon, qui tient ses élections primaires le 15 mai, permettra à M. Lodge d'affronter à nouveau MM. Goldwater et Rockefeller.

Puis, la Californie, le 3 juin, sera un nouveau théâtre où les positions se désigneront plus nettement. Car, pour M. Lodge, il s'agit maintenant de transformer sa victoire du New Hampshire en succès à la convention exactement comme le fit celui qu'il avait poussé en 1962 dans la même élection



M. Jean-Louis Lévesque

Le projet, qui est actuellement au stade de préparation légale, a été lancé par M. Jean-Louis Lévesque, président de la Corporation de valeurs Trans-Canada, une puissante société de gestion intéressée dans plusieurs secteurs de l'économie québécoise.

La banque projetée sera fondée dans la métropole, mais elle débordera les cadres d'une organisation québécoise pour s'étendre dans les provinces maritimes de sorte que le siège social ne sera pas nécessairement dans la province de Québec.

Les promoteurs du projet estiment que ce développement devra obtenir l'approbation du Parlement canadien

si ce dernier reçoit favorablement les demandes d'incorporation de nouvelles banques formulées par divers groupes financiers de l'Ouest du pays. Ils sont d'avis qu'il y a place pour une nouvelle banque à charte qui servirait à la fois la province de Québec et les Maritimes.

Les détails du projet d'incorporation ainsi que les noms des principaux souscripteurs au capital initial seront communiqués dans un proche avenir.

De cette petite pièce métallique, provenant vraisemblablement d'une carabine de calibre 32-40 dont Coffin aurait eu la possession à l'été de 1953 a été présentée pour la première fois dans les péripéties judiciaires et post-judiciaires de l'affaire Coffin (exhibé) devant la commission royale Brossard siégeant à Québec.

De cette petite pièce métallique, Jacques Hébert disait dans son ouvrage: "L'accusé des assassins de Coffin": "Longtemps après le procès (pendant lequel le quel la disparition "mystérieuse" de la carabine de Jack Eagle avait si forte-

ment contribué à la condamnation de Coffin) le sergent Doyon pensait encore à cette carabine."

Une fois trouvée, cette petite pièce métallique fait l'objet de cette mention par Hébert: "Inutile de préciser que cette pièce à conviction est en lieu sûr et qu'elle sera remise seulement au tribunal au jour prochain, réentendra l'affaire Coffin."

Et maintenant c'est fait. Et

Henry Doyon témoin...

## Québec ne se serait pas opposé à une hausse de salaire minimum à \$1.25

QUEBEC (DNC) — Le ministre du travail du Québec ne se serait pas opposé, au cours de la conférence de lundi et de mardi à Ottawa, à la fixation du salaire minimum à \$1.25.

Le député U.N. de Champlain, M. Maurice Bellemare, a demandé, hier à l'Assemblée législative s'il était vrai que M. Carrier-Fortin, au cours de la réunion fédérale-provinciale des ministres du travail, s'était opposé à cette suggestion d'Ottawa.

"Pas d'après les informations que j'ai, a répondu le premier ministre. Le ministre du travail a fait ce matin

au Cabinet un rapport très sommaire de cette réunion. Sans que je lui aie posé la question, il m'a dit que ce qui vient de me la poser le député de Champlain, j'ai conclu de son rapport que la réponse que je dois donner est négative. Le ministre du travail doit nous faire cette semaine un rapport écrit".

au dire de M. Henri Doyon, cette pièce faisait partie de l'arme de Jack Eagle sans contredit. En 1955, au cours de son enquête, il a rencontré à Montréal un certain Wilfrid Patterson, le fils de l'ancien propriétaire de cette arme qui, en 1953, était celle de Jack Eagle. Et ce M. Patterson a reconnu le levier de l'arme à cause d'un certain travail à la lime fait par son père il y a nombre d'années.

Hier, avant d'en arriver à parler de cette pièce, M. Doyon a tenu un nombre d'autres sujets.

Il a tout d'abord, à l'invitation de Me Jules Deschenes, procureur juridique de la commission Brossard, évoqué l'affaire des notes trouvées dans la brousse gaspésienne. Il a entendu parler de ces notes, qui il a vu la note des Clapar par exemple, qui n'a jamais fait l'objet d'un litige et il a vu des bribes de papier qui

favoriser l'une ou l'autre des communautés antagonistes et que c'était pour l'ensemble des Chypriotes que l'opération des Nations unies dans l'île se déroulerait.

Le mémorandum fait état aussi des efforts déployés pour faire accepter un médiateur par les parties au conflit. L'action de médiateur, une fois amorcée, serait appuyée dans toute la mesure du possible par l'influence morale des Nations unies dans l'île se déroulerait.

Le mémorandum fait état aussi des efforts déployés pour faire accepter un médiateur par les parties au conflit. L'action de médiateur, une fois amorcée, serait appuyée dans toute la mesure du possible par l'influence morale des Nations unies dans l'île se déroulerait.

Le mémorandum fait état aussi des efforts déployés pour faire accepter un médiateur par les parties au conflit. L'action de médiateur, une fois amorcée, serait appuyée dans toute la mesure du possible par l'influence morale des Nations unies dans l'île se déroulerait.

Le mémorandum fait état aussi des efforts déployés pour faire accepter un médiateur par les parties au conflit. L'action de médiateur, une fois amorcée, serait appuyée dans toute la mesure du possible par l'influence morale des Nations unies dans l'île se déroulerait.

## Londres et Washington assurent le démarrage de l'opération Chypre

NATIONS UNIES — L'annonce officielle d'une contribution britannique de un million de dollars à la force de l'ONU à Chypre et d'une contribution américaine de \$2 millions a confirmé hier soir à l'ONU l'optimisme qui s'y était manifesté après le pessimisme de la veille sur les possibilités d'effectuer le "démarrage" de l'opération de l'ONU à Chypre.

Les contributions britanniques et américaines représentent la moitié des six millions de dollars que U. Thant demandait pour faire fonctionner l'opération de Chypre pendant la durée de trois mois prévue par la résolution du conseil de sécurité du 4 mars.

On prévoit que l'exemple britannique et américain sera suivi par la République fédérale allemande et d'autres pays et qu'ainsi l'obstacle majeur, l'envoi à Chypre par certains pays pressentis de contingents de troupes, peut être considéré comme levé.

Il reste les obstacles politiques: Le secrétaire général U. Thant a remis hier soir aux représentants de l'ONU des six pays pressentis pour l'opération de Chypre (Brésil, Canada, Autriche, Finlande, Suède et Irlande) un mémorandum annonçant les modalités, les buts, les méthodes d'action et les consignes générales de la force de l'ONU à Chypre. Ces représentants communiqueront ce mémorandum à leurs gouvernements respectifs.

M. Paul Martin a déclaré hier que le contingent canadien était toujours sur pied d'alerte et que le seul problème qui restait à régler était celui du financement de la force de police, non pas pour le Canada, mais pour les autres pays sollicités. Selon plusieurs observateurs, les soldats canadiens du 22e pourraient quitter Québec dans les prochains jours, peut-être même d'ici la fin de cette semaine.

Selon les indications recueillies au sujet de ce mémorandum, il tiendrait compte étroitement de la résolution du Conseil de sécurité du 4 mars dernier. C'est ainsi que U. Thant aurait confirmé aux gouvernements intéressés que la mission de la force de l'ONU à Chypre était strictement le maintien de l'ordre, que l'usage de la force par les casques bleus n'était concevable qu'en cas de légitime défense, en tout dernier ressort, et sous aucun prétexte dans des buts politiques quels qu'ils soient; qu'il n'était pas question de

favoriser l'une ou l'autre des communautés antagonistes et que c'était pour l'ensemble des Chypriotes que l'opération des Nations unies dans l'île se déroulerait.

Le mémorandum fait état aussi des efforts déployés pour faire accepter un médiateur par les parties au conflit. L'action de médiateur, une fois amorcée, serait appuyée dans toute la mesure du possible par l'influence morale des Nations unies dans l'île se déroulerait.

Le mémorandum fait état aussi des efforts déployés pour faire accepter un médiateur par les parties au conflit. L'action de médiateur, une fois amorcée, serait appuyée dans toute la mesure du possible par l'influence morale des Nations unies dans l'île se déroulerait.

favoriser l'une ou l'autre des communautés antagonistes et que c'était pour l'ensemble des Chypriotes que l'opération des Nations unies dans l'île se déroulerait.

Le mémorandum fait état aussi des efforts déployés pour faire accepter un médiateur par les parties au conflit. L'action de médiateur, une fois amorcée, serait appuyée dans toute la mesure du possible par l'influence morale des Nations unies dans l'île se déroulerait.

Le mémorandum fait état aussi des efforts déployés pour faire accepter un médiateur par les parties au conflit. L'action de médiateur, une fois amorcée, serait appuyée dans toute la mesure du possible par l'influence morale des Nations unies dans l'île se déroulerait.

favoriser l'une ou l'autre des communautés antagonistes et que c'était pour l'ensemble des Chypriotes que l'opération des Nations unies dans l'île se déroulerait.

Le mémorandum fait état aussi des efforts déployés pour faire accepter un médiateur par les parties au conflit. L'action de médiateur, une fois amorcée, serait appuyée dans toute la mesure du possible par l'influence morale des Nations unies dans l'île se déroulerait.

Le mémorandum fait état aussi des efforts déployés pour faire accepter un médiateur par les parties au conflit. L'action de médiateur, une fois amorcée, serait appuyée dans toute la mesure du possible par l'influence morale des Nations unies dans l'île se déroulerait.



L'opposition ne discute pas le plan conjoint touchant la route trans canadienne

QUEBEC (DNC) — A comparer avec la nouvelle extension de St-Jérôme à Ste-Adèle, le premier tronçon de l'autoroute de Montréal à St-Jérôme a coûté quelque \$22 millions de plus.

Le ministre de la voirie a fourni ce chiffre alors que la Chambre terminait l'étude des crédits de ce ministère par une discussion sur les autoroutes.

La différence totale, en comparant le prix unitaire, s'élève à \$22,809,316.

On s'attendait à une grande discussion sur les travaux de la route trans-canadienne; mais l'opposition a voté en l'espace de quelques secondes les crédits de ces travaux sans entreprendre le traditionnel débat sur les programmes conjoints.

Le prix unitaire par verge cube de terrassement de première classe et de deuxième classe pour le premier tronçon s'élevait à \$2.54 et \$0.951 à comparer à \$1.80 et \$0.346 pour le deuxième. Le pont des Mille Isles, dans le premier tronçon, a coûté \$29 le pied carré à comparer à \$11.25 pour un pont identique construit actuellement par l'Office des autoroutes dans les Cantons de l'Est. Le pont de la Rivière des Prairies, dans le premier tronçon, a coûté \$37.95 le pied carré. Quant aux viaducs, dans le premier tronçon, ils ont coûté \$20 le pied carré et \$13 dans le deuxième.

Les écoliers refusent un congé royal

DRUMMONDVILLE — Un mouvement s'est dessiné parmi la gent étudiante de Drummondville pour boycotter le congé de la fête de la reine, le 18 mai prochain.

Les écoliers veulent en effet que cette journée passe inaperçue et pour cela, ils se proposent de se rendre en classe comme à l'ordinaire.

Un étudiant de 12e année de l'école Saint-Frédéric, Serge Lavergne, qui est la tête de ce mouvement, affirme que "les étudiants de Drummondville devraient se faire un point d'honneur de se rendre en classe le 18 mai. Nous participerons de cette façon aux protestations proférées par nombre de Canadiens français qui veulent se libérer du régime colonial qu'on nous impose".

M. Lavergne a dit qu'il a discuté du projet avec les autorités scolaires qui n'y voient pas d'objection. Il reste à savoir quelle sera l'attitude des instituteurs.

Taxes sur les chambres d'hôtel: mécontentement

L'industrie hôtelière de la métropole se prépare à livrer une guerre à l'administration municipale qui songe à imposer une taxe sur la location des chambres.

M. Stanley Ferguson, président de l'Association des hôteliers de Montréal, a dit que les membres se sont réunis pour "élaborer le plan de bataille" contre la taxe proposée qui, dit-il, "fera non seulement des torts considérables à l'industrie, mais sera discriminatoire".

Il a ajouté que son association s'oppose également à la "collusion" qui existe entre Toronto et Montréal au sujet de l'imposition de cette taxe. En effet, le maire Philip Givens, de la Ville-Reine, a déclaré, en février, que Montréal et Toronto étudieront simultanément l'imposition d'une taxe sur la location des chambres d'hôtel. Il a ajouté que une telle taxe, si elle était adoptée en 1966 ou 1967, rapporterait \$500,000 à Toronto et \$1,000,000 à Montréal. Ces revenus serviraient à financer une grande campagne de publicité pour attirer les touristes.

Soumissions pour la construction de digues à l'île Notre-Dame

Le comité exécutif a autorisé le service des travaux publics de Montréal à demander des soumissions publiques pour la construction de digues, l'imperméabilisation des digues existantes et le remblayage dans l'île Notre-Dame.

Les travaux à exécuter dans le cadre de ce contrat comprennent:

- 1- l'imperméabilisation de la digue existante de l'île Notre-Dame;
2- la construction d'une digue en arroschement, dite digue intérieure, d'une longueur approximative de 6.415 pieds;
3- l'excavation de 900.000 verges cubes de roc pour le remblayage de l'enceinte faite par la digue intérieure et la digue de l'île Notre-Dame;
4- l'imperméabilisation à titre d'une autre section de la digue existante de l'île Notre-Dame et son revêtement de roc de 60 pieds de largeur;
5- la construction d'une digue en arroschement avec un noyau imperméable d'une longueur d'environ 5.200 pieds;
6- la construction de digues en arroschement d'une longueur totale d'environ 15.250 pieds en périphérie des îlots dans la partie sur de l'île Notre-Dame;
7- l'excavation de la zone des canaux d'écoulement.

Tous ces travaux se situent entre un point situé en aval immédiat du pont Victoria jusqu'à un point situé sous le pont Jacques-Cartier.

Fermeture de la rue St-Rémi

La rue St-Rémi sera fermée à la circulation au nord de la rue Notre-Dame jusqu'à la rue Dagenais, durant une période d'environ 15 jours, pour permettre la pose d'un égout.

Le service de la circulation annonce qu'en conséquence la circulation en direction nord-sud sera déviée par le chemin de la Côte-St-Paul. Par contre, les véhicules en provenance du sud et de l'est devront emprunter les rues de Courcelles et Dagenais. Pour faciliter le mouvement des véhicules, la rue Dagenais sera établie à sens unique de l'est vers l'ouest et le stationnement sera prohibé. De plus les virages à gauche du sud de la rue de Courcelles, vers l'ouest, seront temporairement autorisés à l'intersection de la rue St-Jacques.

Ces diverses mesures seront en vigueur à compter d'aujourd'hui.

TIMBRES-PRIMES

ALBANY — Le gouvernement de l'Etat de New-York a approuvé une résolution qui oblige les compagnies, qui accordent des primes en retour de timbres acquis par les ménages lors de leurs achats, à remettre aux détenteurs de ces timbres une somme d'argent équivalente, si ces derniers en font la demande.

TRAFIQUANTS

MEXICO — Vingt personnes, dont plusieurs femmes, ont été incarcérées et 15 kilos d'heroïne (environ 4 millions de dollars) saisis au cours de l'enquête ouverte par la police mexicaine après l'arrestation lundi à Mexico d'un jeune mexicain (Alfonso Fernandez Bonilla) qui avait transporté par avion depuis Paris 10 kilos de drogue dans des valises à double fond. Le journal du soir mexicain "Ultimas Noticias", qui donne ces précisions, affirme que l'organisation démantelée à Mexico avait des ramifications en France, en Italie et dans divers pays du Proche Orient.



Il y avait plus de policiers que de manifestants, hier après-midi, au Square Dominion.

(Photo LE DEVOIR)

SGWU: la marche du RIN n'a pas eu lieu

Une centaine de membres du Rassemblement pour l'indépendance nationale se sont réunis hier après-midi au square Dominion, en vue de la manifestation qui devait avoir lieu devant l'université Sir George Williams, mais ils se sont bientôt dispersés, conformément à la décision prise par l'exécutif national du RIN, en accord avec la police de Montréal, de contremander l'événement.

L'ordre de dispersion donné par M. Jean-Gabriel Maranda, membre de l'exécutif, a été exécuté dans l'ordre sous les yeux de plusieurs centaines de curieux, alors qu'autant de policiers, placés de l'autre côté de la rue et surtout à l'intérieur de l'immeuble de la Sun Life, surveillaient les événements.

Un accrochage est survenu toutefois lorsque des étudiants de Sir George Williams, accourus sur les lieux, ont nargué les rixistes, après l'ordre de dispersion. La bataille a éclaté entre deux individus: le jeune Denis Modolo, âgé de 22 ans, de langue anglaise, a eu la levrière inférieure coupée tandis que la police réussissait à mettre la main sur cinq individus qui avaient pris la fuite.

La manifestation avait été organisée par la section de Montréal du RIN. Interrogé hier après-midi sur les conséquences possibles de cette affaire, le chef de la police de Montréal, M. J.-Adrien Robert, nous a appris que la manifestation n'aurait pas lieu et que ceci avait été entendu avec M. André D'Allemagne, vice-président national du RIN. M. Robert a dit que la police a "fortement recommandé" aux indépendantistes de ne pas faire la manifestation parce qu'il y avait risque de violence et de blessures.

Au cours d'une conférence de presse hier soir, M. André

D'Allemagne a expliqué que c'est effectivement à la demande de la police que la manifestation n'a pas eu lieu.

La manifestation devait être calme, a-t-il dit, mais nous avions des raisons sérieuses de croire qu'il pouvait y avoir du désordre. Nous n'avons pas voulu, a-t-il ajouté, que ce qui devait être à l'origine une "manifestation de dignité", tourne en une "bataille raciale".

On sait que la manifestation avait été décidée à la suite d'incidents survenus la semaine dernière à l'université Sir George Williams. M. Guy Pouliot, président national du RIN, a parlé dans le cahut aux étudiants, après quoi il a dû quitter l'immeuble par la porte arrière, tandis que des étudiants piétinaient un drapeau fleurdelisé dans la rue en avant.

M. D'Allemagne a en outre exprimé l'avis que l'ordre dans lequel les manifestants se sont dispersés illustre la discipline qui règne au sein des membres du RIN. Notre mouvement, a-t-il ajouté, ne rejette pas pour autant le principe des manifestations. Cette fois-ci, le RIN a voulu éviter une bataille raciale, mais il n'est pas dit que l'exécutif pourra contenir encore longtemps la tension créée par les affronts que font les anglophones de Montréal à la population québécoise.

Le RIN, a ajouté M. D'Allemagne, demande aux autorités de Montréal et de Québec de faire enquête sur l'incident du drapeau survenu à Sir George.

Attendant la visite des Rixistes, les étudiants de Sir George avaient de leur côté préparé un document hier après-midi, dans lequel l'étudiant qu'on a faussement accusé d'avoir déchiré le fleurdelisé présente des excuses.

Les étudiants de Sir George affirment que "l'incident du drapeau a été exagéré et dramatisé par les journaux".

Taxe municipale: les protestants différent d'avis

par Gérard ALARIE (Service français de la Presse Canadienne)

Deux groupes de protestants du Québec ont présenté, hier, à la Commission Bélanger, des suggestions diamétralement opposées concernant la taxe municipale sur la machinerie. L'Association des commissions scolaires protestantes de la province de Québec soutient qu'il "est mauvais en principe d'imposer la machinerie de production". La Commission scolaire protestante du grand Montréal affirme, pour sa part, qu'il devrait être requis de "toutes les municipalités, y compris la ville de Montréal, d'évaluer les biens que représentent les machines de production et de taxes ces biens". Ces deux organismes ont, hier, soumis des mémoires distincts à la Commission royale d'enquête sur la fiscalité au Québec qui ont été présentés à la Commission successivement. Il n'y a pas eu de tentative de les réconcilier sur la question de la taxe sur la machinerie. Si le président de la Commission d'enquête, M. Marcel Bélanger, a signalé cette divergence, c'est qu'elle survient entre deux organismes qui représentent des catégories de citoyens — les protestants du Québec — qui ont plusieurs choses en commun.

Les deux organismes sont toutefois d'accord pour demander un système uniforme d'évaluation foncière dans toute la province. Privileges La Commission scolaire du grand Montréal a suggéré à la Commission Bélanger que les commissions scolaires soient exemptées des taxes de vente provinciales et municipales sur tous leurs achats. Le vice-président de la Commission d'enquête, M. H.-Carl Goldenberg, a signalé que l'expérience montre que de tels privilèges conférés à des corps publics entraînent parfois des abus. En effet, des individus pourraient, au nom d'une commission scolaire, acheter par exemple des matériaux de construction devant servir à leurs fins propres et sur ces achats, ils ne payeraient pas de taxes de vente. M. Goldenberg a demandé si certains privilèges fiscaux n'encouragent pas parfois la fraude? Un porte-parole de la Commission protestante a répondu que la Commission, comme telle, ne commettrait jamais de fraude, tout en reconnaissant la pos-



On voit ici, dans l'ordre habituel, MM. Lactance Roberge, C.A., directeur des Finances; Lionel Hébert, président de la campagne auprès des employés de la Ville de Montréal; Lucien Saulnier, président du Comité Exécutif; Hervé Belzile, C.A., président général de la campagne 1964 de la Fédération; Jean Dansereau, président de la Section des Employés de la campagne 1964 de la Fédération; et Hermann Primeau, C.R., directeur du Personnel de la Ville de Montréal.

Les fonctionnaires municipaux ont souscrit \$107,000 à la Fédération

Les employés de la Ville de Montréal ont encore une fois prouvé leur grande générosité et leur appui envers l'action bienfaisante de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises, en lui versant hier une souscription collective éditante qui est venue stimuler l'enthousiasme et l'ardeur des dirigeants de la campagne et des milliers d'auxiliaires bénévoles de la Fédération.

Les représentants des employés de la Ville de Montréal ont en effet présenté au président général de la campagne, M. Hervé Belzile, c.a., un chèque de \$107,000, soit \$3,500 de plus que leur don collectif à la campagne 1963. Cet important apport a permis à la Fédération d'établir à \$1,289,157 le total des souscriptions recueillies jusqu'à hier soir, ce qui équivaut à environ 59 pour cent de l'objectif de \$2,185,000.

Le grand responsable de la sollicitation auprès des milliers d'employés des différents services municipaux de Montréal, M. Lionel Hébert, a présenté, au nom de tous ses confrères, le chèque de \$107,000 à M. Hervé Belzile, président général de la campagne 1964 de la Fédération, au cours d'une brève rencontre à l'hôtel de ville de Montréal, en présence de MM. Lactance Roberge, C.A., directeur des Finances, Lucien Saulnier, président du Comité exécutif, Jean Dansereau, président de la Section des employés de la campagne 1964 de la Fédération, et Hermann Primeau, c.r., directeur du personnel de la Ville de Montréal.

M. Belzile a vivement loué le bel esprit de charité qui anime chaque année les employés municipaux, de même que le dévouement inlassable des auxiliaires bénévoles qui voient à l'organisation de la sollicitation

à travers les différents services municipaux.

En remerciant les employés municipaux de leur exemplaire générosité, M. Belzile a souligné que l'appel de la Fédération, au nom des indigents, semble cette année être mieux entendu que jamais dans le diocèse de Montréal. "C'est pourquoi, a-t-il ajouté, nous sommes assurés que lundi soir prochain,

c'est un succès éclatant que nous aurons à annoncer à la population. Mais il faut cependant que d'ici lundi, tous et chacun continuent de fournir le même effort, car nous ne devons pas oublier que l'objectif est plus élevé parce que les besoins sont plus grands. En étant plus généreux que jamais, de notre argent et de nos efforts, partageons avec la Fédération et ses 32 oeuvres."

Faits divers

VOL POSTAL

JONQUIERE — Des billets de banque, souillés et détériorés, d'une valeur d'environ \$78,000, ont été volés mardi soir au bureau de postes. L'argent a été volé dans des sacs postaux qui devaient être cueillis par un camion à 7h. 15. Cinq employés des postes, qui étaient occupés au tri des lettres et des colis, au moment du vol, n'ont pas eu connaissance du vol jusqu'au moment de l'arrivée du camion. On constata alors que les sacs avaient été ouverts. Le capitaine Gérard Giroux, de la police de Jonquière, a dit que les voleurs sont entrés dans l'immeuble par effraction, mais n'a pas expliqué de quelle façon. L'un des employés des postes a dit avoir entendu un bruit dans la salle de livraison vers 6h. 45.

PATRICK BOUCHARD

Patrick Bouchard, que la Gendarmerie royale recherchait activement depuis plusieurs mois pour répondre à l'accusation d'avoir fraudé la Société Radio-Canada d'environ \$80,000, a été appréhendé à Phoenix (Arizona). Un porte-parole de la Gendarmerie royale a dit que la force policière fédérale était en communication avec le FBI mais qu'il est improbable que Bouchard soit ramené immédiatement au Canada puisqu'il devra d'abord comparaître devant un tribunal américain. Bouchard est accusé d'avoir frauduleusement soustrait à Radio-Canada une somme de \$80,000 en signant des chèques de paye pour trois caméramen qui n'étaient pas à l'emploi de la société de la couron-

ne. Les trois suspects ont déjà comparu à leur enquête préliminaire comme présumés complices de Bouchard.

MEDICINE

TORONTO. — Le Dr Morton Shulman, coroner en chef du Toronto métropolitain, a révélé mardi soir que son prédécesseur, le Dr Smirle Lawson, avait l'habitude de supprimer les enquêtes sur les cas de décès résultant d'erreurs de la part des médecins et d'hôpitaux. "Le Dr Smirle considérait qu'un des buts du bureau du coroner était de protéger la profession médicale", a-t-il ajouté. Le Dr Lawson est décédé l'an dernier quelques mois après avoir laissé son poste qu'il détenait depuis neuf ans. Il fut directeur des coroners de Toronto de 1937 à 1953 et aussi coroner du bureau du coroner de l'Illinois et des dommages considérables ont été causés par les inondations dans de nombreuses villes de l'Indiana, le Kentucky et l'Ohio.

19 MORTS

CHICAGO. — Au moins 19 personnes ont perdu la vie dans des inondations qui se poursuivent dans sept Etats du centre et de l'est des Etats-Unis à la suite de pluies diluviennes et de tempêtes de neige. Des milliers de personnes ont dû être évacuées dans les Etats du Missouri et de l'Illinois et des dommages considérables ont été causés par les inondations dans de nombreuses villes de l'Indiana, le Kentucky et l'Ohio.



Peter Light et Mary Suzuki, qui ont été emprisonnés avec les marcheurs de la paix à Albany. (Photo LE DEVOIR)

Deux jeunes marcheurs de la paix racontent ce qui leur est arrivé à Albany

Les deux jeunes Montréalais qui se sont joints aux marcheurs de la paix en Georgie et se sont fait emprisonner avec eux, sont de retour dans la métropole. Peter Light, âgé de 21 ans, et Mary Suzuki, âgée de 26 ans, entreprendront une série de conférences dans le but de faire connaître les événements qui se sont déroulés à Albany. Dans environ un mois, Mlle Suzuki rejoindra de nouveau le groupe de la marche Québec-Washington-Guantanamo. Un troisième Canadien, M. Michael Newman, de Vancouver, est demeuré avec le groupe. On sait que les marcheurs ont été immobilisés pendant 59 jours à Albany, dans le sud des Etats-Unis, et y ont été emprisonnés à deux reprises, parce qu'ils refusaient d'obtempérer à un ordre du chef de police de cette ville.

Ce dernier ne voulait pas leur permettre de traverser le centre commercial de la ville, à la file indienne, portant des pancartes et distribuant des pamphlets qui réclamaient une détente dans les relations entre les Etats-Unis et Cuba et la liberté pour les Noirs américains. Il faut souligner que la marche elle-même était "intégrée", puisque des Noirs aussi bien que des Blancs y participaient.

Les marcheurs sont entrés à Albany le 23 décembre, mais ce n'est que le 24 février qu'ils purent traverser la ville. Entretemps, beaucoup d'entre eux furent emprisonnés à deux reprises. Plusieurs furent en prison un jeune total, Mlle Suzuki a jeûné pendant 21 jours. Le jeune a-t-elle expliqué hier au cours d'une conférence de presse, fait partie des techniques de la non-violence. C'est un moyen d'attirer l'attention de l'agresseur sur le mal qu'il fait, en aggravant volontairement celui-ci. C'est aussi un moyen de démontrer la profondeur d'un engagement. Enfin, dans le cas des marcheurs de la paix, plusieurs jeûnaient en prison par refus de s'intégrer d'aucune façon à un système judiciaire qu'ils désapprouvent. Accepter de manger dans une prison, c'est en quelque sorte accepter la prison.

Une autre technique des non-violents, c'est la résistance passive, le refus de collaborer d'aucune manière avec les agresseurs. C'est ainsi que plusieurs marcheurs, dont Mlle Suzuki, ont refusé de marcher jusqu'à la Cour pour participer à leur procès. Ils ont reçu des sentences pour mépris de cour.

Mais les techniques de la non-violence ne sont pas uniquement passives. Les marcheurs de la paix se donnent pour consigne d'être activement fraternels même envers l'interlocuteur le plus hostile. Peter Light relate que, pendant son séjour en prison, il s'est trouvé dans la même cellule qu'un pauvre Blanc qui était farouchement hostile à l'intégration raciale, et qui le prenait constamment à partie. Mais par la simple gentillesse, le marcheur réussit à amadouer cet adversaire à tel point que, lorsque les marcheurs furent relâchés, il affirmait qu'ils lui manqueraient. De nombreuses anecdotes viennent confirmer que la non-violence active est un moyen efficace de désamorcer la violence.

LES REACTIONS

M. Light et Mlle Suzuki affirment que, dans la population d'Albany, ce sont les Noirs qui ont manifesté le plus de sympathie envers les marcheurs. On sait qu'il y a deux ans le révérend Martin Luther King, leader du mouvement d'émancipation des Noirs dans le Sud des Etats-Unis et partisan lui aussi de la non-violence, avait organisé une démonstration pacifique à Albany. Plus de mille manifestants avaient été arrêtés et depuis il n'y avait eu aucune manifestation des Noirs dans cette ville. Or, lorsque le chef de police de cette ville a décrété, à l'occasion du problème créé par les marcheurs de la paix, qu'une manifestation de moins de six personnes ne constituait pas une "parade" pour laquelle il fallait une permission officielle, plusieurs groupes de Noirs ont manifesté dans la ville pour la première fois en deux ans. Toutefois, aucun Blanc d'Albany ne s'est prononcé publiquement en faveur des marcheurs, même si certains ont fait connaître leur sympathie à la cause. M. Light et Mlle Suzuki ont relaté que le groupe a été en contact, par exemple, avec des ministres du culte d'opinions progressistes dans cette ville, qui n'osaient pas se prononcer publiquement de crainte de perdre leurs fidèles ou de trouver des bombes dans leurs églises.

La marche Québec-Washington-Guantanamo a débuté le 26 mai dernier à Québec. Elle a été organisée conjointement par le Comité pour l'action non-violente, une organisation américaine, et le comité des cent, une organisation canadienne.

Pour remplacer le chemin de fer de Matane, la Voirie de Québec prépare un projet de rechange

QUEBEC, (DNC) — Le ministre de la voirie, à la demande d'Ottawa, a préparé un programme de travaux routiers destinés à remplacer la construction d'un chemin de fer entre Matane et Ste-Anne des Monts.

On sait que le gouvernement Pearson, en arrivant au pouvoir avait décidé de ne pas mettre en vigueur la loi adoptée par les conservateurs prévoyant la construction de ce chemin de fer. Le chef de l'opposition a verbalement reproché au ministre Pinard d'avoir accepté la requête du fédéral.

"Quand le ministre a reçu l'offre, a dit M. Johnson, il aurait dû répondre à Ottawa: "Observez vos lois, ce n'est pas moi, même si je suis membre d'un gouvernement libéral et du parti libéral, qui vais vous aider à sortir de cette impasse". C'est le devoir du ministre de la voirie de dire à Ottawa: "Bâtissez vos chemins de fer, ce ne me regarde pas, ce regarde la juridiction fédérale; et moi je m'occuperai de mon budget de voirie. Le ministre n'a pas le droit de prendre de l'argent qui pourrait servir ailleurs pour permettre à M. Pearson, qu'il a aidé à faire élire, de manquer une loi du Parlement à cause de la partisanerie politique des libéraux à Ottawa qui placent le parti au-dessus de l'intérêt de la Gaspésie".

Le chef de l'opposition a soutenu que les Gaspésiens avaient absolument besoin de ce che-

min de fer et qu'il n'appartenait pas au ministre de la voirie de "compléter avec le ministre fédéral des travaux publics pour qu'il ne soit pas construit", a-t-il dit.

BIENVENUE A BYRRH le premier apéritif de France. APÉRITIF A BASE DE VIN. LE BYRRH EST DISPONIBLE DANS TOUS LES MAGASINS DE LA REGIE DES ALCOOLS (RÉFÉRENCE 540-B).

Avez-vous fait votre part? Federation logo with a stylized 'F' inside a circle.

EDITORIAL

Le plus puissant des désinfectants

Un tout récent jugement de la Cour suprême des Etats-Unis projette un éclairage intéressant sur le thème toujours actuel de la liberté de la presse.

La décision de la Cour suprême confirme un principe très important. Si l'on veut assurer la libre discussion des affaires publiques dans un pays, il faut reconnaître à ceux qui discutent des affaires publiques le droit de se tromper honnêtement, même sur des questions de fait.

Les termes de l'alternative sont classiques. La liberté très grande engendre un risque accru d'erreurs et d'abus dans la discussion. D'autre part, une liberté circonscrite dans des précautions trop précises atténue fatalement la vigueur et la diversité des discussions publiques qui doivent caractériser une société démocratique.

Entre ces deux risques, estime la Cour suprême, il faut opter pour celui qui comporte les avantages les plus grands. Or, le choix est clair et impératif: "Les bienfaits qui résultent de la discussion publique sont si grands et les risques d'atteinte à la réputation de certains individus si réduits, qu'il importe de conférer un caractère "privilegié" à la discussion des affaires publiques."

Ce privilège vaut pour les hommes publics et les citoyens individuels, mais il s'applique de manière éminente à la presse. La presse doit se sentir libre de critiquer le comportement des hommes publics, sans avoir à craindre la menace constante de poursuites judiciaires.

La Cour suprême pose, en fait, une limite à ce droit sacré. Ce droit est inviolable.

lable, considère-t-elle, à moins qu'on ne puisse prouver que la presse en use avec "malice", c'est-à-dire avec une ignorance ou un mépris systématique et délibéré de la vérité des faits.

Mais ici, deux membres du tribunal ont tenu à formuler des réserves: MM. Black et Goldberg estiment que la liberté et l'immunité de la presse dans la discussion des affaires publiques doivent être absolues et sans limite.

Rien de plus difficile à établir, note le juge Black, que la "malice". "Il s'agit là d'un concept abstrait et vague, dont la preuve est aussi difficile à faire dans un sens que dans l'autre. Une condition comme celle-là amoindrit beaucoup — c'est le moins qu'on puisse dire — la protection que les auteurs du premier Amendement ont voulu accorder à ceux qui discutent des affaires publiques".

Certains conclurent de ce jugement, que la Cour suprême des Etats-Unis verse dans un libéralisme naïf et est prête à abandonner entre les mains d'une presse plus ou moins responsable la réputation des hommes publics et les intérêts supérieurs du public lui-même.

Le juge Goldberg apporte à cette objection une réponse pertinente: "Dans notre système de gouvernement, les armes disponibles pour la lutte contre les abus de la liberté sont la présentation d'arguments contraires et l'éducation du public, non l'amputation de la liberté de parole". Equilibre fragile, dira-t-on, que celui qu'on attend de cette libre confrontation d'opinions opposées. Mais, en démocratie, il n'y en a pas d'autre possible, à moins qu'on ne veuille s'en remettre au jugement arbitraire de certains individus.

"La lumière du jour, écrivait naguère le juge Brandeis, est le plus puissant de tous les désinfectants". C'est à faire triompher cette lumière que s'applique la presse libre.

Un journal d'avant-garde doit courir à cet égard des risques plus grands que les autres. Il faut essayer de le juger, non pas en fonction du tort accidentel causé à certains hommes publics, mais à la lumière du service qu'il rend à la société tout entière.

Vouloir le punir à la moindre erreur, c'est s'attaquer inconsciemment à l'institution elle-même.

Claude RYAN

Les Nations-Unies et Chypre

Même si plusieurs pays, dont le Canada, ont accepté en principe d'envoyer des troupes à Chypre sous l'autorité des Nations Unies, cette intervention pacifique paraît difficile à organiser, en dépit du fait qu'elle a été approuvée par le Conseil de sécurité.

C'est le Conseil de sécurité qui doit agir pour protéger la paix ou pour repousser une agression et il peut pour cela prendre des mesures de caractère militaire; tous les pays membres se sont engagés, à certaines conditions, selon l'article 43, à fournir des forces armées, et l'article 47 prévoit l'établissement d'un comité d'état-major relevant du Conseil de sécurité, et qui doit organiser ce qui serait une armée internationale.

Pourtant, dès 1947 et à diverses reprises depuis, les Nations Unies ont envoyé des observateurs et des pacificateurs dans des régions menacées, en Palestine, en Indonésie, au Caucase. En 1948, le secrétaire général a demandé d'avoir une garde pour la protection des observateurs envoyés dans diverses parties du monde, mais Moscou s'est opposé en disant qu'une telle garde serait une force militaire et que ce serait violer la charte que de placer cette force sous l'autorité du secrétariat alors qu'elle doit relever du Conseil de sécurité.

Lors de la guerre de Corée, c'est l'absence de la Russie au Conseil de sécurité qui permit de confier un mandat d'intervention aux Etats-Unis, après quoi le Conseil n'eut pas à agir. Mais depuis juillet 1950, les Russes ne s'absentent plus du Conseil et on a cherché d'autres moyens d'action. Trois formules ont été suggérées: une force de volontaires internationaux; ou des troupes de réserve des armées nationales prêtes à répondre à un appel, proposition que vient de réitérer la Suède; ou encore une légion de troupes de petits Etats, qui serait renforcée par des troupes des grandes puissances

BLOCS NOTES

Rôle d'une force internationale

Certains pays peuvent se trouver dans l'incapacité de financer leur participation à une force internationale; mais ce n'est pas le cas pour la plupart des pays invités à envoyer des troupes à Chypre, notamment pour le Canada; d'autant plus que l'intervention n'est en principe que pour trois mois. Une difficulté plus grave surgit, c'est le mandat et le rôle de ces troupes.

S'il s'agit seulement d'une fonction de surveillance pour le maintien d'une trêve que les groupes rivaux sont disposés à accepter, la tâche n'est pas trop onéreuse; les incidents à contenir ne peuvent prendre beaucoup d'envergure. Dans le conflit égypto-israélien, la question demeure confuse, et les troupes de l'O.N.U. peuvent se trouver dans l'obligation d'utiliser la force et d'assumer un rôle de pacification qui tiendrait plus de l'action militaire que de la surveillance.

Après l'affaire de Suez, M. Pearson avait proposé que la force constituée par le secrétaire général devienne un organe permanent. Il n'était pas question d'une armée dont les contingents seraient postés à des endroits donnés, mais divers pays garderaient des troupes à la disposition de l'Assemblée, et on pourrait les dépêcher vers les points névralgiques de façon rapide, sans les délais qu'on avait eus pour Suez et qui se produisent pour Chypre.

Si une telle formule avait pu être réalisée, le cas de Chypre serait plus facile à résoudre, car l'initiative reviendrait uniquement à l'O.N.U. Tandis que dans le moment, chaque pays invité doit décider lui-même en fonction d'un cas particulier, de sorte que l'acceptation l'engage davantage dans ce conflit précis. Il faut donc alors que le mandat soit défini d'avance, et que le rôle soit délimité.

Rien n'indique que la Russie accepterait cette méthode



AU BRÉSIL

La "guerre de la terre"

par I. GUIMARAES

Rio-de-Janeiro. — Le mouvement pour la réforme agraire au Brésil manque de martyrs: l'intransigence des gros propriétaires fonciers et l'exaspération des extrémistes sont en train de lui en fournir. Dans l'Etat de Paraíba, au coeur du fameux "quadrilatère de la soif", un leader paysan est abattu à coups de carabine; un autre est fusillé à bout portant dans l'Etat de Goiás, dans le Centre; dans celui de Minas-Gerais, dans le Centre-Sud, des centaines de propriétaires fonciers commandent des armes et s'organisent en milices, tandis que de tous les points du pays la masse des paysans misérables, après trois siècles de domination, commence à se redresser, harrassée de piques et de faucilles. De telles scènes constituent le premier acte d'un drame qui se joue actuellement dans presque toute la campagne brésilienne. Le problème du régime de la terre au Brésil devra donc être résolu à chaud, dans un climat psychologique mauvais et dans une atmosphère politique tendue. Il est pourtant en lui-même déjà assez complexe. Dans les archives du Parlement dorment en dépôt environ deux cents projets de réforme agraire, dont aucun n'a, à ce jour, pu être approuvé. Il serait d'ailleurs assez étonnant qu'un Parlement composé dans sa majorité de représentants des intérêts de la grande propriété foncière, puisse voter une loi portant directement atteinte à ses intérêts.

Il y a pourtant des progrès. En quatre ans, une conscience de la nécessité d'une réforme du régime de la terre s'est développée au Brésil. Juste avant la révolution cubaine, les simples mots de réforme agraire étaient pour le grand public brésilien en général, et pour la plupart des conservateurs en particulier, des mots tabous, appartenant au vocabulaire révolutionnaire de la subversion et du communisme. Aujourd'hui, même la droite la plus réactionnaire est unanime à reconnaître que la structure de la propriété foncière au Brésil ne peut plus rester ce qu'elle a été depuis pratiquement trois siècles, et la charte de l'Alliance pour le progrès elle-même contient dans son programme un chapitre spécial sur la réforme agraire.

Des électeurs "contrôlés". En pleine deuxième moitié du vingtième siècle, la structure de la société agraire brésilienne est encore franchement féodale. Selon les statistiques officielles, la population rurale s'élève à trente-neuf millions d'habitants, qui représentent 54 p.c. de la population totale. Près de la moitié de toute la surface cultivée du pays appartient à un pour cent seulement de cette population rurale. En chiffres absolus, le total des terres exploitées au Brésil représente 265 500 000 hectares, ou vivent trente-neuf millions de personnes; la moitié de ces terres constitue la propriété privée de trente-deux mille individus. L'analyse détaillée des statistiques révèle bien d'autres surprises. Il suffit cependant de réfléchir sur l'aspect purement électoral du pouvoir de la grande propriété foncière pour se faire une idée de la "représentativité" de la démocratie brésilienne. Prenons l'exemple de l'Etat de Minas-Gerais, dans le Centre-Sud, qui est à la fois un des Etats économiquement les plus riches et politiquement les plus influents de la Fédération. (Il est en même temps — ce n'était pas la peine de le souligner — un des bastions des forces conservatrices.) Selon une étude de la Fundação Getúlio Vargas — organisme spécialisé — la moitié du collège électoral du Minas-Gerais, qui compte un total de deux millions cinq cent mille électeurs, est directement contrôlée par une minorité de douze mille propriétaires fonciers qui possèdent 47 p.c. du total des exploitations agricoles de l'Etat. Quand on parle au Brésil d'"électeurs contrôlés", il faut penser à ces ouvriers agricoles qui dépendent entièrement, même pour leur simple subsistance, de leur seigneur tout-puissant. Et personne n'ignore que, à l'intérieur du pays, il y a toujours un moyen de contrôler le bulletin de vote d'un électeur, si subtil soit-il.

Une forme de servage. Une étude sociologique du milieu rural brésilien mériterait de pacification! Il faudrait en tout cas que l'autorité du Conseil de sécurité soit respectée, y compris le droit de veto. On pourrait alors retomber dans l'impasse qui a empêché jusqu'ici l'application des articles 43, 45 et 47 quant aux forces armées dont peut disposer le Conseil de sécurité. Les Nations Unies sont encore loin d'assumer vraiment la fonction que la charte leur a confiée pour la protection de la paix.

P.S.

Le projet de la S.U.P.R.A. est assez précis: seules seront expropriées les terres non exploitées d'une surface supérieure à 100 hectares. On devine facilement que de telles terres se prêtent à merveille à la spéculation foncière. Le gouvernement, en les expropriant, provoque une telle frayeur chez les propriétaires, que, ou bien ils se mettront immédiatement à les exploiter, ou bien ils auront recours à des moyens violents pour empêcher l'exécution de cette mesure. Et l'habile Goulart a pris les devants: il a confié aux forces armées le soin de veiller à l'application du décret et d'établir le relevé topographique du sol.

Vives réactions. Les réactions ne se sont pas fait attendre. Avant même que le décret soit signé, de violentes bagarres ont déjà éclaté dans les propriétés situées en bordure de la route Rio-Bahia, notamment dans l'Etat de Minas-Gerais, sur les terres qui appartiennent à la grande richesse du Luxembourg. Des centaines de paysans, impatients d'entrer en possession des lots que le gouvernement fédéral leur promet depuis longtemps et qu'il tarde à leur livrer, ont purement et simplement eu recours à l'invasion de ces terres. La guerre est déclarée et les autorités fédérales, poursuivant un jeu à la fois habile et dangereux, assurent aux propriétaires que les envahisseurs seront délogés, et aux paysans qu'ils seront bientôt les maîtres chez eux. L'armée fédérale, elle, garantit que l'ordre sera maintenu et que toute tentative de subversion sera étouffée (cette subversion peut tout aussi bien être celle de propriétaires que de seigneurs de terres).

Les accusations lancées par la grande presse conservatrice comme par les leaders de droite ne manquent en tout cas pas d'humour: on accuse simplement le président Goulart de vouloir confier, par le décret de la S.U.P.R.A., le contrôle des grandes voies de communication aux communistes afin de soumettre le Brésil au joug de Moscou. Les paysans, eux se moquent des implications internationales de la réforme agraire: ils veulent des terres, ils revendiquent des garanties, ils savent maintenant qu'un monde nouveau est en train de s'ouvrir pour eux, dans lequel ils ne seront plus jamais chassés du sol que pendant des générations, ils ont labouré de

des préoccupations des autorités brésiennes, et tout le monde reconnaît qu'elle est une nécessité urgente.

Les projets gouvernementaux

Mais c'est autour des modalités d'application de cette réforme qu'interviennent les dissidences. Le président João Goulart semble être désespéré de voir le Congrès voter cette réforme. Habile et rusé, il a tout de même réussi à obtenir que le Parlement votât la création d'un organisme spécial chargé d'étudier le problème. Cet organisme, la S.U.P.R.A. (Superintendência de la réforme agraire) constitue, selon les observateurs, un véritable "oubli" de l'opposition, car, pendant que le Congrès s'attarde à se disputer sur les modalités des indemnités dues aux propriétaires expropriés ou sur les techniques d'une réforme agraire idéale, la S.U.P.R.A. est en train de faire signer à l'exécutif un décret qui prévoit l'expropriation de toutes les terres situées en bordure des routes nationales, des voies ferrées et des grands barrages, sur une profondeur de 10 kilomètres.

Assimilation. En marge de l'annonce publiée dans votre édition de ce matin que "Ottawa étudie de près l'interdiction de sortir du Québec des grumes de sciage" on aura noté les déclarations de J. G. MacLeod, de Pembroke, vice-président des concessions forestières de Consolidated Paper, à l'effet que plus de 30% des ouvriers des scieries qui le concernent sont Canadiens français.

N'apparaît-il pas paradoxal que le Québec ait oxydé et maintenu si longtemps des concessions forestières dans des conditions qui ont attiré à Pembroke et dans la région, des milliers de Canadiens français qui ont été soumis au statut de toutes ces années, au vu et au vu de tous, aux politi-

leurs mains et arrosés de leur sueur. On accuse, bien sévèrement d'ailleurs, le gouvernement fédéral de réduire le problème de la réforme agraire à une simple question de distribution des propriétés sans se soucier des problèmes de crédit, de mise en valeur, de compétence, et sans tenir compte des énormes différences qui existent entre les régions agricoles du Brésil. Ce n'est pas tout à fait exact. Mais les paysans survoltés ont besoin d'actes. Comme tous les paysans du monde, ils sont doués d'un bon sens solide, et ils ont le goût du concret. Et, ce qui est bien plus grave, ils découvrent tout d'un coup, par l'exemple de leurs martyrs, qu'ils n'ont

plus rien à perdre dans cette guerre. Ce ne sera en tout cas pas sans ironie que la chronique retiendra un jour que la réforme agraire a été réalisée au Brésil par un des plus importants propriétaires fonciers du pays, le président João Goulart, et que les paysans auront été introduits dans la possession de leurs lots protégés par les fusils de l'armée fédérale contre les commandos des propriétaires exploitants qui voulaient, selon leur propre mot, "barre la route au communisme et défendre la propriété privée".

Un message de M. La Pira à M. Krouchtchev: "Écartez le cadavre de l'athéisme"

De notre correspondant Georges HUBER

M. Giorgio La Pira, maire de Florence, vient d'adresser un télégramme à M. Krouchtchev, à propos de la recrudescence de la lutte antireligieuse en Russie.

Ce message mérite d'être signalé, encore que l'ascendant de son auteur ait diminué. Il avait vu clair et loïn.

Il y a à quelques années, le prestige de M. La Pira était considérable. Il s'étendait jusqu'à l'étranger. Cet homme eut le courage d'organiser à l'initiative des Congrès et des Rencontres qui contribuèrent à la pacification des peuples. Rappelons, à titre d'exemple, les colloques méditerranéens, en vue de la solution du problème d'Algérie. M. La Pira avait vu clair et loïn. Ce qui semblait naguère une utopie, soit l'indépendance de l'Algérie, fruit de négociations bilatérales, est devenu une réalité.

Ces dernières années, le prestige de M. La Pira a décliné, même dans les milieux catholiques. De tout temps, il est vrai, des milieux conservateurs, insensibles aux exigences sociales, se sont inquiétés des vues et des initiatives du maire de Florence, comme autrefois ces mêmes milieux s'inquiétaient des directives d'un Léon XIII... et priaient même pour la conversion du pape. Il y a plus. La politique de M. La Pira envers les gauchistes a été critiquée. On lui a reproché, entre autres, de trop insister sur des convergences occasionnelles du christianisme et du marxisme, dans les réalisations d'une politique sociale, et de trop taire, dans ces rencontres, ce qui oppose irréductiblement les deux camps. C'est à dire de jeter la confusion dans les esprits et de favoriser les équivoques soigneusement entretenues par les communistes.

D'ailleurs ces griefs n'atteignent ni la foi ni le désintéressement absolu de M. La Pira. Il est sicilien et, par surcroît, d'un caractère impulsif. Ce pli de son caractère a pu l'emporter vers des positions hasardeuses.

Symptôme d'infantilisme scientifique

Quoi qu'il en soit de ces critiques, les catholiques applaudiront sans doute au message que M. La Pira vient d'adresser au chef du gouvernement soviétique. C'est une protestation contre la recrudescence de la lutte antireligieuse, une mise en garde contre les suites de cette campagne, sur le plan russe comme dans le domaine international, et enfin, un appel pressant au maître du Kremlin de venir au secours de ceux qui ont été soumis à ce "doku".

"L'athéisme d'Etat est signe de discrimination intolérante et d'oppression politique et civile, et de plus, un symptôme d'infantilisme scientifique et culturel et de vieillissement historique de la nation. C'est un héritage passif de la bourgeoisie capitaliste et athée du siècle dernier. Cet athéisme

est incapable de comprendre les grandes espérances des nouvelles générations du peuple soviétique et des peuples du monde entier. Il est l'exaltation de la plus haute du stalinisme qui tenta brutalement de déraciner du grand peuple russe les valeurs les plus profondes et les plus vitales de son histoire religieuse, artistique et civile. Il est aussi une pierre d'achoppement sur la voie de la paix internationale."

Otez ce cadavre qui empoisonne l'air

"J'ai toujours eu une grande estime pour vous, poursuit M. La Pira. Permettez donc que pour le bien du peuple soviétique et au nom de la paix fraternelle et de la fraternelle unité des peuples, je vous dise en toute sincérité: Enlever de la terre russe ce cadavre de l'athéisme, comme vous avez enlevé le cadavre de Staline. C'est un cadavre qui empoisonne l'air."

"Le peuple russe n'en supporte plus l'odeur. Mille indices, de Pasternak à Tcherniakov, révèlent le désir de libération qui anime la vie profonde du peuple russe."

"En écartant ce cadavre de l'athéisme, vous purifierez l'atmosphère, non seulement de l'Union soviétique, mais aussi des nations socialistes et de toutes parties du monde. Et vous rendrez un immense service à l'édification de la paix. L'amour pour votre peuple, qui vous a inspiré le courage de déraciner le stalinisme, vous donnera le courage, plus grand encore, de déraciner l'athéisme."

Ce faisant, vous réaliserez la plus grande opération spirituelle et politique de l'histoire contemporaine. Ce sera la plus grande explosion de force spirituelle et politique, capable d'imprimer un cours vraiment nouveau à l'histoire présente des peuples. Accueillez mon appel."

Salué avec joie par le ciel et par la terre

"Tous les peuples, conclut M. La Pira, vous bénissent pour l'acte que vous accomplissez en libérant du cadavre de l'athéisme et en faisant fleurir les grandes valeurs de la vraie vie qui dérive de Dieu et qui est la vie de la grâce, créatrice de civilisation, de beauté et de prière. Nous attendons ce geste de libération qui sera salué avec joie par le ciel et par la terre."

Certains taxeront M. La Pira de naïveté, du moins pour les passages de son télégramme. Mais quel chrétien ne se réjouirait pas de voir un croyant, maire d'une grande ville, rappeler au maître du Kremlin des vérités supérieures que les hommes politiques lui disent peut-être trop peu?

lettres au DEVOIR

Assimilation

En marge de l'annonce publiée dans votre édition de ce matin que "Ottawa étudie de près l'interdiction de sortir du Québec des grumes de sciage" on aura noté les déclarations de J. G. MacLeod, de Pembroke, vice-président des concessions forestières de Consolidated Paper, à l'effet que plus de 30% des ouvriers des scieries qui le concernent sont Canadiens français.

N'apparaît-il pas paradoxal que le Québec ait oxydé et maintenu si longtemps des concessions forestières dans des conditions qui ont attiré à Pembroke et dans la région, des milliers de Canadiens français qui ont été soumis au statut de toutes ces années, au vu et au vu de tous, aux politi-

leurs mains et arrosés de leur sueur. On accuse, bien sévèrement d'ailleurs, le gouvernement fédéral de réduire le problème de la réforme agraire à une simple question de distribution des propriétés sans se soucier des problèmes de crédit, de mise en valeur, de compétence, et sans tenir compte des énormes différences qui existent entre les régions agricoles du Brésil. Ce n'est pas tout à fait exact. Mais les paysans survoltés ont besoin d'actes. Comme tous les paysans du monde, ils sont doués d'un bon sens solide, et ils ont le goût du concret. Et, ce qui est bien plus grave, ils découvrent tout d'un coup, par l'exemple de leurs martyrs, qu'ils n'ont

plus rien à perdre dans cette guerre. Ce ne sera en tout cas pas sans ironie que la chronique retiendra un jour que la réforme agraire a été réalisée au Brésil par un des plus importants propriétaires fonciers du pays, le président João Goulart, et que les paysans auront été introduits dans la possession de leurs lots protégés par les fusils de l'armée fédérale contre les commandos des propriétaires exploitants qui voulaient, selon leur propre mot, "barre la route au communisme et défendre la propriété privée".

IRENEE GUIMARAES (Le Monde)

LE DEVOIR FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 15 JANVIER 1910 Comité de direction: André Laurin, rédacteur en chef; Claude Ryan, administrateur-délégué; Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint; Trésorier: Arthur Lefebvre; Directeur de l'information: Michel Roy. "Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, comparée à responsabilité limitée qui est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur à Montréal, Québec, Lévis et banlieue: \$70. Ailleurs au Canada: \$14. A l'étranger: \$20. Edition du samedi: \$5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'exemplaire comme objet de la classe de la présente publication. Téléphone: Vtctor 4-3261

# Bill 60 : les conseillers législatifs adoptent 2 autres amendements

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — Le Conseil législatif a adopté, hier, à l'unanimité, deux amendements au bill 60 remplaçant ceux que l'Assemblée législative avait refusé d'accepter. On sait que la Chambre haute avait exigé que le sous-ministre de l'Éducation ne soit pas membre adjoint des comités confessionnels et que le Conseil supérieur de l'Éducation conserve ses propres archives au lieu de les remettre au ministère de l'Éducation.

La Chambre basse avait rejeté ces deux amendements tout en acceptant trois autres soumis par le Conseil législatif.

Au cours de pourparlers, hier matin, entre le leader du gouvernement, M. George Marler, et le leader de l'opposition, M. Édouard Asselin, on en est venu à un compromis satisfaisant.

Ce compromis consiste en deux nouveaux amendements présentés à l'unanimité.

Le premier stipule que "le sous-ministre de l'Éducation peut assister à toute séance de chacun des comités catholique et protestant sur invitation de son président ou à la demande du ministre".

Le deuxième précise que les secrétaires des comités confessionnels et du Conseil supérieur de l'Éducation "conserveront le registre des délibérations, leur correspondance et tous les documents et leur possession dans les locaux mis à leur disposition".

Le leader de l'opposition s'est dit très heureux que le gouvernement ait accepté quelques-uns des amendements soumis par la Chambre haute. Il a parlé plus particulièrement de celui concernant l'insertion de chaque chapitre et celui enlevant au ministre de l'Éducation le pouvoir d'expropriation, bâtisses et immeubles des institutions indépendantes.

"Il arrive souvent, a dit M. Asselin, que le Conseil législatif apporte aux projets de loi des corrections très importantes peu connues du public. Si elles étaient plus connues, on jugerait mieux de l'utilité de cette Chambre".

M. Marler a affirmé que les deux nouveaux amendements constituaient un compromis satisfaisant et que, plus particulièrement, celui qui permet au sous-ministre d'assister aux séances des comités confessionnels respectait cette notion de coordination nécessaire dans le domaine de l'éducation.

Il a expliqué que de cette façon le sous-ministre pourra servir de trait d'union non seulement entre le ministre et les comités, mais encore, dans certains domaines, entre les deux comités confessionnels qui auront strictement quelques problè-

mes en commun, comme, par exemple, le choix des livres etc.

Le leader du gouvernement a ajouté que le sous-ministre, assistant aux séances des comités sur invitation des présidents ou du ministre, les comités pourront, quand ils le désireront se réunir à huis-clos sans la présence du sous-ministre.

Les deux amendements ayant été adoptés à l'unanimité, on présume que l'Assemblée législative les acceptera; car M. Marler n'a certainement pas appuyé l'opposition sans avoir au préalable consulté le premier ministre.

D'ailleurs M. Marler lui-même avait participé avec le leader de l'opposition à la rédaction des deux nouveaux amendements.

## ... et Lesage est d'accord

QUEBEC (DNC). — A l'ajournement de la séance de l'Assemblée législative, hier soir, le premier ministre a déclaré que, pour sa part, il était prêt à accepter les deux nouveaux amendements au bill 60 adoptés à l'unanimité quelques heures plus tôt par le Conseil législatif.

M. Lesage a dit que la Chambre basse étudiera ces amendements aujourd'hui à deux heures et trente.

## INCENDIE À ST-HENRI

Huit personnes ont subi des blessures hier matin lorsqu'une explosion et un incendie ont endommagé une série de logements dans le quartier St-Henri. Un total de 32 personnes ont dû abandonner leurs logis. L'incendie a nécessité deux alertes et 50 pompiers se sont rendus sur la rue Lacasse pour combattre l'élément destructeur. L'intérieur de la partie centrale de l'édifice a été détruit tandis que l'eau et la fumée causaient des dommages aux logements avoisinants.



## Emile Gosselin, administrateur du personnel à l'Exposition 67

M. Emile Gosselin, B.A., LL.L., M.A., professeur à l'université Laval, a été nommé administrateur du personnel de la Compagnie de l'Exposition Universelle Canadienne.

En annonçant la nouvelle, le directeur général, M. Andrew Kniewasser, a expliqué que le professeur Gosselin serait chargé du recrutement, du choix et de la distribution du personnel de la compagnie. L'une de ses tâches principales sera de diriger les négociations et les relations ouvrières relatives à l'aménagement de l'emplacement de l'Exposition de manière à éviter tout arrêt de travail.

Originaire d'Amos, le professeur Gosselin a fait ses études classiques au Collège de Montréal et ses études de droit à l'université de Montréal. Admis au Barreau de la province de Québec en 1945, il a pratiqué le droit dans sa ville natale jusqu'en 1949 alors qu'il s'est inscrit à l'université de Toronto dont il obtient en 1948 sa maîtrise en sciences économiques.

Le professeur Gosselin enseigne les sciences économiques et les relations industrielles à l'université Laval et continuera à y donner des cours tout en travaillant pour l'Exposition. Il est membre du comité de Préparation des conventions collectives du gouvernement fédéral et il a agi à titre de conseil en relations industrielles auprès de la commission Glasco.

# DANS UN RAPPORT DEPOSE HIER, LA COMMISSION SYLVESTRE RECOMMANDE: Un autre mode de gouvernement pour la Ville de Québec

QUEBEC — Un nouveau mode de gouvernement pour la ville de Québec a été recommandé, hier, par une commission d'étude du système administratif de la capitale provinciale.

La commission, formée par le gouvernement provincial et présidée par le juge Charles-Auguste Sylvestre, formule quelque 25 recommandations dans un rapport d'une centaine de pages déposé devant l'Assemblée législative.

Elle propose l'abolition des huit quartiers actuels, ayant deux échelons chacun, et de diviser le territoire en trois districts qui comptent quatre échelons chacun.

Le Conseil municipal, selon la commission, devrait se composer du maire et de douze conseillers élus. Le nouveau régime politique devrait aussi être doté d'un Comité exécutif qui serait formé du maire, de deux conseillers et d'un gerant.

La commission recommande que le droit de vote soit accordé à tous les citoyens âgés de 18 ans et plus. Il ne serait plus nécessaire, si l'on a l'âge requis et son domicile dans la ville, de posséder des immeubles pour exercer son droit de vote.

La commission souligne que la raison principale qui l'a amenée à faire cette dernière recommandation c'est que l'impôt foncier ne constitue plus la proportion la plus considérable du revenu de la ville.

"Il faut laisser tomber, règle générale, la distinction de propriétaire et de locataire, en ce qui concerne le droit de vote et élargir le suffrage de manière à ne laisser de côté personne qui contribue des impôts, directement ou indirectement."

La division du territoire en trois districts est destinée à extirper l'esprit de quartier chez les électeurs et à donner aux échelons une conscience plus claire de leurs obligations envers la collectivité. Elle permettrait aussi de faire disparaître les inégalités flagrantes actuelles, entre les quartiers et les électeurs.

La commission recommande que le maire ait, à l'avenir, la responsabilité de l'administration. A cette fin, elle fait du maire la tête de l'administration. Le maire ne serait plus le président du conseil mais le

président du comité exécutif.

Il est vrai, souligne la commission, que le maire peut même dans le système actuel, s'il a une personnalité forte, jouir d'une grande influence et même exercer l'autorité à toutes fins pratiques.

Rien n'empêche, dit la commission, que le système actuel soit mauvais en ce qu'il fournit au maire une excuse toute trouvée et vraiment trop facile: "Ce n'est pas moi, dira le maire, qui a pris la décision, mais le conseil ou tel ou tel comité, ou tel ou tel chef de département. Il arrive trop souvent que personne ne sache plus qui est responsable de quoi que ce soit."

Une tête

"N'est-ce pas le phénomène que l'on observe à l'hôtel de ville de Québec? Décidément la cité de Québec a besoin d'une tête, comme toute administration".

La commission est d'opinion qu'un gerant doit faire partie de l'administration municipale.

Le gerant, dit le rapport, sera le mandataire du comité exécutif et il assurera la direction générale et immédiate de tous les départements à l'exception de celui du greffier.

Le poste de gerant devrait commander un salaire de \$16,000 à \$20,000 et une allocation

de dépenses convenable, dit la commission.

La commission estime que la formule qu'elle propose retient tous les éléments essentiels d'une bonne administration municipale: un conseil qui légifère et qui se mêle le moins souvent possible de l'administration elle-même, un pouvoir exécutif fort et un gerant aux attributions considérables et déterminées par la charte, enfin un maire qui a la responsabilité principale de l'administration devant le corps électoral.

La création d'un département d'urbanisme qui prendra rang parmi les départements les plus importants de la ville

et qui en aura les prérogatives et la responsabilité, est une autre suggestion faite par la commission.

Elle recommande que la réglementation de la circulation soit confiée à un ingénieur en circulation sous le contrôle de l'urbaniste.

La ville devrait se doter d'un département du personnel et d'un bureau des examinateurs. La commission dit attacher une importance primordiale à cette réforme qui est destinée à doter la ville d'un personnel qualifié à tous les paliers de l'administration.

La commission recommande aussi que la votation ait lieu le dimanche.

Cours de perfectionnement intellectuel et spirituel par correspondance du CERCLE PSYCHOLOGIQUE "de l'automatisme à la conscience"

# L'HOMME

doit se rendre compte de cette réalité

que son cerveau constitue l'élément directeur de ses relations sociales, de tous ses travaux intellectuels et manuels et de toutes les machines modernes dont il se sert quotidiennement.

Pour que son cerveau puisse produire des méthodes directrices modernes et efficaces, le perfectionnement intellectuel et spirituel s'impose à l'HOMME.

L'expérience et l'expérimentation ont prouvé que les principes de notre enseignement, bien compris et judicieusement appliqués, permettent d'atteindre à une supériorité intellectuelle et spirituelle incontestable et de réaliser effectivement une réussite dans les relations sociales, dans le travail professionnel et dans les études scolaires et post-scolaires — grâce à l'accroissement des capacités intellectuelles et spirituelles de l'HOMME.

Vous êtes cordialement invité(e) à recevoir notre importante documentation contenant le PLAN DES LEÇONS de notre cours, ce qui vous donnera une orientation immédiate et précise sur les étapes et les méthodes par lesquelles nous réalisons le perfectionnement des qualités intellectuelles et spirituelles de l'HOMME. — Postez donc ce coupon aujourd'hui!

CERCLE PSYCHOLOGIQUE "de l'automatisme à la conscience" C.O.P. 938, Station B, Montréal, P.Q. COUPON

Sans aucune obligation de ma part, je désire recevoir la documentation contenant le plan détaillé de toutes les leçons du cours de perfectionnement intellectuel et spirituel par correspondance. — Ci-joint, 25 cents pour frais d'envoi sous pli fermé.

PRENOM et NOM ..... (préciser: M., Mme ou Mlle)

ADRESSE complète .....

Profession ..... Age ..... (si moins de 21 ans) .....

(Veuillez écrire très LISIBLEMENT — Merci!)

INFORMATIONS PERSONNELLES: 7-9 p.m., 5602, Avenue du Parc, Montréal, P.Q.

NOTE — Tous nos envois sont expédiés discrètement: sous pli fermé et sans aucune marque extérieure du Cercle; seule notre adresse postale (C.P. 938, Station B, Montréal, P.Q.) est marquée sur nos envois comme notre adresse de l'expéditeur.

## Vieilles peintures canadiennes

### À VENDRE

9 Suzor Côté - 10 Marc Aurèle Fortin - 5 Paul Caron  
2 Osias Leduc - 4 Françoise - 1 Brynner -  
1 Clarence Gagnon - Sébastien Falardeau etc...

RA. 2-2991

# COLLÈGE FRANÇAIS

Reconnu officiellement — Subventions Programme de la Faculté des Arts de l'U. de Montréal — Professeurs français

## EXAMEN D'ENTREE EN ELEMENTS LATINS

pour 3 classes: 2 cl. garçons, 1 cl. filles

Samedi, 14 mars (9h. à 12h.)

Samedi, 21 mars (9h. à 12h.)

Samedi, 11 avril (9h. à 12h.)

N.B.: Cet examen est réservé aux élèves de 6e année (ayant plus de 80%) et de 7e année des Commissions scolaires

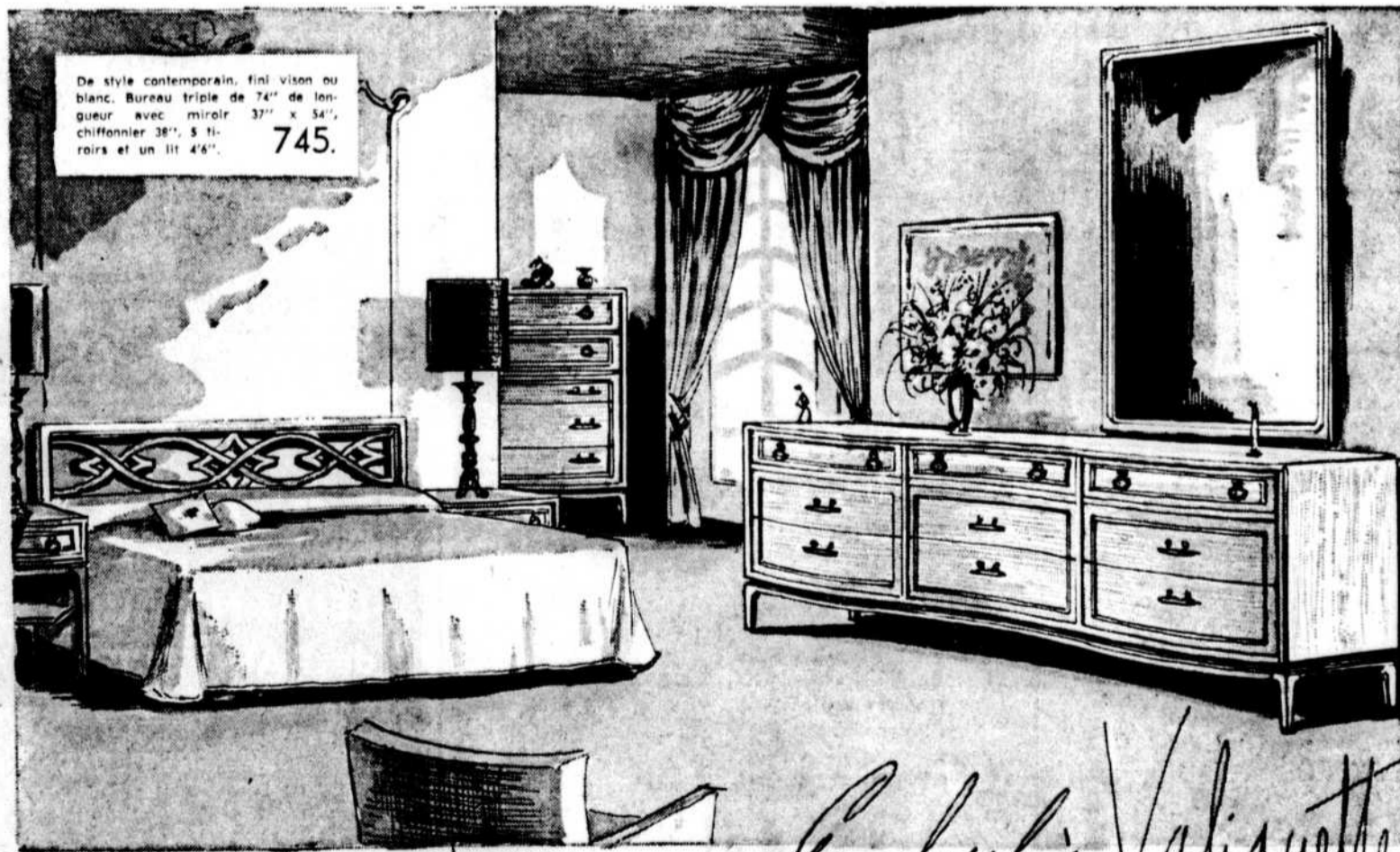
Inscriptions en cours pour les autres classes du Primaire, du Secondaire et du Collégial.

Pour renseignements et inscriptions: 272-0754

Tu aimeras ton prochain comme toi-même...



FÉDÉRATION



De style contemporain, fini vison ou blanc. Bureau triple de 74" de longueur avec miroir 37" x 54", chiffonnier 38", 3 tiroirs et un lit 46". 745.

*Exclusif à Valiquette*

N. G. VALIQUETTE LTEE 915 Ste-Catherine est Tél.: 842-8811

DE PARIS

# Paris répond à l'invitation de Claude Champagne et reçoit l'Opéra de Pékin

PARIS — L'amitié franco-canadienne s'est manifestée à la Maison du Québec, dans le cadre premier de l'hôtel particulier de la rue Barbet de Jouy, où demeure M. Claude Champagne, conseiller culturel général de Québec.

Celui-ci dont le nom indique assez l'ascendance française, fut directeur du Conservatoire de Montréal, mais c'est avant tout un compositeur apprécié, auteur de nombreuses partitions symphoniques et lyriques.

Le Paris musical avait répondu nombreux à cette réception, en tout point réussie. Amphitryon surprenant de jeunesse, ce haut fonctionnaire, atteint par la limite d'âge, s'est effacé devant le musicien, qui a fait un vibrant éloge de ses maîtres: Laparra, Edouard, Koechlin.

Un éloge qui était en même temps une affirmation de l'amour qui le porte à son pays d'origine. Au passage, il fut donné d'apprendre combien la musique française était peu connue au Canada, en raison du grand nombre de musiciens originaires d'Europe centrale.

Pour pallier cet inconvénient, M. Claude Champagne envisage d'accélérer la venue à Paris des jeunes musiciens canadiens, afin qu'ils puissent y parfaire leurs études.

Echo, anticipé des grandes festivités que prépare le Québec en hommage à l'un de ses fils les plus distingués, l'année en cours sera "l'année Champagne". Les concerts Pasdeloup ont fait entendre en la vaste enceinte du Palais de Chaillot "l'année des oeuvres les plus récentes, les plus significatives aussi du maître.

Le succès en a été très vite.

**L'OPERA DE PEKIN**

Paris, plaque tournante de l'Occident, reçoit pour la troisième fois l'Opéra de Pékin. L'origine de cette expression théâtrale remonte à 1644, sous la dynastie Ching.

Pour celui qui recherche à travers tout spectacle le technique qui y préside, ce théâtre chinois est à la fois proche et différent du nôtre.

Proche en ce sens qu'il est dépourvu de décor, de toile de fond, de machinerie de rideau. N'est-ce pas là le théâtre de

Molière et de Shakespeare? Différent parce qu'il repose davantage sur le texte que sur l'acteur façonné depuis l'âge de sept ans par un enseignement variant de sept à neuf années.

Un sens appuyé de la spécialisation domine ce théâtre: les jeunes premiers Cheng, les hommes âgés, nantis d'une barbe vraie ou... fausse Lao Cheng, les guerriers Wood Cheng, Les femmes divisées en jeunes filles Koumeifan, les femmes âgées, les guerrières, les femmes âgées, les guerrières.

A signaler qu'il y a 2000 ans, les rôles féminins étaient tenus comme chez nous, par des hommes.

En se promenant dans cette hiérarchie, on trouve, encore, les personnages comiques Tchou, les hommes au visage coloré incarnant les aventuriers, les héros, comme les bandits.

Le maquillage joue, ici, un grand rôle, il symbolise au plus haut point la civilisation chinoise et, partant, une manière de sentir, de penser aux antipodes de la nôtre. C'est ainsi que le blanc, synonyme à nos yeux de pureté, annonce, en Chine, la noirceur de l'âme.

**LE NOIR**

Le noir au contraire implique un caractère loyal. Le jeune, seul, établit un trait d'union entre nos deux mondes. L'artiste maquillé de cette couleur exprime le cynisme, la dissimulation, inhérente, par exemple, aux couples adultes.

Costumes et gestes sont également définis par une multitude de conventions traditionnelles. En matière de chant, les acteurs de Pékin n'utilisent que cinq des douze notes de l'octave.

Viennent-ils à compléter le son par les paroles, qu'ils sont tenus à prendre une voix de ténor.

En dépit de ces carcans, l'acteur chinois bénéficie d'une liberté inconnue de ses homologues occidentaux: il est mime, chanteur, orateur, danseur, acrobate. Il est l'homme total, d'un spectacle total, fragmenté en mille péripéties.

Un théâtre total, en somme,

et qui devrait rendre à plus de modestie nos avant-gardistes les plus audacieux.

C'est, encore, la virtuosité acrobatique des hommes, les grandes et gracieuses manières d'un ensemble de ces artistes qui enchante et déclenche des applaudissements du spectateur parisien.

Un homme comme Paul Claudel, qu'un mysticisme robuste, non exempt d'humour, n'embrassait d'aucun préjugé, ne s'y est pas trompé. Son "Soulier de satin", par tout un côté salimbanque, est inspiré du théâtre chinois. Qu'on se souvienne du bateleur qui annonçait chaque scène, un bâton à la main, en même temps que les machinistes embaissaient le plateau, dans un charivari de foire.

**A la télévision**

La télévision française connaît un phénomène non pas celui de la multiplication des postes, la télévision est toujours monopole d'Etat en la personne d'un de ses collaborateurs: Jean-Christophe Averty.

Réalisateur de l'émission de Michèle Arnaud, "Histoire de rire", il est celui dont on parle le plus à la télévision, comme chez les téléspectateurs, ce qui est plus important. Les uns crient: "Au fou", les autres: "Au génie".

Il est simplement le premier réalisateur pensant "téléviser", comme "penser" en leur temps, cinéma, Georges Melies, Max Linder, et celui qui lui doit tant, Charles Chaplin.

Par un cheminement miraculeux, lorsqu'on connaît le conformisme qui sévit rue Cognac-Jay, cart blanche lui a été donnée. Cela nous vaut "les Raisins Verts", qui sont ceux de la volte contre le conformisme.

Leurs séquences, matinales de surréalisme, pétées d'humour anglo-saxon, sont, surtout, inspirées par la réalité quotidienne, telle qu'elle se présente à la lecture des journaux. Transposant le réel, pour le mieux faire sentir, les téléspectateurs du coin du feu ont pu voir, dernièrement, dans ces "Raisins Verts", un bébé en celluloid arrosé avec amour par une jeune femme qui l'a mis à cuire au four comme un poulet.

Un tollé d'indignation a suivi cette émission dont Averty s'est expliqué ainsi: "J'ai voulu montrer par là la conduite de certains parents indignes, que l'on feint d'ignorer, mais qui n'en existent pas moins".

Les prochains "Raisins Verts" présenteront leur grappe le 16 mars prochain. Bien des gencives en seront agacées. (Reuter).

# LA SEMAINE DE PHILOSOPHIE A L'UNIVERSITE LAVAL

## Le Dr. Selye parle de l'importance d'un milieu favorable à la recherche

de notre correspondant particulier Roger EBACHER

C'est devant un auditoire nombreux et très intéressé que mardi soir, Selye, bien connu du grand public par ses travaux sur le stress, a traité de "la créativité dans la recherche biologique". L'éminent biologiste a souligné, avec tout le poids que donnent à ses affirmations les fruits abondants de sa carrière scientifique, qu'il y a une crise dans la recherche des sciences de la vie dans notre pays. Il déplore le fait que nos chercheurs émigrent aux Etats-Unis, avec la conséquence qu'il ne se crée pas chez nous une ambiance favorable à la recherche et un milieu où le chercheur peut sentir autour de lui la présence d'esprits avec qui il peut échanger ses idées. De plus, les fonds nécessaires ne sont fournis qu'avec parcimonie. Par exemple, à l'institut de médecine et de chirurgie expérimentale de Montréal, que dirige le Dr Selye, 81 pour cent de l'aide vient des Etats-Unis. Le conférencier a aussi parlé de la nécessité de fonder des instituts scientifiques indépendants pour la recherche.

Le Dr Selye recevait des lettres du monde entier qui lui disaient "ce qu'il fallait faire".

**Nécessité de la recherche désintéressée**

Le conférencier a décrit à son auditoire les attitudes d'esprit qui mènent à la découverte. Un chercheur doit éprouver une véritable passion pour la science. On ne trouve pas dit-il, de paresseux chez les savants. La science, dans l'estime du chercheur, doit se suffire à elle-même, sans qu'il mette d'abord en considération les résultats pratiques auxquels elle peut conduire.

Avec le flair pour le choix de son sujet et le don d'observation pour saisir des choses inattendues, le chercheur a aussi besoin de ce que le conférencier a appelé ses "préjugés". Il en a par là l'expérience qui résulte de nombreuses observations.

**Pour les futurs chercheurs**

Il ne suffit pas pour former un chercheur de lui apprendre la technologie scientifique et des mathématiques complexes. La technologie scientifique peut l'empêcher d'aller en profondeur. Le jeune savant doit faire un apprentissage avec un chercheur de carrière et s'ouvrir au contact de la nature. Il découvre une manière de vivre qui correspond à ses activités scientifiques, avec les sacrifices inévitables que comporte une vie consacrée à la science. Enfin le savant doit avoir confiance en ses forces, "tendre à l'infailibilité, sans y prétendre", comme disait Malebranche.

Conférences de M. J. L. Tremblay et du Dr. Henri Ouellet

M. J. L. Tremblay, professeur de biologie à Laval, pour sa part, a souligné l'histoire de certaines découvertes récentes pour en conclure la nécessité, tant pour la philosophie que pour la biologie, de reviser sans cesse les positions. Il a souligné l'exemple de certains penseurs contemporains — tels Whitehead et Teilhard de Chardin — qui, se heurtant à ce que le conférencier appelle: des "irréductibles", ont senti le besoin de philosopher. Cela, affirme M. Tremblay, afin de satisfaire temporairement l'esprit humain, en attendant que la science puisse aller plus avant.

Le Dr Henri Ouellet a expliqué, au cours du même colloque, la contribution de la psychologie expérimentale à la philosophie. Les philosophes, pense-t-il, devraient lire, par exemple, Piaget et ses développements sur le processus cognitif: ils en tireraient une abondante lumière sur le comportement psychique humain. Il a enfin souligné le rôle de la psychologie expérimentale comme amorce pour une inquiétude philosophique.

L'idée qui ressort de ce colloque peut être celle-ci: il faut que le philosophe d'aujourd'hui sache se pencher sur les données biologiques et en présence par rapport à la vie physique ou psychique, l'accord est loin d'être fait encore.

**La préparation des chercheurs est défective aussi. On apprend aux étudiants en sciences des techniques et l'usage des instruments, mais on ne les ouvre pas suffisamment à ce qui est beau et admirable. On ne leur donne pas de cours sur la philosophie de la science et sur la psychologie de la recherche.**

**Des expériences vécues**

Avec simplicité et bonhomie, le conférencier a parlé des découvertes qu'il a vécues: le stress, l'effet des sels de potassium pour prévenir les infarctus du myocarde, le phénomène du vieillissement. Ces découvertes, le Dr Selye les a faites sans instruments compliqués, avec des moyens très simples, sans mesures très élaborées. Il a fait remarquer avec humour que les premières observations fondamentales ne requièrent pas une "grande intelligence". Au moment de la découverte, ce qu'il faut, c'est un sentiment de communauté avec la nature, une attitude intuitive de l'esprit pour arriver à dépasser l'évidence et trouver l'orientation dans laquelle doit se faire l'interprétation des résultats. C'est après la découverte fondamentale qu'on peut indiquer les études planifiées qui restent à faire pour analyser toutes ses implications. Ainsi, après la communication des résultats de ses recherches aux milieux scientifiques, le

"Aristote, inventeur de la biologie et de la psychologie expérimentales" (A. St-Jacques)

Rappelant les ressemblances profondes qu'on peut détecter entre Aristote et Claude Bernard ou Jean Rostand, A. St-Jacques de la faculté de philosophie de Laval a brièvement posé, hier matin, les grands thèmes de la philosophie biologique d'Aristote. Participant au troisième colloque de la semaine de philosophie qui se tient à Québec, colloque s'intitulant: "philosophie et sciences de la vie", il a rappelé que la question fondamentale qu'il inquitte le philosophe devant la biologie contemporaine, c'est de savoir si on peut dire ce qu'est la vie. Le biologiste peut-il y répondre autrement que par un sourire énigmatique?

A l'Académie de Musique de Philadelphie

**TEBALDI en LARMES**

PHILADELPHIE — Il y a dix mois, une extinction de voix affligeait la célèbre chanteuse Renata Tebaldi, alors qu'elle interprétait un air au Metropolitan Opera de New York. Hier soir, la chanteuse faisait un retour dramatique sur la scène de l'Académie de musique de Philadelphie. Elle interpréta le rôle principal de "La Bohème" présenté par la Compagnie d'opéra lyrique de cette ville. A la fin de la représentation, Mlle Tebaldi, éclatée en larmes, alors que les spectateurs et un chœur qui était demeuré sur la scène lui ont accordé une ovation chaleureuse, qui a duré 18 minutes.

# Horaire des spectacles

**THÉÂTRE**

THEATRE ANJOU — "Monsieur Masure" — Tous les soirs à 9 h. dim. à 8 h. 30. A compter du 28 mars.

THEATRE ATELIER DES SALTIMBANQUES — (393 est, rue Saint-Paul) "Le satire de la Villette" — 8.30 h. jeudi, ven., sa., 7.30 h. dim.

THEATRE DE L'ECOLE (10,142 boul. St-Laurent) "Mais ne l'promène pas tout nu" — 8.30, vendredi et samedi.

THEATRE DE L'EGREGORE — "Monsieur Bonhomme et les incendiaires" — 8h30, dim., 7h30, réclame mercredi.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE — "Les mal aimés" tous les soirs à 9 h. Relâche lundi.

THEATRE DU RIDEAU VERT (Stella) — "La guerre de Troie n'aura pas lieu" tous les soirs à 8h30 dim. mat. 2h30 et 7h30.

COMEDIE CANADIENNE — "Le diable à quatre", semaine 8 h. 30, dim., 7.30. Relâche lundi.

**CINÉMA**

AHUNTSIC — "Le Disque Rouge" — 12.30 - 4.15 - 8.00.

ALOUETTE — "Fantasia" — 12.15 - 2.30 - 4.40 - 6.55 - 9.10.

AVENUE — "Carry on Cabby" — 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

BIBLOT — "Fille de joie" — 2.15 - 8.21 - 10.00.

CANADIEN ET FLAZA — "Filles de joie" — 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.15 - 10.15.

CAPITOL — "Beyond the Fringe" — 9h. — Matinée merc., et sam. 2h.30.

CENTRE D'ART DE L'ELISEE — "Alain-Resnais" "Le Soupirant" — lundi à ven., 7.30 - 9.30 - sam. 5.30 - 7.30 - 9.30 dim., 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (Salle Eisenstein) "La confession de minuit" même horaire.

CHATEAU — "Le retour du fils du Cheik" — 3.00 - 6.20 - 9.45 — "Fort du feu" — 1.10 - 4.35 - 8.00.

CINEMA FESTIVAL — "Le Caporal Epingle" — lundi à sam., 7.30 - 9.30 dim., 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

CINEMA THEATRE IMPERIAL — "It's a mad, mad, mad, mad world" — 2 h. lun. à ven., 7 compris dim. et fêtes.

DORVAL — (Rid Room) — "The L-Shaped Room" — 9.25; sam. et mer., 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00. Salle dorée) — "Who's Minding the Store?" — 9.40 — "Fun in Acapulco" — 7.40 - sam., mer., 1.00 - Dimanche à compter de 12.40.

FRANÇAIS — "Le retour du fils du Cheik" — 11.45 - 3.00 - 6.25 - 9.45 "Fort du feu" — 10.00 - 1.20 - 4.40 - 8.00.

RENT — "La belle américaine" — 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.20.

LAVAL — "Desirs et obsessions" — 12.30 - 2.15 - 4.05 - 5.55 - 7.45 - 9.40.

10.25 - 12.15 - 2.10 - 4.05 - 6.00 -

**LA SCALA**  
TEL: 121-5107  
Paulette Dubost  
Jacques Charrier  
**La main chaude**  
copie torréfiée  
Le meilleur film d'ANTONIONI  
**L'AVENTURA**

?????????  
**"Le Cachot"**  
?????????

**monsieur BONHOMME**  
et les INCENDIAIRES  
Ne manquez pas cette pièce de **MARC FRESCH**  
Direction artistique de **FRANCOISE BERD**  
Réservez maintenant  
*Egégore*  
100 - 111  
Rue Duchesne  
TEL. 866-9344

**Chez Pierre**  
depuis 20 ans  
on mange de la cuisine simple mais de bon goût

**Chez Pierre**  
la qualité est là

**Chez Pierre**  
véritable cuisine bourgeoise

**Chez Pierre**  
ouvert de midi à 11.30 p.m. tous les jours excepté le dimanche

Licence complète  
1263, rue Labelle  
**VI. 2-1590**

**RENTREE**  
DE **PIERRE ROCHE**  
AVEC  
\* SOURIS  
du Cabaret chez Patachou  
\* JEAN HEBARD  
le plus...? de Paris  
\* DADZU  
Chansonnier et caricaturiste  
Spectacle permanent de 9.30 à 2 du matin  
**1451 METCALPE**  
RES.: VI. 9-2195

bientôt à l'Allysée  
**la dérive**  
Jacquie, la fille à

**LE SATIRE DE LA VILLETTE**  
O BALDIA  
JEUDI VENDREDI 7.30  
DIMANCHE 8.30  
LES SALTIMBANQUES  
angle ST-PAUL  
bonsecours  
RES.: LA. 5-9732

RESNAIS  
8<sup>ET</sup>  
DERNIERE  
SEMAINE  
**le soupirant**  
Pierre Etats

**la confession de minuit**  
EISENSTEIN

Les enfants de 10 ans et plus sont admis tous les jours jusqu'à 4.30 p.m. Admission pour enfants 25.  
**WALT DISNEY'S Fantasia**  
ALOUETTE  
HORAIRES: 12.15 - 2.30 - 4.40 - 6.55 - 9.10

LE FILM QU'IL FAUT OSER VOIR!  
FRANCINE BERGE  
COLETTE BERGE  
**LES ABYSSES**  
un film de NICO PAPATAKIS  
**Le Parisien**  
3e SEMAINE  
480 OUEST, RUE STE-CATHERINE

**Marina Vlady**  
The Conjugal Bed  
SUDDENLY SHE BECAME A WOMAN  
THE SWEDISH MISTRESS  
7e SEMAINE

**ARS ORGANI**  
CE SOIR A 8 HRES 45 P.M.  
EGLISE DE L'IMMACULEE-CONCEPTION  
(angle Rachel et Papineau)  
**MARIE-CLAIRE ALAIN**  
célèbre organiste française  
BILLETS: \$2.00 — ETUDIANTS, J.M.C.: \$1.00  
En vente: Ed. Archambault — International Music Store — A l'entrée

**PETIT GIBUS est de retour**  
**BEBERT**  
COPA FILMS et L'OMNIBUS  
4462, rue ST-DENIS  
Tél. VI. 2-8264  
2 DERNIERS JOURS: "DESIRS ET OBSESSIONS"

CE SOIR PREMIERE  
**LE THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE**  
tous les soirs à 9 h.  
(sauf lundi)  
Dimanche 7.30 p.m.  
Henri Norbert  
Françoise Fuscher  
Michèle Rossignol  
Hubert Loiselle  
Jocelyne France jouent à l'Orphéum  
**LES MAL AIMÉS**  
DE FRANÇOIS MAURIAC  
Mise en scène: Georges Groulx  
Décors: Robert Grévoat  
RESERVATIONS: VI 6-9249 / VI 9-8268

MARDI MERCREDI JEUDI  
**Ahuntsic**  
MINI COURASSA plus L'ALPHABET 381-5329  
PIETRO GERMI, le réalisateur de "Divorce à l'italienne" présente son meilleur film "LE DISQUE ROUGE"  
un véritable CHEF-D'OEUVRE!  
GRANDS FILMS EN PREMIERE  
**ETÉ VIOLENT**  
ELEONORA ROSSI-DRAGO  
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT

**5e SEMAINE!**  
**LE CAPORAL EPINGLE**  
Jean-Pierre CASSEL dans un film de Jean Renoir  
DELICIEUSEMENT COMIQUE!  
interprétation et réalisation parfaites. JACOB SISKIND (THE STARS)  
Une autre oeuvre exemplaire du grand Renoir.  
ALAIN PONTAUX (LA PRESSE)  
Séances: 7.30 - 9.30  
DIMANCHE: 1.30 - 2.30 - 4.30 - 6.30 - 8.30 - 9.30

**LA PASSION**  
OU LE MANTEAU DE GALILEE de PAUL BUISSONNEAU  
AVEC 35 DES MEILLEURS COMEDIENS DE MONTRÉAL  
26, 27, 28 MARS, SOIRÉE  
28 MARS, MATINEE  
SOIRÉE: 8h 30 MATINEE: 2h 30  
BILLETS: MATINEE \$1.50 \$2.00 \$2.50 \$3.00 \$3.50  
SOIRÉE \$2.00 \$2.50 \$3.00 \$3.50 \$4.00  
MAINTENANT EN VENTE A LA  
TEL 542 2112  
**PLACE des ARTS**

**Le Rideau Vert**  
CE SOIR 8 h. 30  
DIMANCHE 2 h. 30 et 7 h. 30  
**LA GUERRE EN TROIS**  
N'AVRA PAS LIEU  
de JEAN GIROUX  
ETUDIANTS si tous les soirs (sauf samedi)

Dès le 15 mars  
**ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR**  
d'André Malraux  
Au STELLA - VI. 4-1793

**LE ROYAL-ROUSSILLON**  
Le Tromblon d'Argent

2 représentations chaque soir (sauf le dimanche)  
GAËTANE LÉTOURNEAU  
DINER D'AFFAIRES à partir de \$1.50  
STATIONNEMENT FACILE en arrière de l'hôtel dans la rue PROVIDENCE ENTRE BERTI ET ST-HUBERT, par De Montigny ou Ontario.  
1610 ST-HUBERT  
Au nord de De Montigny près du terminus de la Provincial Transport.  
RESERVATIONS: 849-3214

# L'univers féminin



## Une ravissante collection canadienne:

MARIELLE FLEURY

L'une des plus tardives de la saison, la collection printemps-été de la Boutique Marielle Fleury a été l'une des plus applaudies, des plus réussies.

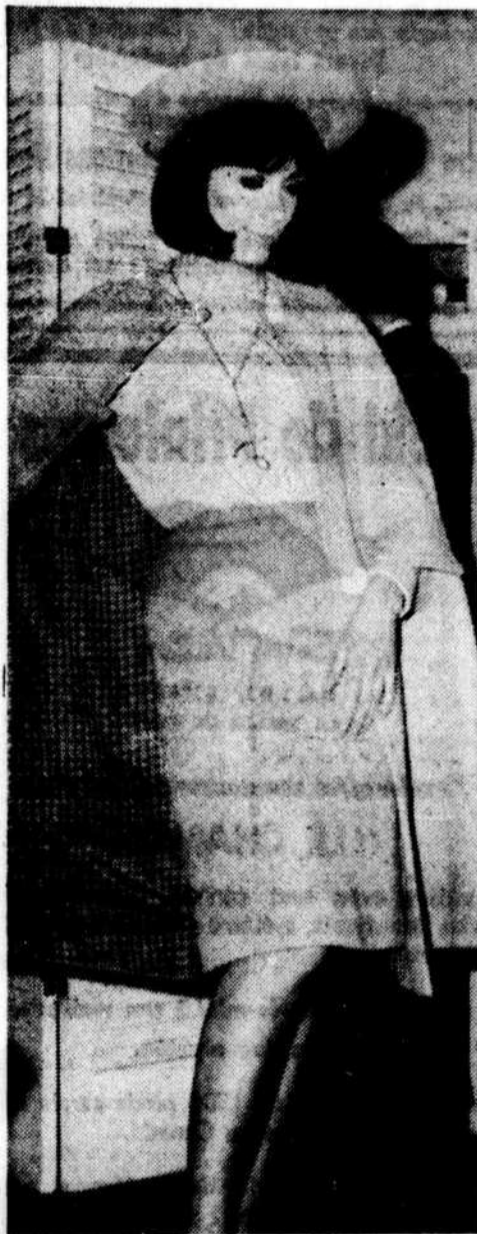
Une mode canadienne ravissante aussi bien pour l'élégante mondaine que la jeune femme active ou la jeune fille qui ira à son premier bal cet été. Un magnifique échantillonnage de tissus faits main, catalogues lourdes comme laine tissée de Véronique Arsenault ou beaucoup plus légers et doux du Nouveau-Brunswick aussi bien que des étoles de lin extrêmement fin et superbe. Les couleurs sont chaudes: bouton d'or, blanc, rose cendré, cannelle, pervenche, poivre et sel, orange.

La coupe est renouvelée: la jupe taillée en "flûte" donne beaucoup de souplesse au mouvement. Les cols ronds se terminent par un noeud, quelques ourlets deviennent franges, les manteaux sont enveloppants et les robes du soir dénudent légèrement

les épaules et le dos. Nos premiers choix sont:

- ROMARIN (illustré dans cette page) et un autre tailleur blanc, veste courte et jupe "flûte" à boutons de bois.
- BOUQUET GARNI: une jupe de catalogue, couleur bié, brodée de coloris vifs et accompagné d'une surblouse, bouton d'or, en filet de coton.
- La cape illustrée dans cette page ainsi qu'un manteau surnommé "POIVRE ET SEL" et exécuté en une flanelle grise du Nouveau-Brunswick s'ouvrant sur une robe de même tissu sans doute parmi les meilleures pièces de Marielle Fleury pour celles qui veulent se constituer une base de garde-robe.
- Le prix de l'originalité va à la jupe de velours, peinte à la main par Thérèse Guité ainsi qu'un chemisier également peint par la même artiste.

La créatrice, tout sourire, Marielle Fleury, devant l'enthousiasme de ses invités lors de sa présentation dans sa boutique de la rue Crescent à Montréal.



Cape en lainage bleu doublée d'un fin quadrillé bleu et gris accompagnée d'une jupe de même tissu. Le jersey est dans le même ton de bleu poudre. La breloque surmontée d'une agathe est de Maurice Brault.



ROMARIN, tailleur du soir en tissu laine et lin, rose cendré. Remarquez la jupe que Marielle Fleury appelle la jupe "flûte".

Photos exclusives au "DEVOIR" par Denis St-Jean

CIBOULETTE, catalogue à rayures bleues, vertes et blanches accompagnée d'une étoile blanche également à frange comme l'ourlet de la robe. Modèle jeune fille à danser.



## Livres demandés pour les minorités françaises

Le Cercle des femmes Journalistes sous la présidence de Mlle Michèle Lasnier fait encore cette année sa cueillette de livres écrits en français, destinés à certains milieux francophones du pays qui en ont besoin. Le SHOWER DU LIVRE '64 a été placé sous la présidence de Mme Nicole Mongeau dont le comité est formé de Sylvie Claude, Pierrette Champoux, Cécile Broseau, Cécile Lebel et Janine Paquet ainsi que de Magdeleine Verdon. Du vendredi 3 avril au mardi 4 avril, les visiteurs du SALON DU LIVRE pourront rencontrer chaque jour, au stand du SHOWER DU LIVRE, des personnes du monde de l'actualité c'est-à-dire, les personnes responsables des grands mouvements actuels qui deviendront demain, des faits historiques. On peut consulter les journaux pour savoir où et comment le public peut faire parvenir les envois de livres. Madame LASNIER est présidente du Cercle des Femmes Journalistes.

## Le rôle du père dans l'éducation familiale

Ce soir, à 8 h. 30 le couple Falisse de passage à Montréal adressera la parole aux parents de Lachine. En effet, l'Union des Familles de Lachine invite le public de cette banlieue à une conférence qui aura lieu au Jardin des Sts-Angew coin 12e avenue et St-Louis, à Lachine. Le sujet de la conférence sera "L'éducation familiale, responsabilité du père comme de la mère". L'entrée est libre.

**CAMP ACCUEIL NOTRE-DAME**  
Camp mixte et bilingue St-Calixte, Cte Montcalm  
Pension \$30.00 par semaine  
Information: Mme Houle 933-4601

## Dans votre panier à provisions

Le sucre est une denrée coûteuse de nos jours, la maîtresse de maison en sait quelque chose. Mais il n'est pas aussi coûteux qu'on pourrait le croire, nous assurent les économistes menagères au ministère fédéral de l'Agriculture qui ont récemment fait des expériences dans le but de remplacer, dans la cuisson, le sucre par des succédanés comme la cassonade, le miel et la mélasse. A la longue, nous disent-elles, le sucre blanc granulé revient moins cher que les succédanés qui ne peuvent toujours et de façon adéquate remplacer le sucre blanc granulé. La seule solution pour la ménagère qui doit vraiment réduire son emploi du sucre pour des raisons d'économie, c'est de faire moins de cuisine, concluent les expertes.

La cassonade peut remplacer le sucre blanc, dans les mêmes proportions, pour un grand nombre de recettes, mais un peu partout au Canada, le sucre brun se vend à peu près au même prix que le sucre blanc. On ne peut toutefois substituer la cassonade au sucre blanc dans la confection des gâteaux, car la texture dépend dans une large mesure du genre de sucre employé. La mélasse est un ingrédient moins coûteux et on peut s'en servir avantageusement dans la préparation de gâteaux à pâte brune. Cependant, pour une recette de biscuits de qualité, il faut se procurer de la mélasse plus raffinée qui revient presque au même prix que le sucre.

Le miel se vend actuellement environ cinq cents de plus par livre que le sucre blanc — il n'y a donc pas d'économie à faire de ce côté. Les ménagères qui utilisent un sirop au lieu du sucre doivent réduire la quantité de liquide prévue dans la recette d'un demi ou trois-quart de tasse pour chaque tasse de sirop.

Pour les personnes qui veulent vraiment couper sur la quantité de sucre à acheter, les économistes rappellent une méthode utilisée dans les familles durant la guerre lorsque le sucre était rationné. Il s'agit de boire son thé et son café sans sucre; cette économie peut paraître infime au début, mais mettez dans un bocal à part chaque cueillerée ainsi épargnée par tous les membres de la famille... vous serez surpris de voir avec quelle rapidité votre réserve augmentera. Lorsque vous suerez vos céréales, les fruits du dessert, une boisson, coupez de moitié la quantité généralement employée; vous vous y habituerez vite et économiserez ainsi de façon beaucoup plus sûre qu'en employant des succédanés.

### LES SPECIAUX DE LA SEMAINE

Viandes: poulets à friser, catégorie A, 3 livres environ, et chapons prêts pour le four, 5 livres et plus; fesse de jambon fumé, entière ou demie; bœuf mariné (cornet beef); canards du Lac Rome et rôti de côtes, coupe curée.  
Fruits et légumes: pamplemousses, bananes (petits et gros fruits), fraises de Floride, pommes diverses variétés, ananas hawaïens; carottes du Québec et tomates de Floride. Les noix de coco de l'Honduras ont fait leur apparition sur nos marchés depuis quelques jours.

Aliments congelés  
A ce comptoir, nous avons noté toute une nouvelle catégorie de produits surgelés — pois en sauce au beurre; pois en sauce à la crème; brocoli en sauce au beurre, macédoine de légumes et choux de Bruxelles.

les. Egalement offerts à prix d'abaïne de l'agriculture, en bâtonnets et de la farine aux pommes ou aux cerises.

### LES RECETTES DU JOUR

**OEUF FARCIS OLAF**  
1 boîte de sardines de Norvège (3 onces 3/4) oeufs mayonnaise  
Picallili (ou condiment indien) sel et poivre à volonté lamelles de poivron  
Faire durcir à l'eau bouillante le nombre d'oeufs désiré et les couper en deux dans le sens de la longueur et retirer les jaunes. Les assaisonner à volonté. Y ajouter la mayonnaise et bien mélanger. Farcir les oeufs avec ce mélange et recouvrir chaque moitié d'oeuf d'une sardine de Norvège entière. Décorer avec de fines lamelles de poivron rouge disposées en croix. (Une boîte de 3 onces 3/4 de sardines de Norvège contient en moyenne de 20 à 22 sardines entières).

## Les mots croisés du "DEVOIR"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- HORIZONTALEMENT**
- 1—Dont le système nerveux est atteint en partie
  - 2—Perdue — Possessif
  - 3—Cérémonial — Partie du pain — Offrande
  - 4—Allongé — Cris de chien
  - 5—Symbole familial — Note
  - 6—Réglementée pour les pêcheurs du Québec — Sigle d'un parti politique
  - 7—Dont certains os ont été percés
  - 8—Enduis d'huile — Distingue
  - 9—Celui qui est à l'origine
  - 10—Grecque — Plante aromatique — Dans
  - 11—Poète tragique grec — Pas suffisamment
  - 12—S'adresse à un roi plutôt qu'à Johnson — Négation — Crochet de fer
- VERTICALEMENT**
- 1—Décisives
  - 2—Remuer — Jamais entendu
  - 3—Manquiers — Consonne doublée
  - 4—Lieux de combats — Rayé
  - 5—Article — Conjonction
  - 6—Petit pays d'Orient — Petite récolte supplémentaire
  - 7—Pose une question
  - 8—But ultime — Commisération
  - 9—Fruits nourrissants
  - 10—Note — Améliore une suspension — Après la signature
  - 11—Trouble intérieur — Marchandises
  - 12—Marque l'absence — Abréviation — Non acceptée par la censure
- Solution d'hier**
- Horizontalement:**  
1—PARAPLEGIQUE  
2—EVOLUES — MURS  
3—REGLISSÉ — AS  
4—IRAIS — IRUN  
5—OTTO — ANIMAL  
6—DIONNE — MANES  
7—IRIS — DOIGT  
8—GENTIANE  
9—ULEMA — GENIE  
10—BALEINES  
11—SYMBOLE — EE  
12—DENIS
- Verticalement:**  
1—PERIODIQUES  
2—AVERTIR  
3—ROGATOIRE — MD  
4—ALLIONS — BE  
5—PUIS — GABON  
6—LES — AEDE — ALI  
7—ESSEN — ONGLES  
8—IMITEE  
9—IM — IMAGINEZ  
10—QUARANTAINE  
11—URSULE — NEE  
12—ES — SAC



## HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

- JEUDI 12 MARS**
- CBFT — Canal 2**
- 10.00 Musique
  - 10.30 Emission scolaire
  - 11.00 LONG MÉTRAGE "Le secret des choses" avec Gregory Peck et Jane Wyman
  - 12.55 Téléjournal
  - 1.00 LONG MÉTRAGE "Un coup de pistolet" avec Asia Noris et Fosco Giachetti
  - 3.00 Votre cuisine, Madame
  - 2.15 La revue de la maison
  - 3.30 Votre enfant, Madame
  - 4.00 Bobino
  - 4.30 La boîte à surprises
  - 5.00 Riquet belles orailles
  - 5.30 Guillaume Tell
  - 6.00 Jeunesse oblige
  - 6.30 Téléjournal
  - 6.40 Edition métropolitaine
  - 6.50 Nouvelles de sport
  - 7.00 Aujourd'hui
  - 8.00 Filles d'ivoire
  - 8.30 Vous pour un
  - 9.00 Janique aime
  - 9.30 L'heure du concert
  - 10.00 National School
  - 10.30 Téléjournal
  - 10.55 Supplément régional
  - 10.54 Nouvelles de sport
  - 11.00 Festival Rossini
  - 11.30 News
  - 11.35 News
  - 11.40 News
  - 11.45 News
  - 11.50 News
  - 12.00 News
  - 12.30 MATINEE "Le grand cirque" avec Pamela Skill
  - 3.00 Pierre Cressoy et Pierre Larquey
  - 3.25 Télé-Québec
  - 3.30 Tout pour la femme
  - 4.00 Le Comte de Monte Cristo
  - 4.30 Zoo du Capitaine Bonhomme
  - 5.30 Ti-Toto le Clown
  - 6.00 Télé-Métro
  - 6.50 Sport-Images
  - 7.00 Dernière heure
  - 7.15 Ciné-roman
  - 7.30 Comment... Pourquo?...
  - 8.00 La famille Stone
  - 8.30 Cinéma Kraft "Une même du tonnerre" avec Claude Farrel, Adrian Hovest et Anna Smyrner
  - 10.00 Prix Cricri
  - 10.30 En première page
  - 10.55 La couleur du temps
  - 11.00 Le royaume des sports
  - 11.16 Saison-Ski
  - 11.15 CINEMA "Pardonne-moi" avec Raf Vallone, Antonella Ludini et Tamara Lees
  - 10.00 Rizzle Dazzle
  - 5.30 Music Hop
  - 4.00 The Observer
  - 7.00 CBC TV News
  - 7.23 Sports with Doug Smith
  - 9.00 Grindl
  - 9.30 Parade
  - 10.00 Hitchcock
  - 11.00 CBC National News
  - 11.14 Viewpoint
  - 11.31 Final Edition
  - 11.33 East Side West Side "Name of the Game"
- CFCE — Canal 12**
- 9.30 The Sound of 12
  - 9.55 Sign-on, Meditation
  - 10.00 The Liberal Arts
  - 10.30 Coffee Break
  - 11.00 The Ed Allen Exercise Show
  - 11.30 Romper Room
  - 12.00 Lunchtime Little Theatre
  - 12.30 Channel 12 Stakes
  - 1.00 Channel 12 Theatre "Behave Yourself"
  - 2.30 Bewildery
  - 3.00 Vera's Looking At You
  - 3.30 People In Conflict
  - 4.00 Surprise Party
  - 4.30 Walt Disney's Mickey Mouse Club
  - 6.00 A Kin To Win
  - 6.30 Pulse
  - 7.00 Sunset Theatre "Daisies"
  - 8.30 To Tell The Truth
  - 9.00 Zero One
  - 9.30 The Jack Paar Program
  - 10.30 The Moonmoozers
  - 11.00 National News
  - 11.15 Pulse
  - 11.30 The Pierre Burton Show
  - 12.00 Newsroom 12 — Meditation
- CBMT — Canal 8**
- 9.57 Today on CBMT
  - 10.00 National School
  - 10.30 Chez Hélène
  - 10.45 Nursery School Time
  - 11.00 Loretta Young Show
  - 11.30 Girl Talk
  - 11.54 News
  - 12.00 Montreal Magazine
  - 12.30 Movie Matinee "Crest of the Wave"
  - 2.00 Password
  - 2.30 Scarlett Hill
  - 3.00 Take Thirty
  - 3.30 Friendly Giant
  - 3.45 Misterogers
  - 4.00 Mrs. Piper
  - 4.30 Muckberry Hound
- CFMT-TV, canal 10**
- 10.00 Coquet musical
  - 11.20 Manchettes - Horaire
  - 11.30 Ban l'bonjour
  - 12.00 ABC
  - 12.30 EN MATINEE "Le grand cirque" avec Pamela Skill

**CE SOIR à 9h. 30 AU CANAL 2**

à l'heure du concert  
**HENRI BERGERON**  
vous présente  
**"Jeunes musiciens du Canada"**

L'Orchestre Symphonique de Toronto sera dirigé par son chef adjoint **BORIS BROTT**

et par **PIERRE HÉTU** chef adjoint de l'Orchestre Symphonique de Montréal

**VICTOR BRAUN** baryton et **SHEILA PIERCEY** soprano

**JACQUES SIMARD** hautboïste

**DIEDRE IRCHS** pianiste

Cette émission spéciale d'une heure vous est offerte par  
**vosre compagnie de téléphone**

**Les fromages... symbole de Bonne Cuisine!**

Les fromages sont souvent révélateurs de la finesse de cuisine là où on les sert.

Une gamme imposante de fromages réputés est certainement un atout lors de la réception d'amis ou de la visite de parents qui sont réputés Fins Gourmets.

Votre supermarché d'alimentation STEINBERG du voisinage s'efforce de vous offrir le plus bel assortiment de différents fromages... utiles en maintes occasions... souvent indispensables!

Voyez dès aujourd'hui le Comptoir des Fromages de votre STEINBERG et... réjouissez votre palais!

6c de Réduction I  
**FROMAGE FONDU** par 16 oz. **59c**  
canadien, en tranches, Kraft

**STEINBERG**

**ETES-VOUS INVITÉS ?**

— à un bal — à une noce — à un congrès d'hommes d'affaires ou de professionnels — ou à une soirée plus intime

Pas importe l'occasion, quelques leçons de danse avec **SUZANNE et ROGER** vous apporteront l'assurance et le prestige voulus, en plus de rendre ces moments tellement plus agréables.

Profitez maintenant d'un cours de \$40. pour **\$15.**

**Les Studios de Danse du Nord Ltée**  
273-8804 — 4876, rue St-Hubert

# La population du grand Montréal a augmenté de 100,000 depuis deux ans

OTTAWA — La population de la région métropolitaine de Montréal s'est accrue de 100,000 au cours des deux années qui ont suivi le recensement de 1961. C'est ce qu'indique un rapport du Bureau fédéral de la statistique. Celui-ci précise toutefois que ce sont les villes d'Edmonton et Calgary qui ont connu l'essor le plus prodigieux, avec une augmentation de sept pour cent.

La population de la région métropolitaine de Montréal est passée depuis 1961 de 2,109,509 à 2,209,509. Au 1er juin 1963, la population de Calgary s'élevait à 399,000 âmes contre 279,062 deux ans plus tôt tandis qu'à Edmonton, elle est passée de 337,568 à 362,000. On a tenu compte des mêmes critères que lors du recensement de juin 1961.

C'est la région métropolitaine de Toronto qui a enregistré le gain le plus considérable tandis que la région métropolitaine de Windsor a obtenu le plus bas pourcentage.

Voici les derniers chiffres des 11 régions concernées suivis de la population enregistrée en 1961: Calgary 390,000 — 279,062; Edmonton 362,000 — 337,568; Hamilton 408,000 — 395,189; London 188,000 — 181,283; Montréal 2,209,509 — 2,109,509; Ottawa 456,000 — 429,750; Québec 376,000 — 357,569; Toronto 1,925,000 — 1,824,401; Vancouver 809,000 — 790,165; Windsor 196,000 — 193,365; Winnipeg 485,000 — 475,989.

## Un pédiatre auprès du bébé royal

LONDRES — "La Reine Elisabeth a passé une excellente journée. Sa Majesté et le bébé se portent merveilleusement", ont annoncé hier soir les médecins qui se sont rendus au palais de Buckingham. Trois gynécologues, sir John Peel, le Dr Ronald Bodley Scott et sir John Weir, qui ont assisté mardi soir la reine pour son accouchement, ont examiné la mère et le nouveau-né. Pour la première fois depuis l'heureux événement un médecin spécialiste de pédiatrie attaché à la Cour, sir Wilfred Sheldon, les a accompagnés.

## Assemblée du conseil, le 19 mars

La prochaine séance du Conseil municipal de Montréal aura lieu jeudi prochain, le 19 mars.

Au cours de cette assemblée, le Conseil sera saisi du projet de bill visant à amender la charte de la Commission de Transport de Montréal à qui la Ville veut confier l'exploitation du métro à certaines conditions.

Ce crédit supplémentaire est devenu nécessaire à la suite des difficultés éprouvées dans le remblayage des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame. Par la même occasion aussi, le conseil sera appelé à approuver les nouveaux contrats avec les entrepreneurs en dragage, car les travaux de cette nature doivent reprendre incessamment.

Le texte de ce projet de loi n'a pas encore été divulgué, mais l'on sait, selon l'avis officiel déjà envoyé à Québec, qu'il y sera question du budget de la CTM de la procédure relative à la fixation des taux de transport, des emprunts et de la vérification des comptes de la Commission.

L'administration soumettra aussi au Conseil un nouveau règlement concernant les établissements de produits alimentaires et les restaurants de même que les distributeurs automatiques.

C'est aussi au cours de cette assemblée que l'administration soumettra à nouveau au Conseil, pour adoption, le règlement d'annexion du village de Saraguay. En vertu d'un amendement apporté à la charte de Montréal la semaine dernière, des que le Conseil aura adopté le règlement d'annexion celui-ci sera soumis au lieutenant-gouverneur en conseil pour approbation et dès lors l'annexion de Saraguay sera consacrée.

Il comporte aussi quelques nouvelles dispositions concernant les distributeurs automatiques d'aliments et les cantines mobiles. Le règlement prévoit que les cantines mobiles ne seront permises que sur les terrains d'une usine, d'un établissement commercial ou sur un chantier de construction.

Le conseil sera aussi appelé à augmenter de \$10 ou \$11 millions de dollars, les autorisations d'emprunt et de crédit pour l'aménagement de l'emplacement de l'exposition universelle de 1967.

Quant aux distributeurs automatiques d'aliments ou de boissons non alcooliques, il sera interdit d'en installer ou d'en exploiter à l'extérieur d'un édifice, d'un bâtiment ou d'une maison, ou sur une rue, une ruelle ou une autre voie publique.

## VILLE DE BEACONSFIELD SOUMISSIONS ACHAT DE VEHICULES

Des soumissions incluses dans des enveloppes blanches scellées, adressées librement à "SOUMISSIONS POUR VEHICULES", délivrées en personne ou par la poste, adressées au Gerant, Ville de Beaconsfield, Québec, seront acceptées à l'Hôtel de Ville, 450 Chemin Bord-du-Lac, Beaconsfield, Québec, jusqu'à 12:01 heures P.M., vendredi, le 20 mars 1964.

- Ces soumissions seront pour les véhicules suivants:
- 1 — 1 camionnette (Van)
  - 2 — 2 seulement Pick-up
  - 3 — 1/2 tonne (à large bord)
  - 4 — 1 char de patrouille pour la police
- Les soumissionnaires intéressés peuvent se procurer de M. Nelson Couchman, surintendant des travaux publics, 319 boul. Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, les spécifications en rapport avec ces soumissions.
- La Ville de Beaconsfield se réserve le droit d'accepter toute soumission ou de rejeter une ou toutes les soumissions s'il était jugé par elle qu'il en serait de son intérêt.
- Pierre LEBEAU, Ass. secrétaire-trésorier, Ville de Beaconsfield, Hôtel de Ville, 450 Chemin Bord-du-Lac, Beaconsfield, Québec.

## VILLE DE MONTRÉAL Service des travaux publics

### AVIS DE SOUMISSION

Emplacement de l'Exposition Universelle Construction de digue, imperméabilisation des digues et remblayage dans l'île Notre-Dame.

On recevra à l'Hôtel de Ville de Montréal, Qué. des soumissions, en double exemplaire, cachetées et adressées au Comité Exécutif pour la construction de digue, étanchéité et remblayage dans l'île Notre-Dame.

Les soumissions devront être expédiées par courrier recommandé et déposées à un bureau des postes en la Cité de Montréal, P.Q., le ou avant le 21 mars 1964, l'estampille de la poste faisant foi, et elles seront ouvertes aux bureaux du Greffier de la ville à l'Hôtel de Ville, le 24 mars 1964, à MIDI.

Les soumissionnaires pourront se procurer le dossier de soumission, y compris la formule de soumission officielle et l'enveloppe spéciale à utiliser obligatoirement pour l'envoi de la soumission, en s'adressant au Service des Travaux Publics, Division des Aménagements Locaux, 300 est, rue Craig, chambre 200, Montréal, Canada. Le dossier de soumission sera remis au paiement, en argent ou sous forme d'un CHEQUE VISA, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Cité de Montréal, du montant égal à autant de fois VINGT-CINQ (\$25.00), en monnaie légale du Canada, qu'il sera demandé d'exemplaires.

Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans et les cahiers des charges en bon état, moins de TRENTE (30) jours après la date d'ouverture des soumissions. Les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque VISA, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Cité de Montréal, pour une somme de deux cent mille dollars (\$200,000.00) en monnaie légale du Canada.

Le Comité Exécutif ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission, ni aucune des soumissions reçues, et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ni contestation, pour quelque motif que ce soit, le choix du Comité Exécutif.

Le Greffier de la ville Gabriel Morin, Hôtel de Ville, Montréal, 12 mars 1964.

# SESSION Fédérale

OTTAWA — Le ministre des postes, M. Nicholson, a fait savoir que les casiers postaux du National White American Party à Toronto et Hamilton avaient été fermés. Il a précisé que ces casiers avaient été retenus par un jeune homme de 19 ans dont le père a menacé de se suicider si son fils ne cessait de faire campagne contre les Noirs et les Juifs. La fermeture des casiers postaux signifie que plus personne ne peut compléter de carte d'appartenance au parti et la faire parvenir à qui de droit. Quant au courrier qui a été envoyé aux casiers déjà fermés, M. Nicholson a dit qu'il était entre bonne main au ministère de la justice.

OTTAWA — Une tentative des conservateurs d'ouvrir un débat sur le coût de la vie a été repoussée aux Communes par le président M. McNaughton. C'est Louis-Joseph Pigeon, conservateur de Joliette-L'Assomption-Montcalm, qui avait demandé une suspension des affaires courantes pour étudier la hausse de 24 pour cent du coût de la vie enregistrée au cours de l'an dernier.

OTTAWA — Le premier ministre Pearson a fait savoir que les vacances de Pâques des députés dureront 10 jours, à compter du 26 mars. La Chambre reprendra ses travaux le lundi 6 avril à 2h30. Il est possible toutefois que le départ des députés soit avancé d'une journée, à la suggestion du conservateur Gordon Churchill, afin d'éviter une session le jeudi-saint.

OTTAWA — Tom Kent, qui agit comme coordonnateur de la législation au bureau du premier ministre Pearson, touche un salaire de \$25,000. C'est ce qu'a révélé aux Communes le secrétaire parlementaire de M. Pearson, Jack Davis. Le salaire de M. Kent a été majoré de \$5,000 en décembre.

OTTAWA — Le déficit d'opération des Habitants Jeanne-Mance de Montréal, de 1959 à 1962, se chiffre par \$1,064,151. C'est ce qu'a fait savoir aux Communes le ministre du revenu responsable de la Société centrale d'hypothèques et de logement, M. Garland.

OTTAWA — Georges Valade, conservateur de Ste-Marie, a suggéré, aux Communes, que le ministère de la justice étudie la possibilité d'une poursuite en sédition contre l'ancien maire de Toronto, Leslie Saunders. Ce dernier a déclaré, la semaine dernière, que le clergé catholique, au Canada, a toujours été responsable de la dissension au mouvement séparatiste au Québec. M. Valade a dit que de tels propos rejoignent "Thyriste et la folie pure". Il a ajouté que le clergé catholique du Québec a toujours été loyal et a empêché le Bas-Canada de se joindre aux révolutionnaires américains. "En tant que catholique du Québec, je prends les remarques de M. Saunders comme une insulte personnelle", a dit le député de Ste-Marie. Le président de la Chambre a rejeté la requête de M. Valade qui n'avait pas droit à une question de privilège.

OTTAWA — Le premier ministre Pearson a fait savoir que le ministre de l'immigration, M. Tremblay, se rendra à Hong-Kong prendre connaissance sur place de certains problèmes relevant de son ministère et concernant l'immigration chinoise.

OTTAWA — Yvon Dupuis et Gilles Grégoire se sont accusés mutuellement de mensures aux Communes. M. Grégoire a dit que le ministre d'Etat avait induit la Chambre en erreur en niant avoir refusé de participer à un débat télévisé avec M. Réal Caouette, lors de la campagne électorale de 1963. "Si quelqu'un ment dans cette Chambre, c'est le député de Lapointe" a répliqué M. Dupuis. Le président McNaughton a coupé court à l'échange, en disant qu'il s'agissait d'une dispute privée entre deux députés, disputée de "nature semi-amical" d'ailleurs.

OTTAWA — Le Canada et le Japon ont amorcé des négociations sur la quantité de marchandises que les Japonais exportent au Canada en 1964. C'est ce qu'a déclaré aux Communes M. Sharp, ministre du commerce.

OTTAWA — M. Pearson prend présentement l'avis des provinces sur la participation du gouvernement du Yukon aux conférences fédérales-provinciales. Le ministre du travail, M. MacEachen, en a donné l'assurance au député conservateur du Yukon, M. Erik Nielsen.

# Choquette : y a-t-il lieu, pour Radio-Canada, de s'engager dans une lutte juridique contre Cowan?

OTTAWA — Le député libéral de Lotbinière, Auguste Choquette, a suggéré hier que la Société Radio-Canada consulte ses conseillers juridiques afin de voir s'il y a lieu de s'engager dans une bataille légale contre un autre député libéral, Ralph Cowan, qui projette de prendre des procédures pour empêcher la Société de transformer le poste CJBC de Toronto en une station de langue française. Selon le député de York Humber, la décision de Radio-Canada est illégale parce que les contribuables ne peuvent être forcés de défrayer la diffusion française hors du Québec. M. Choquette a qualifié la poursuite de M. Cowan, qui doit être prise le mois prochain, d'inhabituée et incompréhensible.

Radio-Canada devant le projet de cette dernière.

Le comité, que préside le Père Frank Stone du Centre d'information catholique, a fait savoir que cette décision aura des conséquences indéniables sur la vie religieuse et culturelle de Toronto. Le comité exprime l'espoir que sous cette nouvelle politique, les programmes religieux de langue anglaise se poursuivront en anglais.

Aux Communes, les députés de l'opposition ont poursuivi leurs attaques à l'endroit de Radio-Canada. Le chef du Ralliement créditiste, M. Caouette, a demandé pourquoi la Société prépare un documentaire sur la Chine populaire alors qu'elle ne réussit pas à bien informer ses téléspectateurs et ses auditeurs sur ce qui se passe au Canada. Il a demandé au secrétaire d'Etat, M. Lamontagne, d'orienter Radio-Canada dans une tendance plus canadienne et moins étrangère, en ce qui a trait à l'information et aux programmes d'affaires publiques.

M. Lamontagne a répliqué qu'il n'entendait pas donner d'ordres à Radio-Canada.

De son côté, Louis-Joseph Pigeon, conservateur de Joliette-L'Assomption-Montcalm, s'est élevé contre les commentateurs à la pige qui ne connaissent rien de la politique et de ce qui se passe au parlement. Il a suggéré que Radio-Canada ait plus souvent recours aux services des correspondants parlementaires.

Par ailleurs, à Toronto, le National Religious Advisory Committee a fait savoir qu'une résolution a été adoptée à l'unanimité à sa dernière réunion afin de faire connaître "sa grave inquiétude" à la Société

**DEUX STAGES DE FORMATION en DYNAMIQUE DES GROUPES**

soit du 24 mai au 5 juin  
soit du 2 août au 14 août

Les exposés porteront sur les thèmes suivants:

- Relations interpersonnelles
- Groupes de discussion
- Groupes de travail
- Sociogramme et sociodrame
- Psychologie des préjugés
- Groupes de formation
- Divers types de leadership

Pour informations et formulaires d'inscriptions, écrire à l'adresse suivante:

**Centre de Recherches en Relations Humaines**  
2765, chemin Ste-Catherine — Montréal 26

Les inscriptions doivent être faites au plus tôt  
Le nombre des participants est limité

**Avez-vous fait votre part?**



**Fédération**

**LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL**  
de la  
**PROVINCE DE QUEBEC**

ANNONCE  
CONCOURS D'AVANCEMENT

Pour le poste de Secrétaire de la Commission du Service Civil

\$8,400. — \$9,600.

Accessoire uniquement aux employés de la Province qui occupent présentement un poste régi par la Loi du Service Civil.

**FONCTIONS :** Sous la direction de la Commission, préparer les agendas, envoyer les convocations, rédiger les procès-verbaux des assemblées et les tenir à jour; transmettre aux intéressés les décisions de la Commission, voir à la correspondance et préparer les rapports relatifs à ses activités; sur demande, recueillir des renseignements utiles pour la mise en oeuvre des programmes nécessaires à la réalisation des fins que poursuit la Commission; à l'occasion, donner des avis sur les dispositions de la Loi et des règlements du service civil; remplir au besoin d'autres fonctions de même nature.

**QUALITES :** Degré universitaire de niveau reconnu dans l'une ou l'autre des sciences de l'homme, de préférence en droit ou en administration publique, plus une expérience pertinente aux fonctions à exercer; on peut reconnaître comme équivalent une solide formation générale allée avec une bonne expérience acquise dans un domaine connexe aux fonctions; excellente connaissance du français et de l'anglais; qualités personnelles appropriées: tact, jugement, entretient, initiative et bonne santé.

Les candidats qui désirent prendre part à ce concours doivent s'inscrire au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission du Service Civil, 50 est, rue St-Joseph, Québec ou 1454 de la Montagne, Montréal. Mentionner le numéro du concours 64-CE-2 et faire parvenir son inscription à l'un des bureaux de la Commission au plus tard le 31 mars 1964.

**Ski de Printemps**



**Sun Valley**  
HÔTEL SUISSE  
LA VALLEE DU SOLEIL

vous offre son nouveau motel alpin

**"LE CHAMOIS"**

12 unités avec tout confort, TV, réfrigérateur, matelas Beautyrest, système de chauffage individuel, balcon privé.

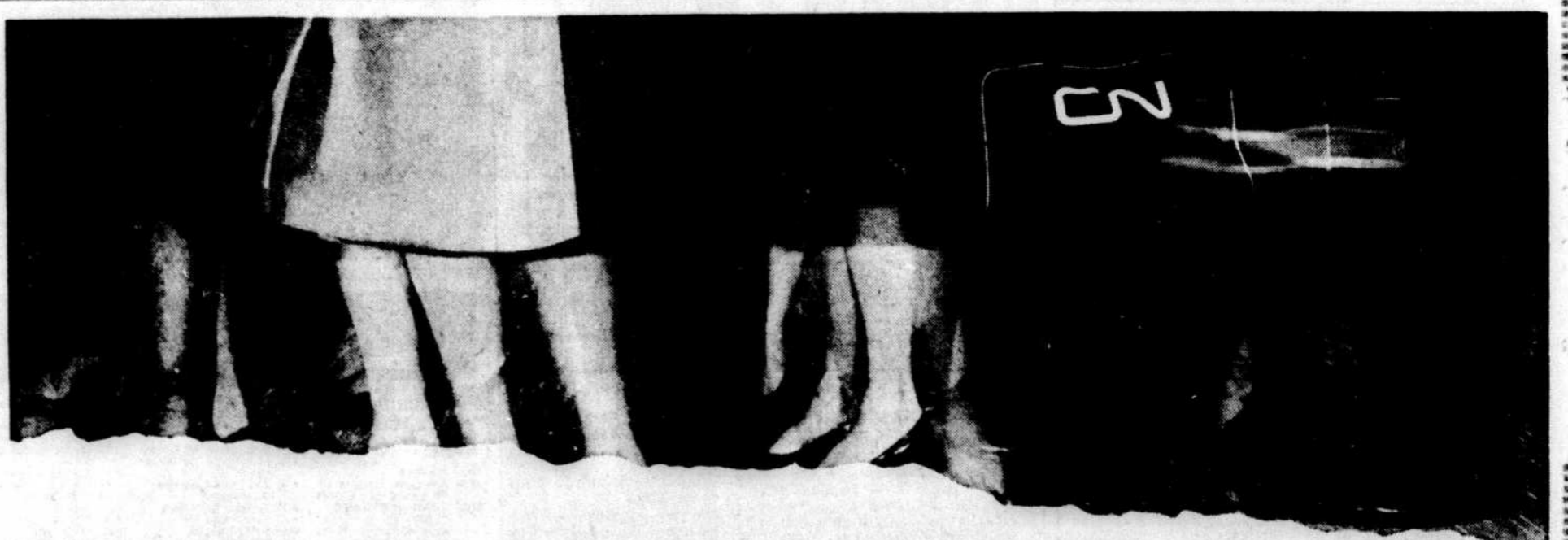
le ski et l'après-midi à son meilleur.  
Cuisine réputée.

Magnifique terrasse de 1500 pieds carrés chauffée à l'infra-rouge, unique au Canada.

Grand restaurant et salle de conférence pour 150 personnes, idéal pour vos congrès.

**Ligne directe MONTRÉAL : 861-4801**

**MAX SIEGMANN**  
Propriétaire




**vous aussi, vous pouvez profiter des tarifs rouge, blanc et bleu**

ils voyagent par le CN, parce que, jusqu'au 18 juin, les lundis, mardis, mercredis, jeudis et samedis sont presque tous jours Rouges. Ils voyagent par le CN, parce qu'ils épargnent davantage lorsque deux personnes ou plus partagent la même place en voiture-lits. Les occupants des voitures-lits ont droit à des repas gratuits en territoire Rouge, Blanc et Bleu. Toutes les places des voitures-coach du Super Continental et de l'Océan Limité sont réservées, sans frais supplémentaires.

ils voyagent par le CN, parce que, dans le train, on peut se dégourdir les jambes, manger, se rafraîchir et bien dormir. En somme, des voyages reposants, agréables!

Ils voyagent par le CN, parce qu'ils veulent profiter des tarifs économiques. Voici quelques prix de billets simples en voiture-coach, les jours Rouges:

**de montréal à:**  
ottawa \$2.70  
winnipeg \$22.00  
vancouver \$43.00  
gaspé \$12.00  
halifax \$14.00



# L'Ontario cherche activement des instituteurs de langue française

TORONTO — Le ministre de l'éducation de la province d'Ontario cherche activement les moyens d'attirer un plus grand nombre d'instituteurs de langue française en Ontario. Une délégation de quatre représentants du Comité de la jeunesse de l'Association des citoyens de la ville d'Ottawa a reçu cette affirmation du ministre adjoint de l'éducation, M. H. E. Elborn.

Les quatre délégués ont présenté au haut fonctionnaire de l'administration ontarienne une pétition signée par 250 citoyens d'Ottawa demandant un programme impressionnant de formation pour préparer des instituteurs de langue française à enseigner le français dans les écoles de l'Ontario. Le comité de la jeunesse de la cité entend voir des instituteurs de langue française compétents enseigner aux élèves des écoles primaires.

Le ministre adjoint de l'éducation a affirmé que le ministère avait déjà confié à des comités la tâche d'étudier toutes les suggestions faites par la délégation.

Les représentants des citoyens d'Ottawa ont demandé la création de cours d'été spéciaux pour préparer des instituteurs québécois, mais des représentants du ministère de l'éducation ont répondu que de tels cours n'étaient pas nécessaires parce que les instituteurs québécois pouvaient facilement donner leur enseignement en Ontario sans formation particulière.

enseigner durant deux ans selon le programme des écoles bilingues avant d'obtenir un certificat.

Par la suite, ils peuvent enseigner le français dans une école élémentaire de langue anglaise.

## La Législature ontarienne et le bilinguisme sur les routes

TORONTO. — Le député libéral de Nipissing à la Législature ontarienne a soulevé les protestations de ses collègues lorsqu'il a demandé que le comité parlementaire sur le tourisme érige des panneaux indicateurs en français et en anglais le long de la route connue sous le nom de "Champlain Trail".

M. Léo Troy a précisé que cette route à caractère historique du nord de l'Ontario, qui va de Mattawa à la baie Georgienne, est visitée tout autant par les Canadiens français que par les Canadiens anglais.

Le conservateur de Simcoe, M. Lloyd Letherby, a répliqué à M. Troy: "Vous feriez mieux d'aller habiter au Québec... On voit que vous avez été soumis à un beau lessivage de cerveau!"

Un autre député a demandé que les panneaux soient aussi rédigés en italien. Enfin, le ministre du tourisme, James Auld, a dit à M. Troy que son ministère multipliait les circulaires touristiques en français dans un effort pour attirer le tourisme québécois en Ontario.

# Les universités ont réussi, au cours de 1963, à recevoir tous les aspirants

La Fondation des universités canadiennes vient d'annoncer que, malgré l'augmentation toujours croissante des demandes d'admission aux cours universitaires, les universités canadiennes ont réussi, collectivement, à recevoir en 1963 tous les aspirants qui remplissaient les conditions minimales d'admission.

Ce renseignement est divulgué dans l'admission à l'université 1963, rapport le plus récent que la Fondation a publié sur les inscriptions universitaires dans notre pays.

Voici les points saillants du rapport:

- 1. Condition d'admission**  
Les conditions d'admission sont demeurées les mêmes dans la plupart des institutions en 1963. Seulement deux universités ont exigé une moyenne plus élevée à l'admission, tandis qu'une autre institution, la McMaster University, exige, à titre d'essai, des conditions inférieures à la moyenne.
- 2. Admission provisoire**  
L'admission provisoire, qui consiste à admettre provisoirement un étudiant en se fondant sur les notes de l'examen semestriel, les rapports du principal et peut-être les résultats de certains autres tests d'aptitudes, acquiert de la popularité dans la moitié des 51 institutions soumises à cette enquête.
- 3. Multiplicité des demandes d'admission**

La multiplicité des demandes d'admission semble ne pas constituer un problème grave. Des étudiants dont les demandes d'admission ont été agréées en 1963, seulement 10 p. 100, estiment-ils, ont négligé de s'inscrire. On peut raisonnablement supposer que certains d'entre eux avaient présenté de multiples demandes d'admission et s'étaient inscrits à d'autres institutions.

**4. Inscriptions**  
Malgré l'augmentation toujours croissante des demandes d'admission aux cours universitaires, les universités et collèges ont réussi, collectivement, à recevoir tous les aspirants qui remplissaient les conditions minimales d'admission.

Environ un tiers des institutions, qui ont fait l'objet de l'enquête, ont placé un plafond général sur l'inscription, soit comme question de principe, soit par suite du manque de place ou d'installations nécessaires à l'enseignement. La plupart de ces institutions sont de petits internats dont certains n'ont pas rempli toutes leurs places disponibles.

Un autre tiers de ces institutions n'ont pas de plafond général, mais estiment qu'il leur est nécessaire de limiter le nombre des admissions dans certaines facultés surtout en matière de médecine et de science.

Le dernier tiers de ces institutions n'ont signalé aucun plafond général ni particulier. Plusieurs sont ou bien des institutions relativement nouvelles ou bien des institutions plus anciennes qui sont à l'état de planification. De telles mesures assurent que, pour le moment au moins, les portes de nos universités demeurent ouvertes à l'étudiant qualifié.

# D'UN OCEAN A L'AUTRE

TORONTO — Le premier ministre de l'Ontario a fait savoir qu'il demandera à la deuxième session de la conférence fédérale-provinciale à Québec d'étudier le problème des écrits propagant la haine raciale. M. Roberts a précisé que des procédures ne peuvent être prises contre les personnes diffusant des écrits qui en vertu du code criminel ne lui fédérale appliquée par les provinces. La conférence de Québec commença le 31 mars.

OTTAWA — M. Charles Drury représentera le Canada aux funérailles du roi Paul de Grèce. La nouvelle a été communiquée des Affaires extérieures.

ST. CATHARINES — La Corporation des pilotes des Grands Lacs a affirmé que la mort d'un pilote sur le canal Welland, en 1961, était le résultat d'un surcroît de travail. Dans un mémoire présenté à la commission royale d'enquête sur le pilotage maritime, la Corporation soutient

que les conditions du pilotage sur la ligne Welland-Erie-Sarnia sont les pires au Canada. Selon la Corporation, le pilote est mort à l'écueil no 7 du canal Welland, après avoir été à son poste depuis Milwaukee, soit un trajet de 700 milles.

TORONTO — Le secrétaire de l'Association nationale pour l'avancement des Noirs aux Etats-Unis a déclaré à Toronto que le Noir américain continuera de protester directement contre le sort qui lui est fait chez nos voisins du sud, mais qu'il n'aura pas recours à la violence. M. Roy Wilkins a exprimé l'avis, devant les membres de la Osgoode Hall Literary and Legal Society, que la violence ne conduira nulle part.

TORONTO — Le ministre de l'agriculture de l'Ontario a prévenu les producteurs de tabac que le gouvernement ne les subventionnera pas pour les quantités non vendues. Selon M. Stewart, le gouvernement a déjà investi \$8,500,000 dans les stocks de tabac et n'a pas l'intention d'ajouter à ce montant.

STRATFORD — Les cadets du Corps d'aviation ne seront pas affectés par les coupures apportées au budget de la défense. Un porte-parole de l'aviation a précisé que le nombre de cadets restera à 58,000.

TORONTO — Les policiers de route devraient avoir le pouvoir d'arrêter les jeunes voyous qui se baladent dans de vieilles bagnoles, de leur botter le derrière et de s'emparer du véhicule. La suggestion a été faite à la Législature ontarienne par M. Lloyd Letherby, conservateur de Simcoe.

TORONTO — Il y a trois semaines, un Grec de 51 ans arrivait à Toronto avec sa femme et ses trois enfants mais sans métier, sans argent et ne parlant pas anglais. Mais Theodoros Karakatsoukas avait le mérite d'avoir sauvé 32 Juifs des mains des Allemands durant la guerre et d'avoir conservé des lettres de recommandation de ces gens. Aujourd'hui, M. Karakatsoukas a un emploi dans une manufacture de chaussures, a reçu de deux chemisiers juifs le nécessaire pour habiller toute la famille, d'ailleurs, de l'aide financière substantielle... etc. Mais le Canadian Jewish Congress n'en poursuit pas moins son enquête sur les antécédents de M. Karakatsoukas.

TRURO (N.E.) — Le premier ministre Stanfield de la Nouvelle-Ecosse a inauguré la sixième série de conférences sur la planification économique par un discours devant les représentants de quelque 100 entreprises en construction. Quelque six ou sept pour cent de la masse ouvrière de cette province est employée à l'industrie de la construction.

## La voie maritime serait ouverte dès le 10 avril

OTTAWA — Il est possible que la navigation dans la voie maritime du Saint-Laurent débute le 10 avril, soit cinq jours plus tôt que prévu.

C'est ce qu'a annoncé ce matin un porte-parole de l'Administration de la voie maritime en disant que la glace se dégage plus rapidement que de coutume dans la voie fluviale et les canaux.

## ACCIDENT MORTEL

VILLEROY — Un homme de 42 ans, Jacques Lévesque, de Beauharnois, est mort lundi lors de deux autos sont entrées en collision sur la route Trans-Canada près de Villerooy, 50 milles à l'ouest de la ville de Québec. Une tempête de neige avait rendu la visibilité presque nulle lorsqu'est survenu l'accident. Trois personnes ont été blessées: André Cyr et sa sœur Collette de St-Ezear de Beauce et Camille Ouellet de St-Lambert de Lévis. On les a transportés à l'hôpital où ils ont été déclarés que leur état n'était pas grave.

## HYDRO-QUÉBEC SOUMISSION NO A-408

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest boulevard Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h. 30 a.m., heure normale de l'Est, le jeudi 26 mars 1964, pour le battage de pieux pour les pylônes de la 1ère ligne à 735 kV Manicouagan-Boucherville et du raccourcissement à 735 kV Laurentides-Lévis.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, pour un montant non inférieur à 10% du montant total de la soumission. Cette garantie est confisquée si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, le dépôt est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le dépôt est conservé jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un bon de garantie d'exécution et un bon de garantie de main d'oeuvre et de matériel.

On peut examiner les plans, les devis et autres formules de soumission au bureau de l'Ingénieur en chef, Service des projets techniques, 14e étage, HYDRO-QUÉBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal.

et en obtenir copie contre un dépôt de \$25 sous forme de chèque certifié ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est remboursé qu'aux soumissionnaires qui ont présenté une soumission en bonne et due forme. Seuls les individus, firmes, compagnies et corporations ayant leur siège social et leur principale place d'affaires dans la province de Québec sont invités à présenter des soumissions. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Soumission no B-269".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires:  
B. Lacasse - W. E. Johnson  
Montréal, le 9 mars 1964.

## HYDRO-QUÉBEC SOUMISSION NO B-269

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest boulevard Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h. 30 a.m., heure normale de l'Est, le jeudi 2 avril 1964, relativement à la fourniture d'assemblages d'arrêt de conducteurs et d'assemblages de suspension.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit examiner les devis et autres formules de soumission au bureau du Directeur des Achats 10e étage, HYDRO-QUÉBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P.Q.

et en obtenir copie contre un dépôt de \$25 sous forme de chèque certifié ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est remboursé qu'aux soumissionnaires qui ont présenté une soumission en bonne et due forme. Seuls les individus, firmes, compagnies et corporations ayant leur siège social et leur principale place d'affaires dans la province de Québec sont invités à présenter des soumissions. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Soumission no A-408".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires:  
B. Lacasse - W. E. Johnson  
Montréal, le 9 mars 1964.

# La naissance de l'héritier royal est saluée par tout le Canada...

OTTAWA — Des salves de 21 coups de canon ont salué la naissance du quatrième enfant de la reine Elisabeth, à Ottawa dans les dix capitales provinciales du Canada, à Montréal et à Vancouver.

À Québec, la salve a été tirée de la Citadelle, à Montréal, de l'Observatoire du Mont-Royal.

À Ottawa, les Communes ont adopté à l'unanimité une motion de félicitations à l'endroit de la reine. C'est le premier ministre Pearson qui a présenté la motion, précisant que les Communes "se réjouissent en apprenant la nouvelle parce que la reine, en tant que reine du Canada, mère et

épouse, personnifie l'être idéal dans la vie familiale".

Le chef de l'opposition, appuyant la motion, a ajouté que le message de félicitations n'en est pas un "pour la forme" parce que la reine sera accueillie avec loyauté et respect à sa visite d'octobre, "quelle que soit l'opposition d'une petite minorité".

De son côté, le chef néo-démocrate, M. Douglas a dit que la reine, en tant que dirigeante du Commonwealth, constituait une force de stabilisation dans le monde. M. Thompson, chef du Crédit social, a ajouté que la naissance royale représente l'association familiale qu'est le Commonwealth parce que les joies d'une famille sont partagées par tous.

Enfin, M. Réal Caouette du Ralliement des créditistes a dit que la reine était une mère qui aimait sa famille, mais qu'il y avait des milliers de mères canadiennes qui ne avaient que leurs cheques d'allocation familiale et d'assurance-chômage pour pouvoir vivre. Les remarques de M. Caouette ont soulevé les applaudissements de ses députés mais les autres ont gardé le silence.

À Halifax, la marine et l'armée ont rendu à la souveraine les hommages d'une salve de 21 coups de canon, les navires de guerre ancrés dans le port ont été pavés et, aux marins, on a bien voulu servir un petit supplément de rhum, "tradition qu'on n'observe que dans les grandes occasions".

# Le livre blanc sur la défense sera présenté très bientôt au Parlement

OTTAWA — Le premier ministre Pearson a fait savoir hier que le gouvernement présentera très bientôt au parlement son livre blanc sur la défense, formulant du même coup le souhait que le comité parlementaire sur la défense se réunisse avant l'ajournement de Pâques, prévu pour le 26 mars.

C'est en réponse à une question de M. Diefenbaker que le premier ministre a fait cette déclaration sur le livre blanc qui expose, en définitive, les projets de 1963-1973 pour les forces armées.

L'une des caractéristiques les plus étonnantes de cette politique serait peut-être l'intégration des trois armées sous un seul chef d'état-major et, éventuellement, avec le même uniforme.

On calcule qu'une telle décision, la première du genre peut-être dans le monde, permettrait de réaliser une économie d'au moins \$100,000,000 par année et il en résulterait une diminution de quelque 10,000 hommes dans les effectifs.

Le premier ministre Pearson a déclaré aux Communes, l'an dernier, alors qu'il était encore chef de l'opposition:

"Les trois forces armées canadiennes devraient être entièrement intégrées, avec le maximum d'efficacité et d'économie, aussi bien dans les opérations que dans l'administration et les changements nécessaires à cette fin devraient être effectués au ministère de la Défense nationale."

Un adjoint de M. Pearson a dit que le gouvernement a l'intention de donner suite à cette proposition, non pas par étapes en commençant par le bas, mais bien en imposant l'intégration par le haut, par arrêté ministériel.

tion disparaîtraient entièrement et la chaîne de commandement serait constituée selon les fonctions. Il y aurait, par exemple, un chef d'état-major pour tous les effectifs des forces armées, un chef d'état-major pour l'entraînement, un autre pour la recherche, un autre pour le ravitaillement, etc.

L'intégration s'effectuerait alors à tous les niveaux des forces armées.

Combien de temps prendra cette intégration ?

La meilleure prédiction serait un certain nombre d'années, mais moins de cinq.

Le ministre de la défense, M. Hellyer, a déclaré la semaine dernière qu'il a étudié les premières décisions visant l'unification ultime des forces armées.

Il est maintenant évident qu'il ne peut réaliser d'autres économies dans les frais d'opérations et d'entretien, à moins qu'il ne procède à de fortes diminutions dans le personnel du quartier-général et à l'entraînement.

Le meilleur prédiction serait un certain nombre d'années, mais moins de cinq.

Le ministre de la défense, M. Hellyer, a déclaré la semaine dernière qu'il a étudié les premières décisions visant l'unification ultime des forces armées.

Il est maintenant évident qu'il ne peut réaliser d'autres économies dans les frais d'opérations et d'entretien, à moins qu'il ne procède à de fortes diminutions dans le personnel du quartier-général et à l'entraînement.

# Un homme averti en vaut deux!

Tout le monde le sait. Un homme qui parle deux ou plusieurs langues est un homme averti. Cela aussi, vous le savez. Connaitre l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol, et bien d'autres encore, voilà qui constitue un atout précieux, mais...

- Où les étudier? Chez Berlitz!
  - Rapidement? Chez Berlitz!
  - En confiance? Chez Berlitz!
- Et même au besoin, chez vous ou à votre bureau? Avec Berlitz!

**LES ÉCOLES BERLITZ**  
LANGUES VIVANTES  
MONTREAL  
845-1161 Suite 300, 2055 rue Peel  
Suite 1621, Place Ville-Marie  
OTTAWA  
232-5343 31 rue Metcalfe  
QUEBEC  
529-6161 500 Grande-Allée

**CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES**

**BREVETS D'INVENTION**  
MARQUES DE COMMERCE  
BREVETS D'INVENTION  
en tous pays  
Marion, Marion, Robic & Bastien  
730, rue DRUMMOND  
MONTREAL 13

**DACTYLOGRAPHES**  
ATTENTION  
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont aménagés à 714 ST-ALEXANDRE, PRÈS CRAIG VOUX y trouvez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dactyler, duplicateur, horloges de temps, salles de montage, etc., etc., en somme  
TOUT POUR LE BUREAU  
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.  
3, T. A. O. K. E. M. E. N. H.  
téléphone: 861-5771

**ELECTRICIEN**  
Entrepreneur-électricien  
Jean K. Malouf Inc.  
Entretien - Réparations  
R.A. 1-9630  
4305, 25e ave. Rosemont

**Encouragez nos annonceurs**

**ASSURANCES GÉNÉRALES • PLAN DE PENSION ASSURANCES COLLECTIVES**

**Horace Labrecque & Fils Ltée**  
1411 rue CRESCENT  
MONTREAL VI. 9-2371  
Expérience de 50 années

**Compagnie d'Assurance sur la Vie**

**La Saubegarde**  
MONTREAL

**"TOURISME ET VIE AU GRAND AIR"**

**SALON du SPORTSMAN**  
de Montréal '64

du 13 au 22 MARS incl.

★ ZOO DE GRANBY  
★ ATTRACTIONS SUR SCÈNE  
★ DANSES INDIENNES  
★ INVITÉS-SURPRISE

PRIX DE PRÉSENCE:  
Bateau "PRINCECRAFT",  
Tents "MESSAGER".

Lundi au vendredi:  
1 p.m. à 11 p.m.  
3 SPECTACLES  
Samedi:  
9 a.m. à 11 p.m.  
5 SPECTACLES  
Dimanche:  
midi à 11 p.m.  
5 SPECTACLES

**PALAIS du COMMERCE**  
1650, rue BERRI, MONTREAL  
Adultes: 75¢ - Enfants: 30¢

Tu aimeras ton prochain comme toi-même...

**Fédération**

**ASSURANCE AUTOMOBILE**  
Nos représentants  
21 compagnies

**TAUX DE FLOTTE POUR ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES ET PROFESSEURS.**

**L.-M. DESILETS ASSURANCES**  
Montréal: UN. 1-539.  
St-Hilaire: FO. 7-5636  
Québec: LA. 4-7533  
Sherbrooke: LO. 2-3905

# L'expansion des affaires au pays dure depuis 37 mois, bonnes perspectives

### Selon le président de l'IDAC

Le Canada a un climat moins favorable, un marché domestique plus restreint et une masse plus petite d'épargne que bien d'autres pays, particulièrement les Etats-Unis. Il est donc essentiel que l'on crée ici une ambiance comportant pour les entreprises des avantages qui peuvent soutenir la comparaison avec ceux offerts par d'autres pays et des conditions économiques favorisant l'expansion des affaires.

aux dépenses et que les gouvernements provinciaux et municipaux s'abstiennent d'augmenter leurs impôts.

En substituant une réduction d'impôts à une politique d'argent à bon marché comme stimulant pour l'expansion des affaires, le conflit entre les objectifs domestiques et internationaux devrait être apaisé. Les gens auraient un peu plus de leur argent à dépenser et dépendraient moins d'emprunts. Ils pourraient épargner davantage et investir davantage.

Créée en 1916 avec 32 membres, l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières compte maintenant 186 firmes membres, grandes et petites sûtées par tout le Canada. L'Association joue un rôle important en encourageant le placement par les canadiens dans des entreprises canadiennes.

## potins financiers

Le ton paraissait ferme sur la Bourse de Londres hier. La Bourse de N.Y. avançait hier pour la 41ème séance consécutive et l'indice des industriels clôtura 4.48 points plus haut à 813.87. Les Bourses de Montréal et de Toronto paraissent moins soutenues en fin de séance hier après un bon début.

L'appareil enregistreur accusa maints retards, hier sur la Bourse de N.Y. et plus de 6.210.000 actions y changèrent de mains en 5 1/2 heures, contre 5.500.000 la veille, preuve de la folie spéculative du train de s'emparer du public. Devant l'optimisme manifesté un peu partout pour l'excellence des affaires cette année, cette folie est un peu justifiée, pourvu que l'on se garde de spéculer au-delà de ses moyens. La liste mobilière américaine accusa hier une plus-value de \$2.400.000.000, d'où des possibilités de réalisations aujourd'hui.

Cliche & Associés Ltée offre présentement en souscription au public une nouvelle émission de \$300.000 d'obligations à 5 1/2% de Les Syndics de la Paroisse Notre-Dame du Perpétuel Secours. Offertes au pair, elles rapportent donc du 5 1/2%.

Récemment, il était question d'établissements de 3 banques dans l'est du pays, et maintenant il est question d'en établir une dans l'est, mais il n'y a pas de confirmation officielle de la part du groupe Lévesque pour le moment, bien que cela puisse être vraisemblable.

La demande est bonne dit-on pour les \$600.000 de billets garantis, amortissables, 6 1/2% série E de la Corporation du Crédit Commercial Limité, lancée récemment par René T. Leclerc Inc.

Le bruit court la rue qu'un syndicat, dirigé par Nesbitt Thomson & Co., offrirait 400.000 actions de la classe A de Cangro International Resources Ltd. Nous en ferons ressortir les modalités plus tard.

La compagnie de Téléphone Bell du Canada réunira ses actionnaires aujourd'hui pour la tenue de son assemblée annuelle. Elle aura le caractère bilingue pour la 1ère fois dans son histoire.

Les actions de Bell Telephone se vendront aujourd'hui ex-dividende 55 cts l'action.

### ADMINISTRATEUR À LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE DE MONTREAL



J. Bartlett Morgan

M. H.-M. Turnbull, M.E.B., C.R., vient d'annoncer l'élection de J. Bartlett Morgan comme administrateur de la Compagnie d'Assurance-Vie de Montréal. M. Morgan est président de The Morgan Trust Company et des compagnies associées à Morgan, président du conseil de Henry Morgan and Co. Limited et administrateur de la Hudson's Bay Company, de la Banque de Montréal et de nombreuses autres importantes sociétés canadiennes.

### Bourse de Montréal

La place locale progresse dans un marché animé. Les cours présentent une allure irrégulière hier en Place locale.

Les pertes avaient prédominance sur les gains dans la proportion de 80 contre 20. Les services publics ont progressé. Ainsi, Québec Téléphone et Trans Canada Pipe Line ont gagné 1-2 à 47-12 et 34-7-8 respectivement. CPR a gagné 3-8 à 37-3-4 cependant que Calgary Power a cédé 1-2 à 21-1-2.

Les papeteries ont décliné. Consolidated et Great Lakes ont perdu 1-4 à 40 et 22 respectivement. Dominion Tar a cédé 1-8 à 18-3-4 cependant que BC Forest a gagné 3-8 à 53-5-8.

Dans le secteur des industrielles, Building Products a cédé un point à 26. CIL 5-8 à 19-3-8, Page-Hersey 1-4 à 25-3-8 et Chemcell 1-8 à 14-1-4. Par contre, Asbestos a gagné 7-8 à 20-1-4, Southam 3-4 à 26, Du Pont et Moore Corp. 1-2 et 53 respectivement.

Dofasco a gagné 7-8 à 72, Canada Iron Foundry 3-8 à 27-7-8 et Aluminium 1-4 à 31-7-8. D'autre part, Algoma a cédé 5-8 à 57-1-2. BA et Pacific Petroleum ont cédé 1-8 à 30-1-2 et 11-1-8 respectivement dans le secteur des pétrolières.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Jubilee a gagné dix cents à \$2.70, Black Hawk neuf cents à \$1.20, McAdam six cents à 67, Burnt Hill deux cents à 38, Mistingo un cent à 18 et Ameranium 1-2 cent à huit.

### Cours des changes

Afrique du Sud Rand	1.51 1/2
Allemagne Deut. Mark	27.20
Angleterre Livre	3.02 1/2
Argentine Peso	.0084
Australie Liv. Aust.	2.42 1/2
Autriche Schilling	.0420
Belgique Franc	.0217
Bresil Escudo	.3458
Danemark Couronne	.1365
Espagne Peseta	.0181
France Franc	.2205
Hollande Florin	.2998
Italie Lire	.001737
Japon Yen	.002987
Mexique Peso	.0878
New-York Dollar	1.08 1/16
Norvège Couronne	.1511
Nouv. Zél. Liv. N.Z.	3.01 1/2
Perou Sol	.0406

### Denrées alimentaires

MONTREAL PC — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture: Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, caquets de bois: extra-gros 41; A-gros 38 à 39; A-moyen 35 à 36; A-petits 30 à 31; B 34 à 35; C 27 à 28.

Beurre: arrivages courants, admissible 92. 5 1/2, 93: 51 1/2, non admissible 51.

Fromage: livré à Montréal, cire, arrivages courants, en gros québécois blanc 35, couleur 35 1/2.

Pommes de terre: en gros, Québec \$1.35 les 75 livres, 90 à \$1.10 les 50 livres; Nouveau-Brunswick \$1.40 à \$1.50 les 75 livres, 90 à 95 les 50 livres, 24 à 26 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard \$1.70 à \$1.80 les 75 livres, \$1.15 à \$1.25 les 50 livres, 30 à 32 les 10 livres.

### À noter...

Western Plywood Company Limited fera une offre vers le 15 avril aux actionnaires de Canadian Collieries Resource d'acquiescer toutes les actions ordinaires en cours de la compagnie, au prix de \$13.00 chacune. L'offre est faite sous la réserve de certaines conditions, se rapportant principalement à des réorganisations de filiales canadiennes d'United States Plywood Corporation Limited, au complément d'accords aux fins de financer l'achat des actions ordinaires de Canadian Collieries et, enfin, sous la réserve de vérification des titres à et des propriétés qu'elle possède. Les administrateurs de Canadian Collieries recommanderont aux actionnaires d'accepter l'offre ci-dessus.

Zodiac rendra public son bilan consolidé ces jours-ci.

Selon le président de l'IDAC, les taux d'intérêt demeureront fermes. On trouvera ci-contre les principales remarques qu'il a prononcées à la réunion d'hier.

Le rumeur veut que DOM-TAR lance une émission de \$20.000.000.

Consolidated Canorama Explorations Ltd a avisé la Bourse Canadienne qu'en vertu de l'accord d'option en date du 27 août 1963, conclu avec Rosmar Corporation, 50.000 actions de l'option par versement due le 25 avril 1964, comprenant 200.000 actions à 35 cts chacune, ont été prises et payées.

Bankeno Mines Ltd a fait savoir à la Bourse Canadienne que l'accord de souscription et d'option en date du 19 août 1963, entre la compagnie et Federal Trading and Agency Company Limited, a été annulé de consentement mutuel et l'accord a donc pris fin.

### favorables poussées économiques qui se sont produites dans notre pays depuis bien longtemps.

Tout semble indiquer qu'une expansion très marquée des affaires est en perspective pour l'année 1964. La demande croissante pour les métaux, les pâtes et les papiers, les produits pétroliers et le blé ne manquera pas d'y contribuer pour une large part.

Bien qu'une croissance compétitive continue dans les secteurs traditionnels de notre commerce d'exportation soit d'une importance primordiale pour notre bien-être national, ce n'est pas suffisant. Même dans les meilleures circonstances, le produit de nos ventes à l'étranger de céréales et de matériel industriel s'avère insuffisant à la longue pour couvrir les besoins croissants en change étranger d'un Canada en pleine prospérité. Nous devons continuer de nous acheminer vers une maturité industrielle et une expansion de notre base de production. En particulier, augmenter notre efficacité dans le domaine de l'industrie secondaire nous paraît être la seule solution durable à l'insuffisance de notre balance des paiements et à notre problème du chômage saisonnier.

### Intérêt à la hausse

Il y a des nuages à l'horizon. La continuation des difficultés causées par notre balance des paiements peut avoir pour résultat une hausse des taux d'intérêt, ce qui rendra le crédit plus onéreux. L'argent cher tend, à la longue, à ralentir l'expansion des affaires et à augmenter le chômage.

Les capitaux étrangers que nous, en qualité de Courtiers en Valeurs de Placements, considérons comme un besoin vital, ont toujours exigé une ambiance politique et fiscale qui offre des garanties de stabilité.

### PRIX DU FER-BLANC

La Steel Company of Canada, Limited, Hamilton (Ontario), annonce que les prix de base pour les produits de l'usine de l'étaillage, du 1er avril 1964 au 30 septembre 1964, seront comme suit:

Prix de base à l'usine, f.a.b. l'usine, pour 100 lb, poids de base ("emballage normal")

Fers-blanc au coke, ordinaires	\$10.60
Fer-blanc électrolytique no 25	9.10
Tôle noire à fer-blanc	8.30

## DOMINION SQUARE BUILDING

Bureaux rénovés  
Climatisation sur demande • Parking intérieur  
Location — Chambre 312 — 866-4769

## CRÉDIT DU NORD INC.

844-9371 COURTIER en VALEURS  
57 ouest, rue ST-JACQUES, MONTREAL

## Place Ville-Marie

Espace commercial prêt pour location  
Petits et grands bureaux au coeur de Montréal à compter de \$215. par mois.  
Location 861-9393

## La Survivance affiche un encours impressionnant de \$89,871,402.00

\$27,740,883.00 de nouvelles affaires, souscrites l'an dernier

Nous grandissons avec le Québec. Tel est le thème énoncé ci-contre par la Survivance, compagnie mutuelle d'assurance-vie, dont le siège social se trouve à St-Hyacinthe, mais qui possède de nos jours, des succursales progressives à Montréal, Hull, St-Hyacinthe, Québec, les Cantons de l'Est, la Mauricie et les Bois-Francs, comme chacun sera à même de le constater dans le tableau publié ce matin dans nos pages financières et révélant un apport global de \$27,740,883. Ces affaires nouvelles souscrites en 1963 comprennent \$26,803,138 d'assurances ordinaires et \$937,735 d'assurances vie-collective, selon ce qui ressort du message adressé hier aux assurés, réunis pour la tenue de l'assemblée annuelle (c'est une mutuelle et ses assurés en sont les propriétaires), par son dynamique directeur général, M. Lucien Brosseau, d.m.g., aussi administrateur de la compagnie. Entré à son service il y a 5 ans, M. Brosseau s'y est particulièrement distingué seconde d'ailleurs par un solide conseil d'administration, une direction compétente et une équipe de représentants vendeurs des plus agressives.

### Durant les derniers 5 ans son encours a pratiquement doublé grâce à M. Lucien Brosseau et à ses collaborateurs

Entré au service de La Survivance en 1959, à titre de directeur général, M. Lucien Brosseau a su donner à cette institution un essor prodigieux. On peut en juger, puisque le total de ses assurances en vigueur a pratiquement doublé, atteignant à la fin de 1963, les \$89,871,402.00, contre \$46,900,000.00 à la fin de 1959. Quant à l'actif, il a passé de \$5,100,000 il y a 5 ans à \$6,796,901.56 l'an dernier. Tout intéressante que soit cette avancée, il importe qu'elle s'accroisse, maintenant que l'institution compte un quart de siècle d'existence. Ce lui serait d'autant plus facile qu'elle traverse, présentement, un climat favorable, étant une institution qui répond aux aspirations des Québécois. Ses assurés apprendront, sans doute, avec plaisir que sa réserve mathématique a passé de \$5,638,069.00 à \$6,066,077.00; ce qui, au dire de M. Brosseau assure la certitude de rencontrer, avec le paiement des primes futures, toutes les obligations assumées envers les assurés. C'en est assez pour inciter maintes gens à souscrire aux polices de cette compagnie mutuelle d'assurance-vie qui a payé en réclamations et en dividendes \$4,433,963.00 depuis son incorporation en 1938. Si l'on en juge par le fait qu'il a été réalisé un intérêt moyen net de 4.67% sur ses placements, on ne peut qu'en conclure que la direction poursuit une politique très prudente.

### Son président, M. L.-E. Morier, B.A., L.L.L., entrevoit un encours de \$100,000,000 sur la fin de cette année

Ce n'est pas sans raison que M. L.-E. Morier, B.A., L.L.L., président de La Survivance compagnie mutuelle d'assurance-vie, déclara hier, dans son message aux assurés, que "la fin d'un exercice financier et le passage à un autre incite à des réflexions." Ces dernières inviteraient à un optimisme de bon aloi, à son dire, car "l'année qui vient de se terminer ayant été excellente, on a raison de penser que 1964 ne lui sera pas inférieure." Se basant sur les données du directeur général, "il envisage le chiffre d'affaires pour cette année à \$28,500,000; ce qui permettra à l'institution d'afficher un encours d'au-delà de \$100,000,000 à la fin de 1964, compte tenu des polices annulées à cause de décès, etc." De tels chiffres ne pourront s'obtenir qu'avec une collaboration sérieuse de tous ceux qui sont au service de l'entreprise qui, en plus de posséder un solide conseil d'administration, compte sur une direction habile, comprenant: M. Lucien Brosseau, D.M.G., directeur général; la trésorerie — M. Roger St-Onge, trésorier; et M. Denis Messier, comptable; les agences — M. Lucien Brosseau, D.M.G., directeur; et M. Jean-Côme Gauthier, secrétaire; l'actariat — M. Denis St-Jacques, A.S.A., actuaire; M. Robert Rivard, chef des polices; et M. Gilles Ledoux, préposé à l'assurance collective. Le peu d'espace à notre disposition ne nous permet pas d'en dire davantage sur l'institution précitée, mais, avant de terminer, nous tenons à faire remarquer que "l'excellence du taux de conservation de ses affaires démontre que la direction sait se montrer habile et prudente dans le choix des risques. C'est ce qui a fait son nom et c'est ce qui a permis à l'institution d'occuper son magnifique immeuble, à peine après deux décennies d'existence au service de notre groupe ethnique, sollicité, de nos jours, par une douzaine de compagnies d'assurance-vie et, prochainement, il le sera par une nouvelle à la veille de voir le jour.

MARCEL CLEMENT

### ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS

Gouvernements — Institutions religieuses  
Municipalités — Services publics — Industries

## BÉLANGER INC.

Courtiers en valeurs mobilières  
MEMBRE DE:  
"L'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières"

762 CARRÉ VICTORIA MONTREAL  
Tél: UN. 1-1461

## LA SURVIVANCE

COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE  
SIÈGE SOCIAL — SAINT-HYACINTHE

# Nous grandissons avec le Québec

Objectif de vente réalisé en 1963, 111.36  
soit \$27,740,883,  
en affaires soumises relativement à un  
objectif de \$25,000,000.

## Actif \$6,796,901.56.

Les affaires en vigueur en 1963, \$89,871,402.  
\$2,300,000 d'investissements dans Saint-Hyacinthe

Apport de chacune de nos divisions	
Bois-Francs	\$ 5,085,110.
La Mauricie	\$ 5,047,894.
Cantons de l'Est	\$ 3,770,491.
Québec	\$ 3,855,656.
Saint-Hyacinthe	\$ 3,278,957.
Hull	\$ 3,751,102.
Montréal	\$ 2,837,896.
Siège social	\$ 113,775.
<b>TOTAL:</b>	<b>\$27,740,883.</b>

UNE INSTITUTION QUI RÉPOND AUX ASPIRATIONS DE LA PROVINCE

## LA SURVIVANCE

COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE  
SIÈGE SOCIAL — SAINT-HYACINTHE



# Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

## Tennis et maquillage poussiéreux !

Au premier appel du soleil printanier les golfeurs regardent en biais leurs bâtons de golf et l'Association provinciale de golf leur dépile sous le nez le programme des tournois de la saison, comme elle l'a fait la semaine dernière, soulignant que tel ou tel tournoi vaudra tant de points au vainqueur, que tant de victoires au cours de la première série de tournois du printemps le couronnera champion de tel trophée. Rien qu'à l'énumération de ces différentes couronnes à cueillir, les golfeurs s'auraient déjà eux-mêmes du diadème d'un Ben Hogan, quand ils ne vont pas jusqu'à se coiffer d'une tiare à trois "étages" autographiée par Nicklaus, Palmer ou Player. C'est ce que j'appelle promouvoir l'intérêt d'un sport de façon à provoquer l'éclosion d'une série de champions en un temps record. Et pourquoi vous parler de golf quand j'ai dans l'idée de faire des suggestions à l'Association provinciale de tennis ? Tout simplement parce que le tennis me tient tout particulièrement à cœur et que je voudrais le voir se développer aussi rapidement que le golf, parce que le tennis y gagnerait énormément à emprunter une page du golf pour rajeunir son maquillage.

## Un bon coup de pelle pour commencer...

Me sentant en veine ce matin, je jouerais volontiers le rôle d'architecte, avec la permission de l'Association provinciale de tennis, pour donner tout d'abord un coup de pelle énergique à l'article 59 de leur constitution — celle que j'ai en mains et qui me semble récente — et qui traite du classement des joueurs de la province. Car à part de dire et d'énumérer les conditions requises pour avoir droit de participer aux tournois, il n'y a rien là-dedans qui puisse éclaircir d'une manière directe et surtout expliquer pourquoi tel ou tel joueur est classé avant l'autre. Du flou, du flou et du flou! Rien de précis, de net, de clair, de tranché sur quoi s'appuyer pour déterminer la valeur positive d'un joueur. En deux mots, malgré l'extrême impartialité de ceux qui ont mission de faire ce classement annuel, il se glisse en chaque occasion des erreurs involontaires dues en somme à un mauvais système qui, même bien appliqué, ne peut donner que des résultats imparfaits, qu'on le veuille ou non. Je vais vous citer le texte même et vous jugerez, après quoi je ferai quelques suggestions constructives pour tâcher d'améliorer les choses.

## J'me mêle de mes oignons...

A ce point-ci de ma lecture gratuite sur le sujet "Tennis", chacun a le droit de me demander de quoi j'me mêle, ce à quoi je répondrai candidement : de mes affaires... étant membre conseiller de la dite association. Ayant donc décidé de prendre le boeuf par les cornes, voici le paragraphe 3 du dit article 59 en question et qui dit : "Le rapport du comité de classement aura pour base son appréciation du jeu du joueur généralement dans les tournois, rencontres inter-clubs, et épreuves de l'équipe de la coupe Davis, PAR RAPPORT à d'autres joueurs éligibles pour le classement, et non dans l'opinion du comité de classement. Le jeu du MILIEU et de la FIN de la saison recevra PLUS DE CONSIDERATION que celui du COMMENCEMENT de la saison." J'arrête ici la citation es veux ignorer les deux paragraphes qui suivent, aussi mal bâtis, aussi peu constructifs que les précédents. Et commençons aussitôt la reconstruction du sous-sol si l'on ne veut pas que l'édifice du tennis au Québec croule sous le poids des imperfections des matériaux. On ne devrait pas classer des joueurs par comparaison de leurs records les uns contre les autres, mais bien en vertu de leurs mérites respectifs personnels qui leur ont valu de gagner tel ou tel tournoi, par ordre d'importance de chaque tournoi.

## Suggestion constructive...

Quant à dire que le jeu du milieu et de fin de saison est plus important que celui du commencement de saison ce serait l'équivalent d'affirmer qu'une victoire du Canadien au hockey au début d'octobre ne vaut qu'un point au classement, que par contre, une victoire du Chicago sur Canadien samedi prochain lui vaudra trois points ! Ce n'est certes pas de cette manière qu'on convertira Toe Blake à la cause du tennis ! Voici donc ce que je propose pour adoption à la prochaine assemblée de l'Association de tennis de la province, qui doit avoir lieu vendredi soir prochain : je préconise l'adoption d'un système de points, décernés au mérite, selon le nombre de rondes gagnées dans un tournoi, avec total maximum de 10-9-8 points crédités aux gagnants des trois plus importants tournois de la saison, championnat provincial ouvert, championnat provincial fermé (Coupe Montréal), un tournoi-invitation au choix de l'Association, pas nécessairement tenu à Montréal. Pour illustrer plus clairement ma pensée, voici comment seraient distribués les points en question :

## Le débat est ouvert...

Du premier tournoi au dernier tournoi de la saison, une victoire de 1ère ronde pourrait valoir 1 point, 64 joueurs en lice ; Une victoire de 2ème ronde pourrait valoir 2 points, 32 joueurs en lice ; une victoire de 3ème ronde pourrait valoir 3 points, 16 joueurs en lice ; une victoire de 4ème ronde pourrait valoir 4 points, 8 joueurs en lice ; une victoire de semi-finale pourrait valoir 5 points, 4 joueurs en lice ; un des deux finalistes, 6 points ; le gagnant 7 points, plus, selon l'importance du tournoi, un boni de 10-9 ou 8 points. Ce système de points servirait à briser toute égalité possible entre les joueurs susceptibles de se classer parmi les dix premiers de la province, permettrait en plus de classer un plus grand nombre de joueurs, créerait à mon avis un intérêt croissant, de tournoi en tournoi, si on a la bonne idée en plus de tenir les journaux au courant du classement après chaque tournoi. De toute façon le débat est ouvert et le dialogue engagé comme on dit quand on discute d'une question d'importance au Québec. A vendredi soir.

# Heureux avec les Rangers, Phil Goyette aurait accroché ses patins si le Canadien l'avait envoyé aux ligues mineures

Phil Goyette a reçu un salaire inférieur cette année à celui qu'il recevait l'an dernier avec les Canadiens de Montréal. Il ratéra également les éliminatoires et le bonus qui les accompagne, mais il est heureux de la tournure des événements tout de même.

Goyette considère que la présente saison avec les Rangers fut excellente pour lui, disant s'être prouvé à lui-même et avoir prouvé à tout le monde qu'il peut faire sa part comme marqueur de buts et aider la cause de n'importe quelle équipe en tant qu'on lui permette de jouer régulièrement. Phil a jusqu'ici amassé 22 buts et 37 assistances, cette saison avec les Rangers.

### SURPRISE ?

"Si les Rangers croient que mon jeu fut une surprise avec eux, peut-être méritent-ils une petite part du bonus que j'aurais obtenu si j'avais participé aux éliminatoires," d'expliquer Phil.

Les Rangers ne sont pas encore éliminés complètement de la course pour la participation aux séries de fin de saison, mais il faudrait presque un miracle pour les sauver. Effectivement, ils sont à 11 points derrière Detroit en quatrième place du classement, et ils devront gagner leurs six dernières parties pour s'assurer une place dans les séries. Cependant, Detroit devrait perdre les cinq jours qui lui restent à disputer pour accomplir ce miracle en faveur des Rangers, ce qui est très peu probable.

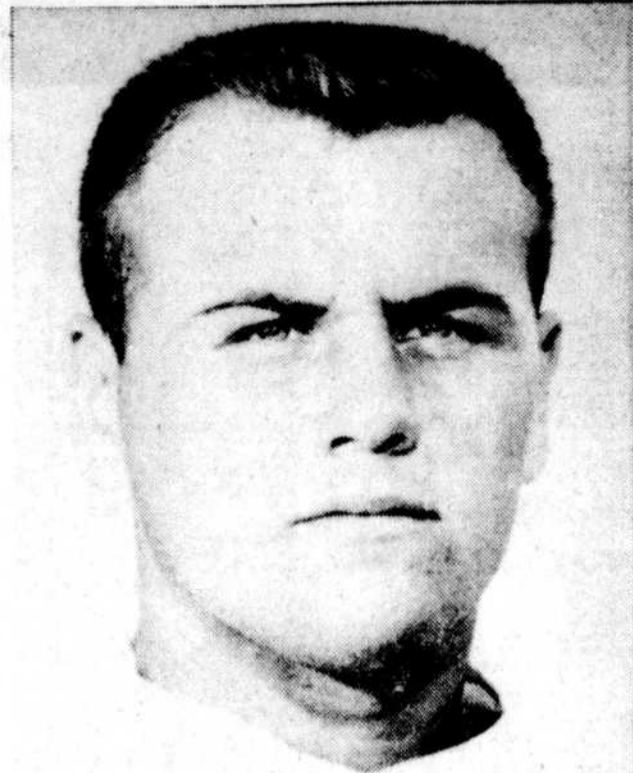
Pour Goyette, le fait de ne pas participer aux éliminatoires, cette saison, sera une expérience nouvelle. On sait que Goyette possède une vaste expérience de ces séries pour y avoir participé à sept reprises avec le Canadien, avant de passer à New-York.

### LE MEILLEUR DES RANGERS

Au cours de ces sept saisons, Phil Goyette a évolué dans l'ombre des Richard, Béliveau, Geoffrin. Il enregistra 21 buts une saison, mais il en collecta 19 au cours de ces trois dernières avec les Habitués. "Ils m'ont dit que j'allais être échangé... Je savais alors à quoi m'en tenir", de dire Goyette.

Mais il ajoutait qu'il aurait accroché ses patins si le Canadien l'avait envoyé aux mineures. "J'ai toujours été au premier échelon et je desire terminer ma carrière au premier échelon," explique-t-il.

Avec les Rangers, Goyette s'est fixé au second palier des compteurs du club dès son arrivée. C'était Andy Bathgate qui était en première place. Maintenant de l'alignement des Leafs, Bathgate a laissé le premier échelon à Goyette. Les Rangers ne s'attendaient probablement pas à une telle production de la part de Goyette lorsqu'il l'ont signé pour la somme de \$12.000. Ce piètre traitement fait sans doute de Goyette l'un des compteurs de plus de 20 buts les moins payés de la ligue Nationale. Goyette bénéficie cependant d'un contrat de deux ans et il ne pourra obtenir un salaire inférieur l'an prochain.



Joe Smerdel, un jeune plaqueur défensif de 21 ans, qui vient d'être mis sous contrat pour la prochaine saison par les Alouettes de Montréal. Au cours de sa carrière intercollegiale, il a pris part à plusieurs classiques telles que le Liberty Bowl, en 1961, le Gotham Bowl, en 1962, et le North-South Shrine Game, en 1963. Il mesure 6 pieds et 2 pouces et pèse 230 livres. Il s'est aligné pour l'Université de Miami en 1960. Il est originaire de Pittsburgh, où il a fréquenté le Central Catholic High School. Selon Jim Trimble, Smerdel est excellent contre les jeux aériens.

## Nouvel instructeur avec l'Italia

TORONTO. — Frank Pedersen, un ancien joueur de soccer européen qui devait par la suite devenir instructeur, a signé un contrat de cinq ans avec l'équipe de soccer "Italia", de Toronto, comme instructeur.

Au cours des dix dernières années, Pedersen a évolué avec Ab Copenhague puis devint instructeur. Il dirigea une équipe de la Suisse qu'il mena au championnat, et deux équipes de l'Italie.

Pedersen doit arriver le 20 mars à Toronto pour y rencontrer les autorités de l'équipe "Italia", au terme d'un voyage qui lui permet de dénicher des prospects en Italie, en Bretagne et en Amérique du Sud.

# Liston pris en flagrant délit par la police

DENVER (AP) — L'ancien champion mondial des poids lourds, Sonny Liston, a été arrêté mardi soir par un agent de la circulation, alors qu'il conduisait sa luxueuse Cadillac à 76 milles à l'heure dans une zone de 30 milles.

L'agent a rapporté qu'une brève fouille de la personne de Liston a permis de prendre ce dernier en possession illégale d'un revolver de calibre .22 à sept coups. Une balle manquait dans la réserve de l'arme à feu. Sonny était accompagné d'une jeune dame

au moment de son arrestation.

L'agent James Snider l'a conduit à la station de police. Mais, au cours du voyage, Sonny a commencé à argumenter et l'agent a senti la nécessité d'appeler un autre agent à la rescousse, disant avoir affaire à un client qui commence à être violent. On passa les menottes à Liston et on le conduisit au poste sans plus de difficulté.

Après un bref séjour derrière les barreaux, Liston fut remis en liberté

moyennant une somme de \$300 en cautionnement. L'agent Snider a déclaré n'avoir pas reconnu Liston au moment de son arrestation. Ce n'est qu'une fois au poste de police que son confrère, l'agent Jake Scherrer, lui indiqua qu'il s'agissait du boxeur. "Allo, Sonny," déclara Scherrer en apercevant l'ancien monarque des poids lourds.

Des charges de conduite dangereuse, de conduite sans permis pour l'Etat du Colorado et de port d'arme illégale furent portées contre Liston.

## Wall remporte l'omnium de Porto Rico

SAN JUAN — Art Wall a réussi la normale au quatrième trou supplémentaire, dimanche et a remporté de Jay Dolan dans l'omnium de Porto Rico.

Après avoir terminé avec des 289 après les 72 trous réglementaires, les deux golfeurs se sont immédiatement lancés dans la ronde supplémentaire.

Après trois normales, Dolan a dû se contenter d'un bogey au quatrième trou extra.

Wall s'est également assuré la trophée de la tournée Caraïbes en vertu de son troisième gain en quatre tournois. Il avait remporté antérieurement ceux de Bogota et Maracaibo, en plus de s'être classé au troisième rang à Caracas. Il a ainsi accumulé un total de 113 points contre les 80 de George Knudson, de Toronto, champion de l'an dernier.

Knudson, qui était sur un pied d'égalité avec Wall avant la dernière ronde, a terminé avec un 291.

Chez les autres Canadiens, Adrien Bigras, de Montréal, a totalisé 300; Wilf Homenick, de Winnipeg, 303; Norman Hunt, de Montréal, 319, tandis que André Gagné, de Montréal, se retirait à la fin de trois rondes avec un total de 234.

## Ingemar Johansson est prêt à rencontrer Clay

GOTEBORG, 11 (AFP) — Au cours d'une interview accordée au journal "Aftonbladet", Ingemar Johansson s'est déclaré prêt à rencontrer Cassius Clay, le nouveau champion du monde des poids lourds. Cette rencontre pourrait se dérouler, en automne, à Göteborg, a ajouté l'ancien champion du monde qui ne s'est guère montré indulgent pour le boxeur américain. "Clay, a-t-il dit, n'est champion du monde que parce que Sonny Liston est resté assis à l'appel du 7e round. Une telle victoire est sans valeur."

Par contre, dans un autre journal du soir, "Expressen", Nils Blomberg, l'ancien entraîneur de Johansson, se montre sceptique sur les projets de son ancien "poulain" qui n'a pas boxé depuis un an. Blomberg a déclaré que Ingemar Johansson ne lui a jamais parlé de ce retour éventuel sur le ring. "Johansson, après ses succès, mérite de vivre tranquille. Son avenir de boxeur est derrière lui. Mais, évidemment, on ne sait jamais, car tant de choses entrent souvent en ligne de compte, l'argent par exemple," a conclu Nils Blomberg.

## Jim Bouton signe pour \$18,000

PORT LAUDERDALE, Fla. — Jim Bouton, qui depuis 25 ans est le premier joueur important des Yankees de New-York à se montrer recalculant devant les conditions qu'on lui fait, a finalement hier signé son nouveau contrat de travail.

L'entente s'est faite 24 heures avant que le délai accordé par Ralph Houk ne prenne fin. Houk avait mis Bouton en demeure de prendre une décision avant l'échéance du délai ou bien il lui en coûterait la somme de \$100 pour chaque jour de retard à se rapporter au camp d'entraînement.

Le salaire de Bouton est de \$18,000. Bouton avait exigé \$20,000 mais les Yankees s'y étaient refusés. L'augmentation totale exigée par Bouton était de \$9,500.

### 20 VICTOIRES

Après la signature de son nouveau contrat, le lanceur a déclaré désirer remporter au moins 20 victoires au cours de la saison prochaine. Bouton a fait la paix en se présentant au camp d'entraînement.

L'an dernier, Jim Bouton avait réalisé une fiche de 21 victoires, 7 défaites, au monticule.

## Nouvelles en abrégé

PARIS, 9 (AFP) — Hier soir, au Palais des Sports, devant un très nombreux public, le poids léger panamien Ismael Laguna a remporté sa 33e victoire en battant aux points en 10 rounds le Cubain "Robinson" Garcia.

Les deux boxeurs, de valeur sensiblement égale, ont livré un magnifique combat et ce n'est que de justesse que Laguna l'a emporté. Le Panamien, plus rapide, attaqua constamment et Garcia ripostait par des séries au corps. Au 5e round, alors que les deux adversaires étaient à égalité, le Cubain réussit un magnifique et court crochet du droit à la face de Laguna qui était compté "quatre". Le Panamien se releva, a s'esz éprouvé, mais termina la reprise sans autre dommage. La 6e reprise était égale. Les échanges entre les deux boxeurs étaient rudes. Laguna saignait de la pommette gauche depuis le 4e round et Garcia avait l'oeil gauche légèrement enflé à la fin de la 6e reprise.

Laguna accentua l'allure au 8e round et le Cubain, qui paraissait fatigué, répliquait néanmoins par quelques beaux "contre". Dans le 9e round,

Garcia réussissait quelques beaux crochets à la face du Panamien qui reagissait à la fin de la reprise. Laguna se déchainait dans la dernière reprise et Garcia, sans être véritablement éprouvé, accusait les coups du Panamien et perdait nettement ce round, ce qui permettait au Panamien de remporter le match.

TORONTO. — Les équipes de la ligue canadienne de football disputèrent 14 parties hors concours avant de se lancer dans le calendrier des matches réguliers. On présenta huit parties dans l'est et six dans l'ouest. La Conférence de l'est débute le 17 août et celle de l'ouest, le 13 août.

LE CAIRE. — Le joueur de tennis Martin Mulligan a participé au tournoi international du Caire en dépit de la défense de l'Association australienne de tennis sur gazon. Il était accompagné de deux compatriotes, Jan Lehane et Madona Sacht, qui, comme Roy Emerson et Ken Fletcher, ont défié les ordres de l'association.

## Record de ligue pour les Hawks

Une punition de deux minutes pour accrochage à Bill May à 6:44 minutes de la 3e période, contre les Leafs de Toronto à Chicago dimanche soir dernier a signifié un total de 1,074 minutes en punitions pour les Black Hawks jusqu'ici cette saison et du coup un nouveau record de ligue pour ce qui a trait au total enregistré durant une saison par une équipe de la Nationale. Cette punition à May était sa seconde de la joute et aussi la 7e imposée aux Hawks durant la partie. L'arbitre Franw Urvari décerna de plus 10 mineures aux Leafs qui furent défaits par 4 à 3. L'ancien record de ligue, pour les punitions, était de 1,072 minutes et il avait été enregistré par les mêmes Black Hawks en 1960-1961.

Deux joueurs, Stan Mikita et Reggie Fleming, avec leur total combiné de 276 minutes, ont purgé à eux seuls plus du quart du total de minutes en punitions des Black Hawks. Mikita, le meneur chez les compteurs actuellement avec 85 points — c'est là aussi un record pour le Chicago, soit un record d'équipe — a reçu 140 minutes en punitions, soit le second plus fort total pour un joueur jusqu'ici cette saison et Fleming en a reçu 136 minutes. Tous les joueurs qui ont porté l'uniforme des Black Hawks cette saison, y compris le gardien régulier Glenn Hall — mais exception faite du gardien de réserve Denis DeJardyn — ont contribué au nouveau record. Hall, pour sa part, s'est vu décerner une mineure.

**Les trois dimensions d'une bière à votre goût**

**Désaltérante! Le maître brasseur de la Dow emploie 6 variétés de houblon**

**Douce! La Dow a suffisamment de corps pour avoir une saveur veloutée**

**Délectable! Si vous aimez une bière mûrie à point, qui se prend bien...**

**Dites Donc Dow**



# Cavalcade SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

Pour faire diversion et en attendant le résultat de la partie Canadien-Toronto, allons ensemble, voulez-vous faire une courte excursion en Floride, où, de Jacksonville à Miami, ou à Tampa ou à St-Petersburgh, plusieurs clubs majeurs sont à l'entraînement. Je suis surpris que les agences de voyages, Travelade par exemple, n'aient pas songé à organiser un voyage au site d'entraînement des Dodgers de Los Angeles, à Dodgertown, Vero Beach.

Dodgertown est à Vero Beach mais est complètement indépendant de cette petite ville. Cela remonte au début de l'organisation, en 1949. En effet, les petites villes de la Floride sont fortement ségrégationnistes et comme les Dodgers y avaient de la difficulté avec leurs Noirs, les Dodgers obtinrent cette ancienne base navale sérieuse du gouvernement américain. Cette base est devenue Dodgertown, espèce de petite municipalité, dont le surintendant est une espèce de maire, échappant ainsi à la juridiction des autorités municipales ségrégationnistes.

Comme nous allons y passer seulement une journée, nous ne prendrons pas le train, qui ne manque pas de charme. Par le rail, on part de New-York à l'heure du dîner et le lendemain matin, à 7h. a.m., on se réveille en gare de Jacksonville ou une courte promenade sur la plate-forme nous permet de humer les parfums des oranges. Pour gagner du temps, prenons l'avion, de bonne heure à Dorval. Nous serons à Vero Beach, au début de l'après-midi. Nous aurons manqué le repas du midi, à Dodgertown ce vaste caféteria où il n'y a pas de présence.

Premier arrivé, premier servi. C'est ainsi que le petit lanceur du club ferme de la classe "C" peut aussi bien manger à côté de Sandy Koufax, ou Don Drysdale, ou Fresno Thompson, ou Al Campanis, ou Walter O'Malley. Nous sommes à temps, toutefois, pour les exercices de l'après-midi. Comme Dodgertown contient quatre losanges en plus d'un stade pour les joutes d'exhibition, c'est dire qu'en se déplaçant de quelques verges, le visiteur peut assister à quatre parties, mettant en présence huit clubs de l'organisation.

Pour varier, on peut aussi faire le tour des oasis de spécialisation: le "sliding pit" (piste de glissade), où les joueurs, sous un spécialiste, apprennent la vraie façon de glisser vers un coussin de but; vers le "batting cage" (exercice au bâton), entouré de filets qui retiennent les fausses balles. Le joueur y frappe à intervalles réguliers des balles alimentées par une "bazooka", (canon qui lance des balles), qui, une fois le tir ajusté, peut laisser partir des balles rapides ou des courbes.

Vers la fin de l'après-midi, pour secouer la fatigue ou se débarrasser de la poussière, il y a le choix entre la piscine du camp, située sur le terrain même, entre un arbre parfumant d'oranges ou un autre pesant de pamplemousses, ou bien l'on peut, avec un taxi dont le tarif est de \$0.50, pousser une pointe jusqu'à la plage sablonneuse de Vero Beach, — miniature de celle de Miami, — et s'y plonger dans l'Atlantique et s'y laisser repousser par les vagues d'eau salée.

Pour le repas du soir, on peut se confier aux cuisiniers du camp qui vous offriront un menu digne des meilleurs hôtels ou bien l'on peut aller manger dans les nombreux hôtels de la place, en habit, et y payer les notes qui ont cours en Floride dans les milieux les plus sélects. L'après-souper n'est pas sans charme. Alors que le soleil tombe sur ce coin au climat mi-tropical, on peut aller taquiner la truite dans l'étang construit par M. O'Malley sur le campus du camp.

On peut aller regarder un film ou deux dans des salles aménagées à cette fin. On peut faire une partie de cartes. Mais je vous recommande de veiller dans le hall d'entrée, — salon des membres de l'organisation, — et vous mêler à la conversation générale qui réunit les officiers de l'organisation, — Bavasi, Thompson, Alston, etc., — les joueurs de toute l'organisation, — Howard, Podres, Roseboro, Wills, Davis, et même les jeunes qui, le long de l'échelle du système de clubs-fermes, ambitionnent la gloire et les majeures.

Demain matin, il faudra se réveiller tôt, vers 7 a.m., pour ne rien manquer: le parfum d'un début de journée; la rosée sur le gazon; l'éclat des fleurs; le gazouillis des oiseaux et enfin le bourdonnement de cette ruche qui s'affaire en prévision des tâches quotidiennes. Du côté de la cafétéria vient une revigorante odeur de café et de jambon. Il ne faut pas manquer de déjeuner où les athlètes en pantalons d'uniformes et en sandales, exhibent leur jeunesse en santé.

Après un copieux repas, deux items indispensables. Une séance de calisthénie pour tout le camp, sous la direction de Campanis. Des centaines de joueurs s'y dégorgeraient les membres simultanément avant d'aller s'asseoir dans le grand hall, pour la conférence qui précède leur journée d'ouvrage. Cette causerie portera sur les sujets les plus divers, en dehors des technicalités du baseball.

Fresco Thompson ou un autre vétérinaire pourra donner des leçons de bienveillance à ces futures vedettes, leur rappeler leurs responsabilités sociales, leur donner des leçons de politesse, leur indiquer comment se comporter en public, à bord des trains, dans les hôtels, devant un microphone; leur conseiller comment se vêtir pour toutes les occasions, de façon à ce que le baseball imprime chez ses partisans, la conviction que ses porte-couleurs, en dehors du losange, sont des hommes bien élevés.

Nous pourrions suivre les activités de tout ce monde qui se disperse aux quatre coins de Dodgertown, jusqu'à ce qu'un avion nous prenne à son bord, sur le terrain même pour nous transporter à Miami, d'où un géant des airs nous attend pour le voyage de retour. Il n'y a malheureusement qu'un inconvénient à ce voyage. Il est trop court. Les agences de voyage devraient en prévoir pour une durée minimum d'une semaine.

## Procès intenté à Sonny Liston

NEW-YORK — George Katz, ex-gerant de Sonny Liston qui a perdu son titre de champion du monde des poids-lourds le 25 février au profit de Cassius Clay, a intenté à Liston un procès en dommages-intérêts de \$1,300,000 dollars pour rupture de contrat. Sont également poursuivis dans cette action en justice le conseiller actuel de l'ex-champion, Jack Nilon, ses deux frères Robert et James Nilon ainsi que la société Continental Promotions, Inc.

Le procès a été révélé lorsque Katz a obtenu l'autorisation de bloquer jusqu'à concurrence de \$100,000 les fonds dont Liston pourrait être détenteur à New-York.

George Katz prétend que les frères Nilon ont poussé Liston à s'engager comme gérant pour se substituer à lui. Le contrat qui le liait à Liston avait été conclu le 24 avril 1961 pour une durée de 2 ans et demi. Mais en mai 1962 les frères Nilon firent pression sur Liston, prétendant l'ex-gerant, pour qu'il mette fin aux services de Katz et emploie Jack Nilon comme conseiller à sa place. Pour le préjudice qui lui a été causé, Katz réclame \$1,500,000 à Liston et \$150,000 aux frères Nilon.

# Le Canadien se fait blanchir par Toronto

- 150 minutes sans but
- Bower : 5 blanchissages
- Mahovlich, seul compteur
- Prochain rival : Chicago

TORONTO — Frank Mahovlich a réussi le premier but des Maple Leafs de Toronto en quatre parties, hier soir, mais il fut suffisant pour infliger une cuisante défaite au Canadien, au compte de 1-0, devant 14,041 spectateurs. C'était la cinquième partie de suite sans victoire pour le Tricolore et un deuxième blanchissage d'affilée, à la suite de la partie de 0-0 à New-York dimanche. Le Canadien, qui n'a plus qu'une partie à jouer de plus que les Hawks, a perdu une chance de rejoindre ces derniers en tête du classement.

Frank Mahovlich a compté l'unique but de la première période, sur des passes de Larry Hillman et Tim Horton.

L'arbitre Frank Udvari a imposé sept punitions, dont trois à John Ferguson. Un commencement de dispute entre Earl Brewer et Bill Hicke leur a valu chacun une mineure.

Charlie Hodge et Johnny Bower furent également brillants à la deuxième reprise puisque le pointage ne changea pas.

Le Canadien n'a pu tirer profit de trois punitions à Tim Horton, Jim Papin et Andy Bathgate. Le jeu de puissance ne fonctionnant pas.

La troisième période a été une répétition de la précédente et les deux gardiens de buts ont effectué chacun sept arrêts.

Il n'y eut que deux punitions, dans ce troisième vingt, à Jacques Laperrière et Tim Horton.

PREMIERE PERIODE  
Toronto: Mahovlich (23) 8-46  
Punitions: Horton 4-46 Brewer et Hicke 5-43 Ferguson 9-24  
16-80 et 19-52, Buffalo, 1964

DEUXIEME PERIODE  
Aucun but  
Punitions: Horton 1-44 Belliveau 6-02 Pappio 9-39 Bathgate 13-36

TROISIEME PERIODE  
Aucun but  
Punitions: Laperrière 14-25  
Horton 16-29

ARRÊTS  
HOLBE 9 9 7-25  
BOWER 10 9 7-26  
Assistance: 14,041



## Les Rangers éliminés

NEW-YORK — Les Bruins de Boston ont mathématiquement éliminé, hier soir, les Rangers de New-York des séries de fin de saison, en triomphant d'eux au compte de 5-3, devant 8.168 spectateurs, grâce au jeu inspiré de Jean-Guy Gendron qui a enfilé deux buts. Les Rangers jouaient sans Harry Howell, blessé au-dessus de l'oeil droit avant la partie, durant un exercice. Les Rangers, qui sont 11 points en arrière des Red Wings, n'ont plus que cinq parties à jouer. Pour Boston, c'est la quatrième année de suite que le club finit en dernière position.

Forbes Kennedy a ouvert le pointage à 11:06 du premier engagement, sur une passe de Orland Kurtenbach.

Pendant que Ted Green était au pénitencier, Rod Gilbert a égalé le compte avec l'aide de Jim Neilson et Phil Goyette. C'était le 23ème but de Gilbert, cette saison.

Jean-Guy Gendron a pris la vedette à la période suivante en déjouant Jacques Plante à deux reprises, chaque fois à la suite de jeux de Forbes Kennedy et Orland Kurtenbach.

Murray Oliver a aussi compté un but pour Boston avec l'aide du veterane Andy Hebenton, un ancien des Rangers. C'était le 23ème but de Oliver, cette saison.

John Bucyk a réussi le dernier but des Bruins, à la troisième période, aidé par Murray Oliver et Jim Rivers. Phil Goyette a obtenu le dernier but des perdants, son 25ème de la saison.

Après avoir Camille Henry avait obtenu son 25ème but, en core avec Goyette et Gilbert.

Une foule irritée de 12,000 spectateurs, au Palais des Sports de Rome, avait réclamé plus d'action pendant tout le match.

Aux 4e et 7e rounds, l'arbitre avait demandé aux rivaux d'arrêter de parler et de commencer à se battre.

La police a cerné l'arène, remplie de toutes sortes de débris, y compris plusieurs souliers, et a escorté les deux boxeurs à leur vestiaire.

3-Boston: Gendron (3) 11-98  
Kurtenbach, Kennedy) 16-07  
Punitions: Monha 11-11

TROISIEME PERIODE  
6-Boston: Bucyk (17) 10-46  
Oliver, Rivers (28) 10-46  
Goyette, Gilbert) 14-22  
8-New York: Goyette (23) 18-56  
Punitions: Neilson 3-54, Bucyk 19-09

ARRÊTS  
PLANTE 11 10 8-29  
JOHNSTON 12 10 13-34  
Assistance: 8,168

## Combat arrêté par la police

ROME — Un combat entre le champion mondial des boxeurs mi-moyens, Emilio Griffith, et Juan Carlos Duran, d'Argentine, a été arrêté au début du 7e round, hier soir, lorsque la foule a manifesté en lançant des bouteilles et des oranges dans l'arène.

La police est montée dans l'arène au début du 7e engagement d'un combat limité à 10 reprises.

Une foule irritée de 12,000 spectateurs, au Palais des Sports de Rome, avait réclamé plus d'action pendant tout le match.

Aux 4e et 7e rounds, l'arbitre avait demandé aux rivaux d'arrêter de parler et de commencer à se battre.

La police a cerné l'arène, remplie de toutes sortes de débris, y compris plusieurs souliers, et a escorté les deux boxeurs à leur vestiaire.

## NORTHERN DANCER

# Espoir du Canada, le 2 mai, dans le derby du Kentucky

Si Native Dancer pouvait parler, il aurait sûrement un conseil à donner à son petit-fils, Northern Dancer, espoir du Canada lors du derby du Kentucky qui aura lieu le 2 mai. Native Dancer, actuellement sur les fermes Sagamore, appartenait à Alfred G. Vanderbilt, à Glyndon, dans le Maryland, a causé une déception en 1953.

Cette déception fut causée lorsqu'il a perdu la course, le verdict ayant été prononcé au vu d'une photo, au profit de Dark Star, lors de l'épreuve pour l'obtention du fer à che-

val couvert de roses. Ce fut la seule défaite de ce cheval au cours de 22 départs, pendant une carrière de trois ans qui rapporta à M. Vanderbilt des bourses d'une valeur de \$785,240.

Il est probable que Vanderbilt se souvient de certaines choses concernant Native Dancer quand il pense à la course du derby qui a eu lieu il y a 11 ans. Il voulait alors que ce cheval soit le huitième à remporter, au cours de l'histoire la Triple Couronne de derby, le Preakness, le Belmont et le Kentucky, depuis que sir Barton, dont le propriétaire était canadien, avait été le premier à l'obtenir en 1919. Le premier derby inscrit au programme était celui du Kentucky et les rêves de M. Vanderbilt ont connu une fin brutale.

by Florida à Gulfstream Park. Son principal adversaire serait Hill Rise, gagnant, à la fin de devier, du derby Santa Anita en Californie, rapportant \$100,000. Ce sont les deux chevaux qu'il faudra voir à Louisville.

Northern Dancer a tendance à se coller aux autres chevaux. Son grand-père pourrait lui dire: "Écarte-toi des autres chevaux. Je pense encore que l'interférence de Money Broker m'a fait perdre le derby."

### La légende

La légende veut que Native Dancer ait perdu la course à cause d'une interférence de Money Broker au premier tour de l'épreuve d'un mille et quart. Mais, disent les historiens, ce n'est pas tout. Il a vraiment perdu du terrain au premier tour, mais ce ne fut pas à un point important de la course, d'une cheville avaient encore sept furlongs à couvrir. Native Dancer avait donc tout le temps de se rattraper.

Il était quatrième et tout près de tomber à l'extérieur, à un demi mille de la fin. Il réussit à se glisser le long de la clôture, récupéra le terrain perdu au premier tour, et avait de grandes chances de rattrapper Dark Star dans les derniers instants mais ne réussit pas à le rejoindre.

Native Dancer gagna par la suite les derbies Preakness et Belmont; il est actuellement l'un des 21 chevaux qui ont obtenu, à l'âge de trois ans, deux des trois classiques de la Triple Couronne des États-Unis depuis 1875.

En 1954, il participa à trois courses qu'il gagna, puis il cessa de courir et servit exclusivement à la reproduction. Il est le père de Natalma, mère de Northern Dancer. Native Dancer est encore employé à la reproduction avec Natalma, aux Écuries nationales d'Oshawa.

Maintenant, on fait pression sur Northern Dancer, dont le propriétaire est E. P. Taylor, de Toronto, et qui a gagné au début du mois le Flamingo Stakes, à Hialeah. Les \$89,830 que M. Taylor a obtenus pour cette victoire font que Northern Dancer a rapporté \$181,165 depuis qu'il a commencé à courir en juillet dernier.

Samedi, le 4 avril, Northern Dancer doit participer au der-

## UNE OFFRE DE LA MAFIA A L'ITALIEN G. RINALDI

ROME — "La Mafia qui, aux États-Unis, contrôle la boxe, me propose de devenir champion du monde des mi-lourds et de "restituer" trois mois plus tard ce titre à Archie Moore", affirme le champion d'Europe de la catégorie, l'Italien Giulio Rinaldi, dans une interview que publie "Stadio", le quotidien sportif Bolonais. Rinaldi, rapelle-t-on, s'inclina aux points, le 11 juin 1961, devant Moore.

"Ce fut avant le match, comptant pour le titre mondial, que je disputai à New York contre l'Américain Archie Moore... Aux États-Unis, la boxe est contrôlée par Frankie Carbo. Celui-ci voulait s'occuper de ce championnat du monde. Il chargea Jim Norris de rendre visite à mon manager, Luigi Proietti, quelques jours avant le match", révèle Giulio Rinaldi. "Il me proposait de me faire gagner le titre, à condition que je perde celui-ci trois mois plus tard, lors du match revanche. Proietti rajouta cette proposition. De mon côté, je n'étais pas en forme à cette époque, et j'étais sûr que je ne serais pas arrivé à devenir champion du monde. Pour quelles raisons avens-nous refusé de prendre en considération cette démarche? Parce qu'il s'agissait d'une action immorale. Mais désormais, qu'y a-t-il de moral dans la boxe? Peut-être notre travail, notre sueur, les coups que nous encaissons lorsque tout se déroule normalement. Tout le reste est pourri, et je me retirerais rapidement", conclut Giulio Rinaldi.

# L'OLDSMOBILE 64 dynamisme, qualité supérieure pour le prix.

Prenez le départ au volant d'une Oldsmobile, vous serez immédiatement impressionné par les accélérations de son moteur Rocket, dont le modèle le plus puissant, le V8 Starfire, développe 345 CV. Conduisez ensuite l'Oldsmobile sur quelques mauvais chemins; vous verrez les trous et les bosses, mais vous n'en sentirez rien au roulement, car la suspension équilibrée à ressorts à boudin de l'Oldsmobile absorbe tous les cahots. Puis, essayez l'Oldsmobile en ville. Vous remarquerez sa douceur de manoeuvre qui permet de conduire détendu, même dans une circulation

intense. C'est que la fameuse transmission automatique Hydra-Matic, la servo-direction Roto-Matic et les servo-freins Pedal-Ease (livrables moyennant supplément dans quelques modèles), suppriment tout effort et ne laissent que l'agrément de conduite. Tôt ou tard, vous serez enthousiasmé par les qualités de l'Oldsmobile. Rendez-vous alors chez le concessionnaire Oldsmobile qui présente 21 modèles de cette voiture pleine de dynamisme et d'une qualité supérieure pour son prix. Acheter une Oldsmobile, c'est faire un placement sûr.



## L'OLDSMOBILE 64 EST PARTOUT OÙ CHANTE LA VIE

NE MANQUEZ PAS L'ÉMISSION TÉLÉVISÉE "RUE DE L'ANSE", TOUS LES MARDIS SOIR, SUR LE RÉSEAU FRANÇAIS DE RADIO-CANADA.

Concessionnaires Oldsmobile autorisés du grand Montréal:

BARNABE MOTORS LTD., 925, boul. Laurentien, Lafayette, Qué. — 81-6401	SALOIS AUTOMOBILE LTEE, 416, boul. Curé-Labelle, Chamadey, Qué. — 488-3972	CLEBMENT MOTOR LIMITED, 5363, rue St-Denis — 379-4201	J.P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE, 3936, rue Ste-Catherine est — L.A. 9-6471
DOYLE MOTORS LIMITED, 1901, av. Berthelme, Verdun, Qué. — PO. 9-4501	JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LTEE, 460, rue Victoria, St-Lambert, Qué. — 471-5000	HAROLD CUMMINGS LTD., 5255, rue Jean-Talon D., (près boul. Decarie) — RE. 9-1911	PARK AVENUE CHEVROLET LTES, 5000, rue Jean-Talon est — 753-8111
SNYDER AUTOMOBILES LTD., 2150, rue Notre-Dame (angle 21 av.), Lachine, Qué. — 437-4451	CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD., 2107, rue Ste-Catherine ouest W.E. 3-4781	GONIER AUTOMOBILES LTEE, 1380, rue Amherst — L.A. 4-3701	DUVAL MOTORS (1964) LTD., 595, rue Jarry E. — 973-8111

VIOLENTES MANIFESTATIONS A PNOM PENH

Impatience grandissante du Cambodge envers les E.-Unis

Neutralité compromise?

PNOM PENH. — L'impatience grandissante du Cambodge vis-à-vis de la politique anglo-américaine au sud-est asiatique a abouti tout à coup, hier, à de violentes manifestations populaires et à un coup de théâtre diplomatique.

Tout d'abord, plusieurs milliers de manifestants, pour la plupart étudiants, ont mis à sac l'ambassade des Etats-Unis, brisant les vitres et remplaçant le drapeau étoilé par le pavillon Kmer, et dévasta le premier étage de l'ambassade de Grande-Bretagne, ou un incendie éclata, ainsi que les locaux du "British Council".

Ensuite, le prince Sihanouk, souverain du Cambodge, a déclaré qu'il allait envoyer une délégation gouvernementale, munie des pleins pouvoirs, à Hanoi, pour y négocier un traité d'amitié et de non-agression avec le régime communiste du Vietnam du Nord.

Auparavant le prince avait annoncé qu'il présenterait ses "humbles excuses" aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne pour les désordres de la matinée. Mais il avait ajouté: "Les Cambodgiens, d'ordinaire très doux, peuvent devenir très méchants envers ceux qui les bercent ou les humilient. Il faut, sinon les exuser, au moins les comprendre."

Les événements de la journée constituent pour le Cambodge un tournant décisif, a dit le prince lui-même.

Depuis ses mois le prince s'efforçait d'obtenir la reconnaissance officielle et solennelle de la neutralité de son pays et de l'intégrité de ses frontières par les grandes puissances. A cet effet, on avait proposé une conférence à quatorze, sur le modèle de celle qui s'est réunie à Genève il y a deux ans pour garantir

la neutralité du Laos, et, en lever de rideau, une conférence préliminaire quadripartite: Cambodge, Thaïlande, Sud-Vietnam, Etats-Unis. Cette proposition, a annoncé solennellement le prince, est maintenant abandonnée, les Etats-Unis se sont livrés à des "manoeuvres" pour gagner du temps et "nous mettre au pas", et la Grande-Bretagne a eu une attitude "impardonnable". C'est donc "la rupture".

Toutefois le prince Sihanouk laisse une dernière chance aux Anglo-saxons: il ne refusera pas de se rendre à Genève si toutes les puissances intéressées, y compris les Etats-Unis et ses alliés asiatiques, donnent leur accord dans les tout prochains jours, avant le départ pour Hanoi de la délégation cambodgienne. A Washington et à Londres, on se déclare surpris de l'attitude du prince Sihanouk, car, assure-t-on, le projet de conférence quadripartite n'était nullement abandonné.

Au contraire, dans l'entourage du département d'Etat, on assure que la rupture cambodgienne survient au moment où les Etats-Unis se préparent activement à la conférence proposée par le prince. Ce travail, ajoute-t-on, aurait été facilité si le prince avait accordé à l'ambassadeur des Etats-Unis l'audience que celui-ci sollicite depuis près d'un mois.

De même, à Londres, les milieux officiels britanniques assurent que les initiatives du chef de l'Etat Kmer pour assurer la neutralité de son pays avaient trouvé une large compréhension.

On considère comme une "tactique" peu opportune les menaces du prince Sihanouk de conclure des alliances avec la Chine ou d'autres pays communistes.

La commission Warren poursuit son enquête

WASHINGTON. — Un collègue et voisin de Lee Harvey Oswald qui emmena à son travail, le matin du 22 novembre, l'assassin présumé du président Kennedy, a été entendu hier par la commission Warren d'enquête sur ce meurtre.

C'est le juge Earl Warren, président de la Cour suprême et de cette commission, qui a donné lui-même cette nouvelle à la presse après la déposition de Buell Wesley Frazier. La sœur de ce dernier a également témoigné, ainsi qu'un agent du F.B.I.

Frazier travailla à l'entrepôt municipal de livres scolaires de Dallas d'une fenêtre duquel sont partis les coups de feu qui ont abattu le chef d'Etat. C'est en voiture qu'il a amené Oswald à son travail, selon le récit que sa sœur et lui-même ont fait à la commission Warren. Quant au membre du F.B.I., qui n'a pas été nommé par le président de la commission, il a identifié l'arme du crime. Selon des informations publiées après le meurtre, Oswald se serait rendu à son travail porteur d'un paquet qui aurait, d'après lui, contenu des stores vénitiens.

La commission présidentielle d'enquête doit entendre aujourd'hui le témoignage des chauffeurs d'autobus William Whaley, et de taxi Cecil McCwaters, qui se trouvaient dans le centre de Dallas le jour tragique.

L'incident du RB-66: la Russie proteste à son tour

MOSCOU. — Le gouvernement soviétique a annoncé que l'avion de reconnaissance américain RB66 a été abattu par les forces soviétiques et qu'il a été élevé une protestation au sujet du vol de l'appareil en Allemagne Orientale.

Dans une note remise à M. Walter Stoessel, chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, le ministre des affaires étrangères de l'URSS déclare que l'avion américain était en mission de reconnaissance et qu'il s'est égaré à proximité de Gardelagen à la suite de l'action d'un chasseur soviétique.

L'ambassade américaine, annonçant réception de la note, ajoute que M. Stoessel a rejeté l'allégation selon laquelle l'appareil aurait été en mission de reconnaissance, précisant qu'il était entré par erreur dans l'espace aérien allemand. Tout en déplorant cette erreur, le chargé d'affaires

res a protesté contre l'action, qu'il a qualifiée de précipitée, des forces soviétiques qui ont abattu l'avion.

ETRANGE

A Weisbaden, les Soviétiques ont promis de prendre en considération la demande américaine relative au rapatriement des trois hommes de l'équipage de l'avion. Mais les Soviétiques n'ont dit ni où se trouvaient les trois aviateurs, ni s'ils étaient morts ou vivants. Néanmoins, un porte-parole de l'ambassade américaine a déclaré qu'il existe des preuves certaines du fait que les trois hommes ont sauté en parachute.

Le colonel Mark H. Gillman, officier de presse du commandement des forces aériennes américaines en Europe, a déclaré qu'on ne pouvait pas exclure la possibilité que le RB-66 ait été, par un procédé quelconque, délibérément trompé au cours de son vol d'entraînement, et attiré dans l'espace aérien est-allemand. Il a ajouté toutefois qu'il n'existait aucune preuve du bien-fondé de cette hypothèse.

L'équipage avait été instruit, avant le décollage, des règles en vigueur dans la zone proche de la ligne de démarcation, règles selon lesquelles tout appareil qui perd ses repères doit automatiquement se diriger vers l'ouest.

Rapporté l'incident au cours duquel un autre avion américain non armé a été abattu il y a six semaines en Thuringe, on s'étonne à Weisbaden de voir que deux équipages expérimentés ont pu, dans un si bref intervalle de temps, connaître des pannes d'instruments et s'égarer au-dessus de l'Allemagne Orientale.

Algérie: le FFS publie son bilan

ALGER. — Le Front des forces socialistes, mouvement interdit en Algérie dirigé par Ait Ahmed, a adressé hier par la poste aux correspondants de presse à Alger des tracts intitulés "communiqué numéro un: bilan de la première quinzaine de lutte contre le régime néo-fasciste".

Dans ces tracts, portant la date du 8 mars, il est déclaré que le chef du Front de libération nationale pour la région d'El-Adjiba a été exécuté par le FFS, après avoir été condamné — deux hommes ont également été tués et deux autres blessés au sein des forces de gendarmerie au cours de heurts avec des commandos du FFS dans la région d'Aumale, poursuit le communiqué.

Le communiqué, qui n'est pas signé, fait état d'enlèvements dans les régions de Constantine et d'Alger et de plusieurs engagements avec l'armée algérienne. Au cours de l'un d'entre eux, précise le communiqué, les partisans du FFS ont préféré se replier plutôt que d'ouvrir le feu sur les Djounouds.

Brandt: unité politique de l'Europe associée à l'AELE

PARIS. — M. Willy Brandt, bourgmestre de Berlin-Ouest et chef de l'opposition sociale-démocrate en Allemagne fédérale, a lancé hier un appel en vue de la réalisation d'une Europe politique unie, comprenant la Grande-Bretagne et les pays scandinaves.

S'adressant aux délégués à l'assemblée générale des syndicats libres de la communauté européenne, réunis à Paris, M. Brandt a ajouté, en faisant allusion à la position de la France à propos de l'unification de l'Europe:

"Quant à moi, je n'ai rien contre la formule d'une Europe des patries, mais celle-ci ne peut pas et ne doit pas faire obstacle à la réalisation d'une patrie de l'Europe."

"Il ne peut plus y avoir de discussion sur le fait de savoir si l'Europe doit devenir une troisième force ou jouer le rôle d'arbitre dans la politique mondiale," a dit M. Willy Brandt évoquant le problème de l'Alliance Atlantique. "Ces questions sont dépassées. Seule une association avec les Etats-Unis pourra assurer à l'Europe une protection suffisante, fortifier la paix et nous permettre de nous consacrer à des travaux dépassant la guerre froide."

Le bourgmestre de Berlin-Ouest a poursuivi: "Une association avec les Etats-Unis sans la réalisation d'une politique militaire commune est impensable. Les peuples européens ne peuvent renoncer à leur droit de prendre part aux décisions stratégiques et, dans les conditions mondiales présentes, seule une stratégie atlantique commune peut assurer une réelle sécurité."

M. Willy Brandt a également déclaré dans son allocution que la réconciliation entre le peuple français et le peuple allemand reste un des plus importants problèmes de l'Allemagne fédérale.

CEE: net accroissement des importations des pays tiers

BRUXELLES. — Il résulte du dernier numéro du Bulletin sur le développement économique de la Communauté économique européenne, publié par la commission exécutive du Marché commun, qu'en 1963 le déficit commercial de la communauté s'est élevé à 2.800 millions de dollars, soit une augmentation d'environ 1.400 millions de dollars par rapport à 1962.

Alfred Sauvy s'en prend à "Paris-Match"

PARIS. — Le quotidien "Le Monde" s'est porté à la défense de la politique française d'aide aux pays sous-développés aujourd'hui en publiant un article du célèbre économiste Alfred Sauvy suggérant que la campagne actuelle contre l'aide est inspirée par les calculs intéressés de certains groupes de pression.

"Cet état d'esprit regrettable qui, en apparence, s'appuie sur les intérêts de la nation, est une vieille connaissance déclare le professeur Sauvy: c'est le malthusianisme, la stérilité masochiste, cette suffisance onaniste qui a plongé la France au 19ème siècle dans un repliement mortel. Loin de moi de proscrire tout calcul, même strictement intéressé... encore faut-il savoir compter".

Sans se référer directement aux articles retentissants contre l'aide qu'a publiés l'hebdomadaire "Match" sous la signature de M. Raymond Cartier, M. Sauvy admet que l'aide de la France "n'est pas toujours bien utilisée, loin de là. Mais réfléchissons un peu: qu'aurions-nous dit si mettant à profit les nombreuses imperfections de notre politique autour de 1950, les Etats-Unis avaient décidé de supprimer l'aide qu'ils nous accordaient au titre du plan Marshall?"

Le professeur Sauvy souligne particulièrement l'importance de l'aide culturelle, qui représente, estime-t-il, environ la moitié de l'aide française. Un certain nombre de pays, note-t-il, ont reçu leur culture de la France, mais d'une façon partielle: contribuer à la diffusion de la culture française est "notre devoir le plus élémentaire".

Cette détérioration, explique le bulletin, est due principalement à l'évolution des échanges commerciaux entre les "Six" d'une part et les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Amérique latine d'autre part. En Allemagne seulement l'excédent de la balance commerciale est resté élevé, avec un taux annuel d'accroissement de 23 pour cent des exportations et de 15 pour cent des importations.

Au cours des derniers mois de 1963, l'excédent de la demande dans la plupart des pays de la communauté s'est traduit par un accroissement rapide et continu des importations en provenance de pays tiers. En termes de valeur, les importations ont enregistré au cours du quatrième trimestre 1963 une augmentation de 12 pour cent par rapport à 1962.

Les statistiques relatives à la production font ressortir un accroissement continu de la production industrielle. Cet accroissement est dû en Allemagne à l'augmentation de la demande de l'étranger, et aux Pays-Bas à une augmentation de la consommation intérieure.

En Belgique il y a eu également augmentation des exportations, tandis qu'au Luxembourg une reprise dans ce do-

maine n'a été enregistrée qu'en janvier 1964.

En revanche, en France et en Italie la courbe d'augmentation de la production a tendance à s'infléchir.

Sur le marché du travail, la demande de main-d'oeuvre reste forte.

Le bulletin précise par ailleurs qu'à la fin de 1963 les indices des prix de détail ont été, par rapport à ceux de la fin de 1962, supérieurs de 6,9 pour cent en Italie, de 6 pour cent en France, de 4,2 pour cent en Belgique, de 3,7 pour cent au Luxembourg, de 3,6 pour cent aux Pays-Bas et de 3,5 pour cent en Allemagne de l'Ouest. En janvier 1964, les prix ont continué à augmenter, spécialement dans les pays de Benelux. En Italie et en France la hausse des prix a marqué un ralentissement vers la fin de l'année, sans que rien permette de dire s'il s'agit d'un retour à la stabilité. En Allemagne occidentale, après une période de stabilité, les prix connaissent une nouvelle tendance à la hausse.

Pour les prix de gros, l'augmentation a été générale et rapide dans tous les pays de la communauté au cours du dernier trimestre de 1963.

McNamara poursuit son inspection du Vietnam

"Il n'est pas question que les Etats-Unis abandonnent le Vietnam. Ils y resteront aussi longtemps que nécessaire pour l'aider à remporter la victoire contre les communistes," a répété M. Robert McNamara, secrétaire d'Etat américain à la défense, à Hue, l'ancienne capitale impériale située à mille kilomètres au nord de Saigon.

Le but du second voyage de l'homme d'Etat américain dans les provinces du Vietnam n'a été connu qu'après son retour à Saigon. Pour des raisons de sécurité, la destination et l'itinéraire de ce déplacement avaient été tenus secrets. Au cours du séjour de moins d'une semaine, qu'il a effectué à Hue, M. McNamara qui était accompagné du général Nguyen Khanh, chef du gouvernement vietnamien, a réaffirmé que les Etats-Unis accordaient au Vietnam et au général Nguyen Khanh, un soutien complet dans leur lutte pour briser l'agression communiste.

On pense dans les milieux américains de Saigon que ce voyage à Hue est le dernier que M. McNamara fait dans les provinces vietnamiennes. Le secrétaire américain poursuivra ses entretiens jeudi à Saigon qu'il quittera dans la soirée ou vendredi matin.

Le général Nguyen Khanh qui est président du conseil militaire révolutionnaire et du conseil du gouvernement, a fait savoir qu'il était prêt "à prendre un large contact avec la presse tant vietnamienne qu'étrangère, afin de mieux faire connaître la politique du gouvernement à l'opinion nationale et internationale". Ces prises de contact auront lieu une fois par mois. Le général Khanh tiendra en outre des conférences de presse extraordinaires "pour tous les problèmes d'une importance particulière" et la presse sera invitée à suivre tous ses déplacements

sauf ceux "ayant un caractère purement technique".

Sur le plan militaire, 32 gouvernements ont été tués et 64 blessés au cours d'attaques vietnamiennes qui ont eu lieu du 9 au 11 mars dans différentes provinces du Vietnam. Les pertes vietnamiennes ne sont pas connues.

Dans le domaine diplomatique, M. Henry Cabot Lodge, ambassadeur des Etats-Unis au Vietnam qui vient de remporter une victoire aux élections primaires dans le New-Hampshire, a démenti en revenant de Hue où il avait accompagné M. McNamara, qu'il allait regagner les Etats-Unis et a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de démissionner de son poste à Saïgon.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

semble pas qu'il y ait eu des blessés.

CANBERRA. — L'Australie sait que le risque de retombées radio-actives à la suite d'éventuels essais nucléaires français à environ 4.000 milles de la côte orientale de l'Australie est pratiquement nul, a déclaré, hier, sir Garfield Barwick, ministre des affaires étrangères, devant le parlement.

Cependant, a ajouté le ministre, le gouvernement australien a protesté contre ces essais éventuels car il est opposé à toute reprise des expériences atomiques.

WASHINGTON. — Le gouvernement japonais a annoncé que le yen sera complètement convertible à partir du premier avril, annonce le Fonds monétaire international. Par la même occasion, le FMI annonce la conclusion d'un accord "stand by" par lequel le Japon pourra retirer du fonds, au cours des 12 mois qui vont suivre l'équivalent de \$305 millions. Cet accord permettra au Japon de surmonter dans de meilleures conditions les difficultés temporaires qu'il pourrait rencontrer dans le domaine de la balance des paiements à la suite de la décision de rendre le yen complètement convertible.

France: vers une planification de la politique des revenus

PARIS. — Nouvelle étape dans la planification française. Le gouvernement a fait aujourd'hui un premier pas vers l'application d'une politique des revenus, dont le rôle, si elle est, un jour, réalisée, sera de contrôler et de "canaliser" à l'intérieur du plan d'expansion, la masse des revenus des 50 millions de Français, afin de réduire les risques de débordement, de surchauffe et d'inflation et supprimer ce que l'on appelle "les incidents de parcours".

Le plan français, si cette politique est pleinement appliquée, recouvrerait alors tous les domaines de l'économie, la production la distribution, comme la répartition du revenu national.

Cet objectif final apparaît encore lointain. Le gouvernement français n'a décidé aujourd'hui, en conseil des ministres, qu'une expérience indicative et prudente — un code de croissance — qui ne démarrera pratiquement que le 1er janvier 1966, en même temps que le 5e plan 1966-1970.

L'expérience française comportera trois phases qui s'échelonnent de 1964 à 1966 pour aboutir à la mise en oeuvre effective, d'un début de politique des revenus. C'est le calendrier qui avait été proposé, il y a deux semaines, par le "patron" du plan, M. Pierre Masse à l'issue d'une conférence qui avait réuni, durant neuf séances, les représentants des grandes organisations patronales, ouvrières et agricoles.

Durant la première phase — des experts présenteront, pour le 1er juin 1964, un programme visant à l'amélioration de l'information statistique en matière de revenus, ceci pour répondre aux objectifs des organisations ouvrières qui ont souligné, tout au long de la conférence, l'insuffisance de l'information touchant les revenus autres que les salaires.

2) — D'ici le 1er novembre 1964, trois personnalités vont étudier les conditions de création d'un "collège d'étude et

d'appréciation des revenus", composé de "personnalités indépendantes" et dont le rôle consultatif se rapprocherait de la "National Income Commission", créée en 1962 en Grande-Bretagne, sera de signaler publiquement, sans cependant pouvoir les sanctionner, les faits, les conventions ou les accords de salaires qui s'écarteront des directives tracées par le plan.

3) — Ces directives, qui seront intégrées, à partir du 1er janvier 1966 dans le plan, seront générales: elles consisteront en un tableau indicatif de l'évolution des grandes masses de revenus directs et des transferts.

L'expérience française, qui se situe à mi-chemin entre l'expérience britannique encore plus modeste et la formule hollandaise, plus audacieuse, mais sujette à des "eversis", ne sera dans ce premier temps qu'indicative et platonique mais sera dotée, ainsi que l'écrivait M. Masse, de "force morale". Une exception concrète importante a cependant été introduite par le gouvernement. Dans les grandes entreprises nationales: L'électricité, le gaz, les chemins de fer et les charbonnages, soit 700.000 ouvriers, la politique des revenus pourra être, immédiatement, appliquée, dans chacune de ces grandes entreprises, le gouvernement, après consultation des syndicats, fixera la masse salariale globale qui sera répartie annuellement entre les ouvriers. Ainsi seront dégagés, mais limités, à l'avance, les hausses de salaires qui seraient consenties durant l'année.

Les syndicats ouvriers n'ont pas attendu aujourd'hui pour faire connaître leurs réticences ou leur hostilité: dès la parution des rapports de hauts fonctionnaires qui sont à la base des décisions du gouvernement, ils ont revendiqué la libre négociation des salaires et ont regretté qu'aucune amélioration de salaires ne soit immédiatement apportée.



Partageons... et le soleil luira pour tous. Fédération DES OEUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES-FRANÇAISES. OBJECTIF \$2,185,000 du 1er au 16 mars POUR FAIRE FACE AUX BESOINS DE NOS INDIGENTS